



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

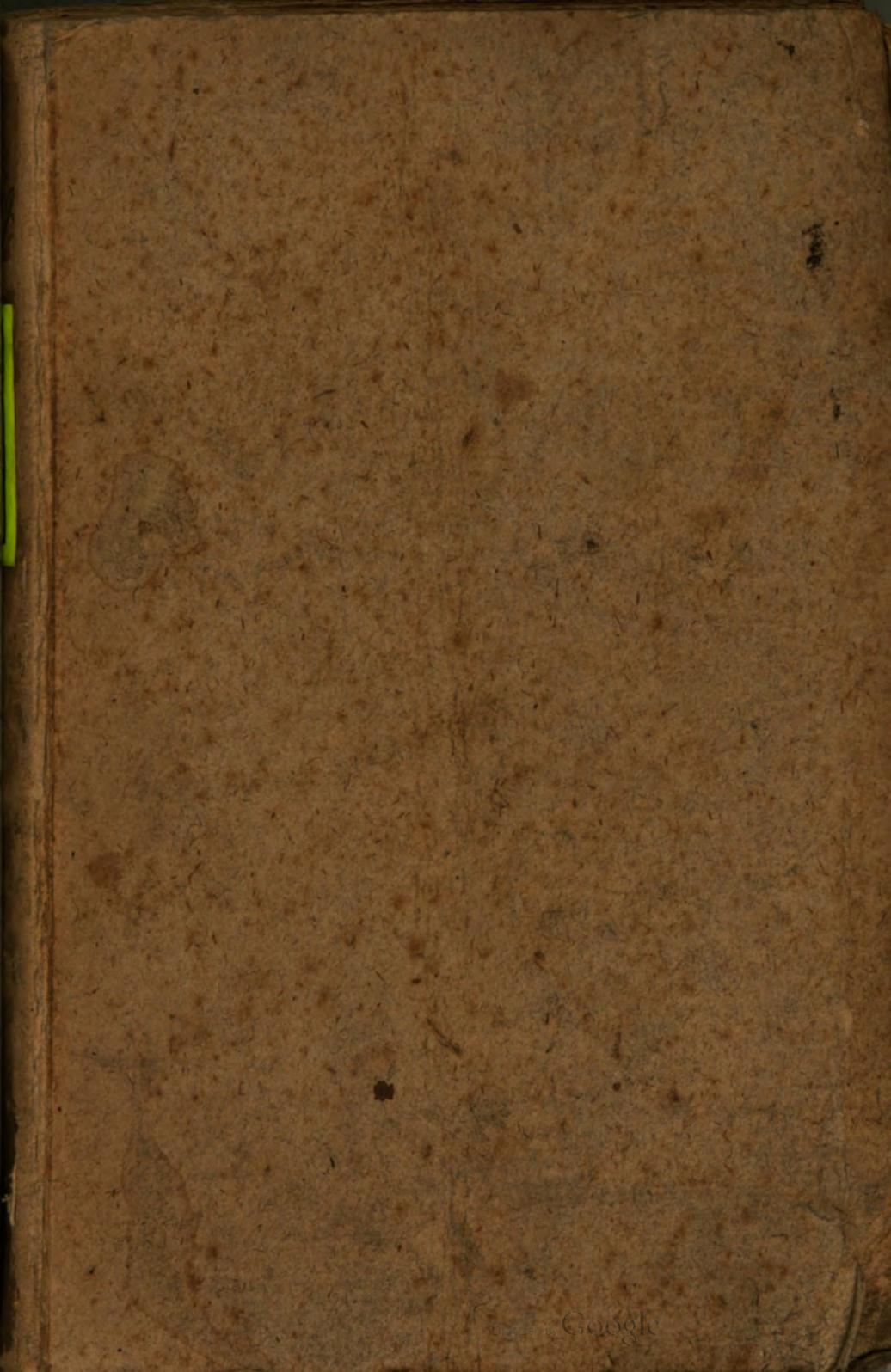
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Mille Remerciements
Du Très beau Présent
que vous m'avez donné
que j'ay perdu, et retrouvé
Car Du livre il Tomboit
Avant que mon œil le voyoit
par terre: et fust Surpris
à present encore j'en suis.
✠

Philos. Opera varia. 211.

R.

M. 11. 550.
226



LE
LOISIR PHILOSOPHIQUE,
OU
PIECES DIVERSES
DE PHILOSOPHIE, DE MORALE
ET D'AMUSEMENT.

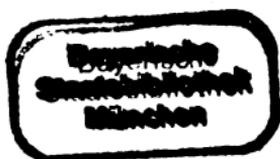
PAR
MR. DE VATTEL,



DRESDE 1747.

chez GEORGE CONRAD WALTHER,

LIBRAIRE DU ROI.



A SON EXCELLENCE

MONSEIGNEUR

HENRY DE **BRÜHL,**

COMTE DU ST. EMPIRE,
BARON DE FORSTE ET PROERTHEN,
SEIGNEUR DE GANGLOF-SÖMMERN,
NISCHWIZ, GROCHWIZ, LINDENAU,
OBERLICHTENAU, WEIDLIZ, SELFERSDORFF,
PUZKA ET GAUSIG, CHEVALIER DES ORDRES
DE L'AIGLE BLANC DE POLOGNE
ET DE ST. ANDRÉ DE RUSSIE,
ET DE L'AIGLE NOIR DE PRUSSE,
PREMIER MINISTRE, MINISTRE
DU CABINET ET D'ÉTAT, CONSEILLER
PRIVE ACTUEL, GENERAL D'INFAN-

* ij

TERIE, GRAND-MAITRE DE LA
GARDE ROBBE, PRESIDENT DE
LA CHAMBRE DES FINANCES,
DIRECTEUR DES TAILLES ET
DES ACCISES GENERALES, COM-
MENDANT DE LA GARDE SA-
XONNE DU CORPS EN POLOG-
NE, COLONEL D'UN REGIMENT
D'INFANTERIE DE SA MAJESTE'
LE ROY DE POLOGNE, ELEC-
TEUR DE SAXE, CHANOINE DU
CHAPITRE DE MISNIE, PRE-
VÔT DU CHAPITRE DE BUDIS-
SIN,

MON-

MONSEIGNEUR,

Lorsque je dédie ce Livre à VOTRE EXCELLENCE, permettez-moi de le dire, ce n'est ni au Grand-Seigneur, ni au distributeur des Graces que je le consacre; c'est au Grand-homme, & sur tout à l'homme vertueux & aimable. Le respect & la soumission sont dûs à la Grandeur & à la Puissance; Les hommages du Cœur ne se rendent qu'à la Vertu. Les miens, si peu considérables d'ailleurs, sont au moins purs & éclairés. Mon Cœur ne connut jamais l'Adulation; & je ne m'en fie point à la Renommée, trop souvent trompeuse quand elle parle des Grands.

Vous n'êtes pas, MONSEIGNEUR, de ceux qu'il est difficile de connoître: Votre Cœur ne renfermant rien que de noble, Vous ne craignez point de le laisser pénétrer. Chaque jour il est permis à tout Dresde d'aller chés VOTRE

EXCELLENCE, admirer cette étendue de Génie, cette facilité merveilleuse, avec laquelle Vous traitez cent Affaires différentes, sans en être jamais surchargé, & adorer cette bonté, qui vous fait écouter le dernier homme du peuple, avec la même patience, la même grace, dont Vous donnez Audience aux premiers Courtisans.

Voilà, **MONSEIGNEUR**, ce qui m'a fait désirer de Vous rendre un hommage public. Je suis assuré d'en recevoir la plus précieuse récompense : C'est un regard favorable de **VOTRE EXCELLENCE**, le plaisir d'entendre dire à tout le Monde, que je ne pouvois mieux adresser ce Tribut de ma Vénération, & celui de voir, qu'on me trouvera réservé sur Votre Eloge : Plaisir trop rare, & peut-être unique ! Mais Vous auriez peine à souffrir même de justes Louanges, & Vous êtes trop connu pour qu'il soit nécessaire de Vous peindre. Sans cette Considération, je l'eusse entrepris malgré Vous, pour l'honneur de l'Humanité, & pour le bien

bien des Hommes. Il est aussi utile que juste de faire voir, que la Vertu solide & aimable n'a point encore abandonné la Terre, & qu'elle peut s'allier, avec la saine Politique.

Un seul trait suffit à Votre Gloire, MONSEIGNEUR ; Vous avez su mériter, non-seulement la Confiance, mais la tendre Amitié d'un Monarque sage, éclairé, du meilleur de tous les Princes, dont les Vertus honorent la Couronne qu'il porte, & le rendent digne de régner sur tous les Cœurs. Il Vous a choisi comme l'Organe le plus propre, à manifester, les doux effets de sa Puissance.

Puissez-Vous long-tems, MONSEIGNEUR, féconder les vœs de ce Grand Prince, faire admirer aux Etrangers la Sagesse & la Fermeté de Vos Conseils, & faire chérir aux Peuples, Votre Justice & Votre Bonté !

Le but du petit Ouvrage, que j'ai l'honneur de Vous présenter, est en mé-

* iiiij me-tems

me-tems de rendre la Vertu aimable, & de faire voir l'usage de la Philosophie, dans toutes sortes de matières. Ce but pourra lui mériter l'indulgence de VOTRE EXCELLENCE, toujours disposée à approuver, ce qui tend au bien public.

Mais, MONSEIGNEUR, je dois Vous dire, ce que disoit Horace à Auguste :

*Cum tot sustineas & tanta negotia
solus;
..... in publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora...*

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

MONSEIGNEUR
DE VOTRE EXCELLENCE

Le très-humble & très-
obeissant Serviteur

DE VATTEL.



PIECES CONTENUES
DANS CE RECUEIL.

I. *Essai sur le fondement du Droit Naturel, & sur le premier principe de l'obligation, où se trouvent tous les hommes, d'en observer les Loix.*

II. *Dissertation sur cette Question : Si la Loi naturelle peut porter la Société à sa perfection, sans le secours des Loix politiques.*

III. *Lettres sur les moyens de répondre aux Objections des Manichéens.*

IV. *Lettre à Mademoiselle de M. sur les Sentimens délicats, généreux & desintéressés.*

* iiiij

V. Sur



- V. *Sur la nature de l'Amour, à Mademoiselle de M.*
- VI. *Essai sur l'utilité du Feu.*
- VII. *Projet pour la Composition d'un Elixir de Livres, avec diverses Lettres à ce sujet.*
- VIII. *Apologie de la Médisance.*
- IX. *Lettre à l'Auteur de l'Essai sur l'utilité du Feu.*
- X. *Réponse de l'Auteur de l'Essai sur l'utilité du Feu, à la Lettre précédente.*
- XI. *Rélation d'un Jugement rendu sur le Mont Olympe.*



LE

LE LOISIR
PHILOSOPHIQUE.



PIECES DIVERSES.

ESSAI
SUR LE FONDEMENT DU
DROIT NATUREL, ET SUR
LE PREMIER PRINCIPE DE
L'OBLIGATION OU SE TROU-
VENT TOUS LES HOMMES,
D'EN OBSERVER LES LOIX.

- I. **L**es Loix naturelles, le Droit Naturel, & la Morale, sont trois choses que l'on confond souvent dans le langage ordinaire, parce qu'elles ont toutes le même objet, savoir, de
Aii régler

régler les mœurs & la conduite des hommes. Mais quand on veut traiter clairement & solidement une matière, il est nécessaire de distinguer avec soin les choses qui sont réellement distinctes.

2. Une *Loi* est en général une règle, selon laquelle nous sommes obligés de déterminer nos actions; & les *Loix Naturelles* en particulier, sont celles que nous tenons de la Nature, ou dont la raison se trouve dans l'essence & dans la nature de l'homme, & dans l'essence & la nature des choses en général.

3. Le *Droit Naturel* est une théorie générale des devoirs de l'homme, considéré simplement comme homme, ou, une science qui nous apprend ce qui est *naturellement bon*, ou *mauvais* à l'homme; ce qu'il doit faire, & ce qu'il doit ne pas faire.

4. La *Morale*, ou l'*Etbique*, est une

une science pratique, qui nous enseigne comment nous devons diriger nos facultés pour pratiquer ce qui est *bon*, & pour éviter ce qui est *mauvais*. On employe souvent le terme de *Morale*, pour désigner la science des mœurs en général; & dans ce sens, il comprend le *Droit Naturel* & l'*Ethique*. Quelquefois la *Morale* semble signifier la Théorie de nos *Devoirs*, en tant que nous sommes obligés à les pratiquer, pour nous mêmes, comme créatures raisonnables; & le *Droit Naturel* comprend la Théorie des mêmes *Devoirs*, en tant que nous y sommes *obligés* envers les autres hommes, comme membres de la société humaine, ou que les autres ont *droit* d'exiger que nous les observions. Mais notre distinction est plus nette & plus commode, & elle renferme tout; car le *Droit Naturel* comprend aussi nos *Devoirs* envers nous-mêmes.

A iij 5. Cela

5. Cela posé, on cherche quel est le *fondement* du Droit Naturel, & quel est le *principe* qui nous *oblige* à pratiquer ce qu'il nous prescrit, & à éviter ce qu'il nous défend. Il y a eu sur ces deux points de grandes disputes entre les savans.

6. Si par le *fondement* du droit naturel on entend la source de laquelle on peut en dériver les règles & les préceptes; le principe dans lequel on trouve ce qui peut servir à rendre raison pourquoi ces règles & ces préceptes sont tels; on ne sauroit chercher ce fondement ailleurs que dans *l'essence & la nature de l'homme & des choses en général*. Car, puisque le droit naturel est la science qui nous apprend ce qui est *naturellement bon* ou *mauvais* à l'homme (§. 3.), comment déterminerons-nous ce qui lui est *naturellement* bon, ou mauvais, si ce n'est par son essence & sa nature, & par
l'essence

l'essence & la nature des choses; en considérant la convenance, ou la disconvenance des actions avec cette essence & cette nature? Cette vérité se confirme *à posteriori*, ou par l'expérience. Que quelqu'un vous ait donné une juste idée des loix de la nature: examinez ensuite ce qui se trouve dans l'homme & dans les autres choses, en vertu de leur essence & de leur Nature, & vous verrez que vous comprendrez clairement par là, pourquoi nos actions libres doivent être réglées & déterminées de la manière que la loi naturelle le prescrit. (a) C'est de quoi il seroit aisé de donner des exemples. Mais chacun peut en faire lui-même l'essai.

7. Tous les Auteurs des différens systêmes, sont obligés d'accorder ce que nous venons d'établir, quel que soit d'ailleurs leur sentiment sur le

A iiij Prin-

(a) Voyez Wolf, Phil. Pract. Univ. Part. I. §. 137.

Principe de l'obligation, dont nous parlerons tout-à-l'heure. Ceux qui s'imaginent, que le Droit naturel a été inventé pour l'utilité de la société humaine, doivent convenir, que la source d'où on l'a puisé, ne peut être que la nature & l'essence des choses & de l'homme en particulier. Car, je vous prie, d'où ces prétendus Inventeurs auroient-ils appris avec quelque certitude, que telles actions sont utiles à la société humaine, & que telles autres lui sont nuisibles, si ce n'est, en considérant la convenance ou la disconvenance de ces actions avec la nature de l'homme & avec celle des choses? C'est donc sur cette nature qu'ils ont dû fonder toute la Théorie des regles & des loix du droit naturel.

8. Il faut en dire autant de ceux qui rapportent l'institution du droit naturel à une volonté arbitraire de Dieu. Car, dès qu'ils reconnoissent
Dieu

Dieu pour un Etre sage, qui n'ordonne rien qu'avec sagesse, ils doivent convenir, que Dieu n'a pu donner que des loix convenables à la nature des choses & particulièrement à l'essence & à la nature de l'homme, à qui il en prescrit l'observation; des loix dont la raison se trouve dans cette essence & dans cette nature. Disons plus: comment ces Auteurs savent-ils que Dieu a prescrit aux hommes telles & telles loix, plutôt que d'autres toutes contraires? C'est, sans-doute, parceque connoissant Dieu pour un Etre sage, ils jugent avec raison, qu'il n'a pu donner que les loix les plus convenables à l'homme, les plus avantageuses au bien de la société en général & à celui de chaque individu en particulier. Mais comment connoîtront-ils ces loix les plus avantageuses? Ils considéreront la nature de l'homme & celle des choses, & ils verront quelles loix leur sont convenables.

A iiiij

nables. Les voilà donc obligés de puiser dans la même source que nous. C'en est assez pour faire voir, que le droit naturel est fondé sur l'essence & la nature des choses & de l'homme en particulier. *Cicéron* l'a reconnu quand il a dit, que le droit est établi par la nature: *Naturâ ipsâ constitutum est jus.*

9. Nous parvenons à la connoissance de ces loix par la *raison*. Cette faculté de l'ame nous apprend quelle est l'essence & la nature de l'homme & des choses en général; & elle nous fait appercevoir la convenance ou la disconvenance des actions, avec cette essence & avec cette nature: de-là, nous tirons des règles générales, ou des loix qui constituent le corps du droit naturel.

10. Mais il ne suffit pas que ces loix existent & qu'elles soient connues: il faut encore pour qu'elles se trouvent efficaces, que les hommes soient obligés

obligés de les observer. Tout le monde convient qu'ils y sont obligés: mais les Auteurs diffèrent sur le principe de cette *obligation*: Quelques-uns la dérivent de *l'autorité d'un supérieur*, lequel ne peut être que Dieu, auteur de la nature; d'autres la fondent sur la *beauté* même de la *vertu*, qui de sa nature est *préférable* au *vice*. D'autres enfin disent, que l'homme étant une créature raisonnable & sociable, il doit agir conformément à cette qualité. Essayons de déterminer le vrai & le premier principe de cette *obligation*, & de faire voir en quoi tous ces Auteurs s'accordent & ont raison, & en quoi péchent leurs sentimens. Il est absolument nécessaire pour y réussir, de se faire une idée claire & distincte des choses, & d'en donner de bonnes définitions. Nous verrons que c'est pour avoir négligé cette règle que d'habiles Auteurs se sont si fort embarrassés

barrassés dans cette matiere, & ont paru tomber dans des sentimens si opposés les uns aux autres.

II. Pour déterminer ce que c'est que l'*obligation*, il faut examiner d'abord ce que l'on a communément dans l'esprit, quand on se sert de ce terme. Interrogez tout homme qui dit; *nous sommes dans l'obligation de faire telle chose*: vous verrez qu'il veut dire par-la, que nous sommes dans une espèce de nécessité de faire cette même chose; que nous y sommes astringés, liés, & comme contraints, quoique non pas *forcés*, ni contraints *physiquement* par une cause externe, qui agisse violemment sur nous; mais *moralement*, & de la maniere que des Etres libres peuvent être engagés à faire quelque chose, même contre le conseil de leurs passions. Or quelles sont ces choses qui déterminent les Etres libres à agir, même contre leur penchant

chant, sans les y contraindre *physiquement* & comme causes externes? Ce ne peut être que des *motifs*; lesquels étant présens à l'ame, apperçus & pesés par la raison, nous font sentir la nécessité d'agir d'une telle maniere, & déterminent la volonté, souvent contre l'inclination du cœur & malgré la résistance des passions. Comment sommes-nous donc obligés à faire une certaine action? C'est par la liaison d'un motif puissant avec cette même action. Ainsi il y a deux choses à considérer dans l'*obligation*: 1°. Le principe d'où elle naît, ou ce qui la constitue; ce qui fait l'obligation. 2°. L'état dans lequel nous nous trouvons, quand nous sommes obligés.

12. De-la vient que l'on distingue l'obligation en *active*, & *passive*. L'*obligation active* est, la connexion du motif avec l'action. L'*obligation passive* est, une nécessité morale

rale (1) d'agir ou de ne pas agir. (a) Celle-là est le principe qui affecte l'Être intelligent; & la seconde est l'état dans lequel se trouve cet Être.

13. L'obligation passive naît de l'obligation active, comme l'effet naît de la cause. Car s'il est moralement nécessaire que vous agissiez, il est nécessaire que vous vouliez agir. Or il ne se forme point de volition dans l'ame sans motif. Il faut donc pour vous mettre dans la nécessité

(1) Une chose est *moralement nécessaire*, lorsqu'elle ne peut pas manquer d'arriver, vû la nature de l'être intelligent qui la produit; comme on dit qu'une chose est *physiquement nécessaire*, lorsqu'elle ne peut manquer d'arriver vû la nature de l'agent physique qui la fait naître.

(a) Vid. Wolf, Phil. Pract. univ. p. I. §. 118.

fité morale de faire une certaine action, que l'on joigne à cette action quelque motif, qu'il ne dépende pas de vous d'en séparer (a).

14. Ce n'est point sans raison que nous nous arrêtons à démontrer cette origine de l'obligation passive. Elle prouve la réalité de notre définition, & fait voir que nous sommes d'accord avec les plus célèbres écrivains; toutefois avec cette différence, que ces Auteurs se sont bornés à indiquer l'effet de l'obligation, sans expliquer distinctement en quoi elle consiste. Quelques-uns ont défini l'*obligation passive*, & non point l'*obligation active*. *L'obligation*, dit PUFFENDORF, (b) *est une qualité morale en vertu de laquelle on est astringé par une nécessité morale, à faire, recevoir, ou souffrir quelque chose.*

Mais

(a) Ibid. §. 119.

(b) Dr. de la nat. & des gens L. I. ch. I.
§. 21.

Mais il ne nous dit point en quoi consiste cette *qualité morale*. GROTIUS se sert aussi de cette expression, qu'une action est *moralement nécessaire*, (a) pour dire que nous sommes obligés de la faire: mais il ne définit point l'*obligation*.

15. Ceux qui n'ont de tout ceci que des idées extrêmement confuses, nous objecteront peut-être, que c'est le *devoir* qui fait l'*obligation*; que nous sommes *obligés* de faire certaines actions; parce qu'elles sont conformés à notre *devoir*, & de nous abstenir d'autres, parce qu'elles y sont contraires. Rien n'est si commun que cette façon de parler: c'est pourquoi il importe d'éclaircir la difficulté, quoiqu'elle ne consiste; comme on va le voir, que dans un pur galimathias. Voyons donc ce que c'est que ce *devoir* sur lequel on fonde l'*obligation*.

16 No-

(a) De jure B. & P. L. I. c. 1. §. 10.

16. Notre *devoir* n'est autre chose que la maniere dont nous devons déterminer ou diriger nos actions, pour qu'elles soient *bonnes* & droites (a).

17. Or une action libre est, *bonne*, ou *droite*, quand elle a sa raison suffisante dans l'essence, & dans les attributs de l'être qui la produit; c'est-à-dire, quand on peut rendre raison, ou expliquer par l'essence & les attributs de cet être, pourquoi son action a dû être telle qu'il l'a faite, & non pas autre. (b) Ce qui revient à ce que nous avons dit, (§. 6.) de la conve-
nance

(A) En Latin *recta*. La rectitude d'une action, *rectitudo*, signifie tout ce que l'on entend par les mots, droit, juste, bon, louable, &c. La différence qui se trouve entre les actions libres, par rapport à cette rectitude, est ce qu'on appelle *la moralité* des actions.

(b) Wolf, Theol, Nat. Part. I. §. 950.

B

nance ou disconvenance des actions, avec l'essence & la nature de l'homme & des choses, qui fait le fondement du droit naturel, & la source des loix qui le composent. Il reste donc encore à savoir, ce qui constitue l'*obligation* où nous sommes de vivre selon notre *devoir*; & par conséquent, l'objection que nous venons de voir, n'est qu'un verbiage vuide de sens. Il en sera de même, si l'on prend le terme de *devoir* dans un autre sens, suivant lequel un *devoir* en particulier, est une action déterminée conformément à la loi, en tant que nous sommes *obligés* à la déterminer de cette manière. Car en ce sens, c'est l'*obligation* qui constitue le *devoir*; & ainsi, elle ne vient pas du devoir.

18. Mr. *Barbeyrac*, dans ses notes sur *Grotius* & sur *Puffendorf* ne donne point de définition de l'*obligation*: seulement, en disant qu'il n'y a point d'obligation sans supérieur, il
l'a

Ça fait envisager comme une dépendance où nous sommes de la volonté d'un supérieur, laquelle nous assujettit à conformer-notre conduite aux loix de ce supérieur. Mais c'est visiblement confondre les choses, que de prendre l'*obligation* pour la *dépendance* & pour la *soumission*. Il reste à expliquer, pourquoi cette dépendance nous lie, pourquoi nous devons garder cette soumission. Si l'on demande à ce savant; pourquoi devons-nous obéir à un supérieur? Il ne répondra pas: parce que nous y sommes obligés. Ce seroit ne rien dire, & expliquer *idem per idem*. Dira-t-il, que c'est parce que cette obéissance est juste, conforme aux règles de l'ordre; ou parce que ce supérieur peut nous punir, si nous lui sommes rebelles? Mais alors, il nous allégué des *motifs*, qui sont joints à cette action d'obéissance; & il retombe dans notre définition, suivant laquelle, l'*ob-*

B ij *liga-*

ligation est la connexion, ou la liaison du motif avec l'action.

19. Maintenant que cette définition est suffisamment établie, si l'on veut trouver le premier principe de l'*obligation* qui nous lie à l'observation du droit naturel; un principe qui soit véritablement primitif, qui ne dérive d'aucun autre; il est évident qu'on ne peut le chercher que dans un motif général, qui nous détermine, sans qu'il tire son efficace d'aucun autre, & auquel au contraire, tous les autres se rapportent, comme autant de branches, ou de motifs subalternes, qui tirent tous leur efficace de cette source commune.

20. Les motifs n'agissant sur nous qu'en vertu de nos désirs, de nos inclinations; pour découvrir celui que nous cherchons, il faut voir s'il y a dans notre ame une affection, un désir essentiel & primitif, qui ne dérive d'aucun autre, & auquel les autres se

se rapportent. Il n'est pas besoin de longues méditations pour se convaincre, qu'aucun penchant, aucun désir, aucune affection ne nous est plus essentielle, n'est en nous plus primitive & plus générale que *l'amour de nous-mêmes*, qui nous porte à souhaiter & à rechercher notre bonheur, ou la perfection de notre état, tant interne qu'externe, c'est-à-dire, la perfection de notre ame, le bien-être de notre corps, & le bon état de notre fortune.

21. Cela étant, le motif le plus *général* qui nous détermine, ce motif *primitif* qui ne dérive d'aucun autre, ne peut être que celui qui se rapporte à cette inclination générale & primitive. Or quel est ce motif qui se rapporte à l'amour de nous mêmes, ou au désir du bonheur? C'est sans doute, notre *bien*, notre utilité, notre avantage: Et par là-jentens *tout ce qui peut véritablement contribuer à la perfection de notre Ame, à cel-*

le de notre Corps & à notre bien-être dans ce monde, mais sur tout, & par préférence à toute autre-chose, ce qui contribuë à la perfection de notre Ame, qui est notre grand & vrai bien. Voilà la vraie Définition de l'*utile*. C'est donc notre utilité qui est le principe général & primitif de toutes nos déterminations. L'expérience établit manifestement cette vérité, aux yeux de quiconque veut faire quelqu'attention à ce qui se passe en lui-même. Sondons-nous avec soin, examinons attentivement la maniere dont se forment nos volitions, & nous verrons que nous ne nous déterminons jamais à une action, que par la vue de quelque *bien*, que nous croyons y appercevoir, soit pour la perfection, ou pour la tranquillité & le plaisir de notre ame, soit pour le bien-être de notre corps, soit pour l'avantage de notre fortune. Tout motif revient dans le fonds à l'*utilité*
réelle

réelle ou apparente. Mais il faut observer pour le dire en passant, que notre plus grand bien consistant dans la perfection de notre ame, les motifs qui y ont rapport, par exemple, ceux qui sont pris de l'obéissance due à un être tel que Dieu, indépendamment de toute crainte, de la beauté de la vertu, &c. ces motifs, dis-je, passent avec raison pour les plus nobles. Après eux, ceux qui se rapportent au bien du corps sont les plus raisonnables. Enfin, les motifs que nous fournit l'état de notre fortune tiennent le dernier rang. On peut voir ce que nous disons là-dessus, dans la lettre sur les sentimens désintéressés, page de ce recueil.

22. Notre utilité, notre bien étant donc le motif le plus général, le motif primitif qui nous détermine, nous devons en conclurre, que ce *bien* cette *utilité*, est le premier principe de toute *obligation*, & en particulier de

B iiiij celle

celle qui nous astraint à l'observation du droit naturel. Que notre utilité se trouve jointe à cette observation, cela n'est pas douteux, puisque le droit naturel est une science, qui nous apprend ce qui est naturellement *bon* ou *mauvais* à l'homme, (§. 3.) & que les loix naturelles qui constituent ce droit, ne nous prescrivent certaines actions & ne nous en défendent d'autres, qu'en conséquence de la convenance, ou de la disconvenance de ces actions avec notre nature & avec celle des choses (§. 6.).

23. L'homme est d'une nature sociable; la société lui est naturelle, et le lui est même nécessaire, pour passer sa vie heureusement. De-là vient que le judicieux GROTIUS a pris cette sociabilité de l'homme, pour le fondement du droit naturel; & cela est très-raisonnable, pourvu qu'on ne la prenne pas pour le premier principe de l'*obligation*, mais seulement pour

pour le principe prochain, duquel on déduit l'obligation où sont tous les hommes, d'observer les loix qui doivent régler la société naturelle qui se trouve entr'eux, & sans lesquelles elle ne peut subsister.

24. Chaque individu a pour motif général & premier, son utilité propre; & ce motif fait l'obligation dont il est susceptible: c'est le principe constant de ses déterminations, contre lequel il seroit absurde de prétendre qu'on puisse jamais le faire agir. Mais la société lui étant utile, & même nécessaire, & cette société ne pouvant subsister sans des loix ou des règles générales, observées par tous les membres; il est obligé en vertu de sa propre utilité à les observer. Il ne doit même pas balancer à leur sacrifier dans des cas particuliers un avantage présent; parce que ce sont elles qui lui assurent la paisible jouissance de tous ses autres biens.

B iiiij

25. C'est-

25. C'est-là le fondement des loix civiles, & le principe de la soumission que nous leur devons. Les hommes engagés par leurs besoins à former des sociétés particulieres, ne renoncèrent certainement pas en y entrant, chacun à son bien & à son utilité propre. Au contraire, ce fut sans doute en vue de ce même bien, qu'ils se déterminèrent à s'y engager. Mais sentant aisément quelle foule de maux & d'inconvéniens pouvoient naître parmi des êtres si souvent aveuglés ou entraînés par leurs passions, si chaque individu avoit la liberté de décider dans les cas particuliers, de ce qui lui est le plus avantageux; ils comprirent qu'il falloit établir des loix, capables d'assurer le bonheur de la société. On les accommoda autant qu'il fut possible dans leur généralité, à l'utilité de chaque membre. Tous sentirent que ces loix, pour produire l'effet désiré, doivent être observées
religi-

religieusement; que l'on ne peut y faire soi-même des exceptions sans les affoiblir ou sans les détruire, & qu'ainsi il faut leur sacrifier dans l'occasion un avantage présent; comme à un plus grand bien; puisqu'elles sont la base de notre repos & de notre sûreté. Voilà le vrai principe de l'obligation où nous sommes de les observer; principe auquel tous les hommes se soumettent sans peine.

26. Le sentiment que j'établis (§. 21.) sur le principe de l'obligation, n'est pas nouveau, & je trouve dans une note de M. *Barbeyrac* sur le grand ouvrage de Puffendorf, (a) un passage, dans lequel je vois avec un singulier plaisir, qu'un savant Anglois étoit précisément dans les mêmes idées. „selon lui le *devoir* ou l'*obligation* „par rapport à l'homme ne peut être „qu'une raison ou un motif proposé „d'une manière convenable, & qui le „déter-

(a) L. I. c. vj. §. 5. not. 4.

„détermine nécessairement à choisir
 „ou à préférer une manière d'agir à
 „l'autre ; & cette raison ou ce motif
 „ne peut être qu'un plus grand degré
 „de misère à éviter ; ou de félicité à
 „acquérir, qu'on ne peut éviter ou
 „acquérir en agissant d'une autre ma-
 „nière. Il ne reconnoît point d'au-
 „tre obligation ; ou s'il y en a quel-
 „qu'autre, il croit qu'en l'examinant
 „avec soin, on verra qu'elle se ter-
 „mine enfin à celle-là. C'est ainsi
 „que M. *Bernard* exprime les pen-
 „sées de M. *Gastrell*. *Nouvelles de*
 „*la Répub. des Lettres*, Avril 1700.
 „p. 408.„ On ne peut rien dire de
 plus conforme à ce que j'ai tâché
 d'établir.

27. Mais voyons ce que M. *Bar-
 beyrac* nous oppose dans la même
 note. „On confond ici, dit-il, le
 „motif de l'obligation, ou ce qui
 „porte plus efficacement à s'y sou-
 „mettre, avec le fondement de l'ob-
 „ligation,

obligation, ou la raison pourquoi on
 est tenu indispensablement de faire
 telle ou telle chose. Cette raison
 n'est autre chose que la volonté d'un
 supérieur, dont le pouvoir par rap-
 port à notre bonheur ou notre mal-
 heur sert ensuite à mouvoir notre
 volonté, en sorte qu'elle se détermi-
 ne actuellement à ce qui est de no-
 tre devoir. Toute la difficulté,
 entre ce savant Commentateur &
 nous, vient de ce qu'il ne définit
 point l'*obligation* comme nous l'a-
 vons déjà observé (§. 18.). L'utilité,
 dit-il, est le *motif* de l'*obligation* ;
 elle n'en est pas le *fondement* : nous
 sommes *tenus* d'obéir à un supérieur.
 Mais on lui demandera : quel est donc
 ce *fondement* de l'*obligation*, & en
 vertu de quoi suis-je *tenu* d'obéir à
 un supérieur ? Vous me direz que
 c'est mon *devoir* de lui obéir, parce
 que je dépens de lui. Cela ne mé-
 claircit pas encore. Je poursuis :
 pour-

pourquoi dois je respecter cette dépendance, pourquoi remplir mon devoir? & si je le viole, qu'en arrivera-t-il? Vous serez puni, me direz-vous. Voilà donc le motif qui fait mon *obligation* à ce *devoir*; en le violant je m'attire du mal. Mais si je pouvois éviter la punition, cette transgression seroit-elle encore une faute? Oui, dites-vous, & pourquoi? parce que je dois obéir à un Supérieur, qui a une légitime autorité sur moi: ma désobéissance seroit une mauvaise action. Mais pourquoi ne dois-je pas commettre une mauvaise action, lors même qu'elle ne m'attirera aucun châtement? Vous ne sauriez me répondre rien de raisonnable que ceci: „En commettant une mauvaise action, on, une action contraire à l'ordre & „à la perfection de votre être.„ Et cela revient à mon sentiment, qui fonde l'*obligation* sur l'utilité; car il m'est sans doute utile d'être parfait.

N'in-

N'insistons pas davantage sur une chose que nous avons déjà touchée. (§. 18.)

29. Je me flate qu'en développant soigneusement les idées, & en déterminant exactement la signification des termes, comme je me suis étudié à le faire, le Lecteur verra un moyen de concilier M. Barbeyrac avec nous, & que ce savant lui-même en tombera d'accord (1). La volonté d'un Supérieur n'est pas comme nous venons de le voir, le premier principe, ou le *fondement* de l'obligation. Mais elle en fait sans doute, un principe prochain très-solide, 1°. parce qu'en faisant même abstraction de la rectitude propre de l'action qui nous est prescrite, il est *beau & louable* d'obéir à un Supérieur légitime. 2°. Parce que ce Supérieur peut nous récompenser ou nous punir, indépendamment du bien ou du mal que notre
action

(1) Ceci a été écrit en 1742.

action entraîne naturellement après soi. Et lorsque ce Supérieur est reconnu pour très-sage, & qu'il est tout-puissant, sa volonté seule nous impose une véritable obligation, quand même nous n'apercevriens pas la rectitude de l'action qu'il nous prescrit, ou le rapport qu'elle peut avoir en elle-même, avec notre félicité; je dis plus, quand nous croirions y voir quelque chose de nuisible pour nous; en un mot, quand nous ne connoîtrions pas les *raisons* de la Loi qu'il nous donne. Car nous pouvons nous en rapporter à lui; nous reposer sur sa sagesse, pour la rectitude de l'action, & sur sa bonté pour l'utilité de cette même action: & c'est en vertu de cette légitime confiance, que l'on peut dire de lui quand il prescrit une Loi, que sa volonté tient lieu de raisons (a). De plus, quand
cette

(a) Quod flet pro ratione voluntas. Wolf.
Phil. Pract. univ. p. 1. §. 132. in nota.

cette action seroit indifférente en elle-même, soit pour la rectitude, soit pour notre utilité, ou même contraire à celle-ci, elle devient bonne & louable, dès qu'il la prescrit, & il est le maître par sa toute-puissance, d'y attacher telle récompense qu'il juge à propos, & de nous dédommager au centuple du mal qu'elle nous aura causé. Dieu seul étant un Supérieur infiniment sage & tout-puissant, cette confiance sans bornes n'est due qu'à lui. Mais le cas d'agir en conséquence ne peut exister que quand ce souverain Législateur nous donne des Loix révélées. Car pour ce qui est des Loix naturelles, nous ne connoissons que ce sont des Loix de Dieu, que par les raisons de ces Loix, par les raisons qui en montrent la justice & l'utilité; en sorte que si nous ne voyons pas de sages raisons de faire une certaine action, ou de s'en abstenir, nous ne pouvons favoir

C si.

si c'est la volonté de Dieu, que nous la faisons ou que nous l'évitons: Rapportons ici un passage de M. Barbeyrac, quoiqu'un peu long. Le Lecteur, en le comparant avec ce que nous venons de dire, verra clairement quel est le nœud de la difficulté; comment nos principes la font évanouir, & peuvent servir à concilier des sentiments, qui paroissent d'abord si opposés. (a) „L'Auteur „suppose donc ici que l'on seroit dans „quelqu'*obligation* de faire ou de ne „pas faire certaines choses, quand „même on n'auroit à répondre de sa „conduite à personne. Et il ne faut „pas s'étonner que ses idées là-dessus „ne fussent pas tout-à-fait justes; „puisque l'on voit encore aujourd'hui, non-seulement la plupart des „philosophes & des Théologiens scholastiques, mais encore quelques Auteurs

(a) Traduct de Grot. du droit de la G. & de la P. L., I. C. I. §. X. No. 2. not. 4.

„teurs d'ailleurs très-judicieux & nul-
 „lement esclaves des préjugés de l'é-
 „cole, s'opiniâtrer à soutenir que les
 „règles du Droit naturel & de la Mo-
 „rale imposent par elles-mêmes une
 „nécessité indispensable de les suivre,
 „indépendamment de la volonté de
 „DIEU. Quelques uns néant-moins
 „raisonnant d'une manière à donner
 „lieu d'inférer qu'il n'y a qu'une dis-
 „pute de mots entr'eux, & les autres
 „qui ne sont pas de même opinion,
 „je vais tâcher de mettre dans tout
 „son jour, quoiqu'en peu de paroles,
 „& l'état de la question, & les fonde-
 „mens de la négative, que je prens
 „contre l'Auteur. . . Il ne s'agit donc
 „point ici de disputer, si en faisant
 „abstraction de toute volonté d'un
 „être intelligent, & même de la vo-
 „lonté de DIEU, notre esprit ne
 „peut pas découvrir les idées & les
 „relations d'où se déduisent toutes les
 „règles du Droit naturel & de la Mo-

Cij „rale.

„rale. On doit convenir de bonne
„foi avec les partisans de l'opinion
„que je combats, que ces règles sont
„effectivement fondées sur la nature
„même des choses; qu'elles sont con-
„formes à l'ordre que l'on conçoit
„qui est nécessaire pour la beauté de
„l'univers; qu'il y a une certaine
„proportion ou disproportion, une
„certaine convenance ou disconve-
„nance, entre la plupart des actions
„& leurs objets, qui fait qu'on trou-
„ve de la beauté dans les unes, & de
„la laideur dans les autres. Mais de
„cela seul il ne s'ensuit pas que l'on
„soit proprement *obligé* à faire ou ne
„pas faire telle ou telle chose. La
„convenance ou disconvenance, que
„l'on peut appeller *moralité natu-*
„„*relle* des actions, est bien une rai-
„son qui peut porter à agir ou me
„point agir mais ce n'est pas une rai-
„son qui impose une nécessité indis-
„pensable, telle que l'emporte l'idée
„de

„de l'*obligation*. Cette nécessité ne
 „peut venir que d'un *Supérieur* ;
 „c'est-à-dire, d'un être intelligent
 „hors de nous, qui ait le pouvoir de
 „gêner notre liberté, & de nous pre-
 „scrire des règles de conduite. Pour
 „le prouver, voici comme je raison-
 „ne. S'il y avoit quelqu'*obligation*,
 „indépendamment de la volonté d'un
 „Supérieur, il faudroit qu'elle nous
 „fût imposée ou par la nature même
 „des choses ou par notre propre raison,
 „la nature même des choses ne sauroit
 „nous imposer aucune obligation, pro-
 „prement ainsi nommée. Qu'il y ait tel
 „ou tel rapport de convenance ou de
 „disconvenance entre nos idées, cela seul
 „ne nous engage qu'à reconnoître ce
 „rapport ; il faut quelque chose de plus
 „pour nous assujettir à y conformer
 „nos actions & notre vie. La raison ne
 „peut pas non plus par elle-même
 „nous mettre dans une nécessité in-
 „dispensable de suivre les idées de

„convenance ou de disconvenance
„qu'elle nous met devant les yeux,
„comme fondées sur la nature des
„choses.” (Je ne copie pas la preuve
qu'en donne l'Auteur, elle se trouve
mot pour mot dans sa *réponse au*
jugement de M. LEIBNITZ, que
j'examinerai tout-à-l'heure. Passons
à sa conclusion.) „De tout cela je
„conclus que les maximes de la rai-
„son, quelque conformes qu'elles
„soient à la nature des choses, à la
„constitution de notre être, ne sont
„nullement obligatoires, jusqu'à ce
„que cette même raison nous ait dé-
„couvert l'Auteur de l'existence &
„de la nature des choses, lequel par
„sa volonté donne force de Loi à ces
„maximes, & nous impose une né-
„cessité indispensable de nous y con-
„former, en vertu du droit qu'il a
„de gêner notre liberté comme il le
„juge à propos, & de prescrire telles
„bornes que bon lui semble aux fa-
cul-

„cultés qu'il nous a données. Il est
 „vrai que DIEU ne peut rien ordon-
 „ner de contraire aux idées de con-
 „venance ou de disconvenance que la
 „raison nous fait voir dans certaines
 „actions : mais cela n'empêche pas
 „que l'obligation de se regler sur ces
 „idées ne vienne uniquement de sa
 „volonté : il n'importe que cette vo-
 „lonté soit arbitraire, ou non ; c'est
 „toujours elle seule qui impose pro-
 „prement la nécessité. . . Enfin une
 „preuve que la volonté de Dieu est la
 „source de tout devoir & de toute
 „obligation, c'est que quand ceux qui
 „ont une religion pratiquent les ré-
 „gles de la vertu, & les maximes du
 „Droit naturel, ils doivent le faire,
 „non pas principalement & précisé-
 „ment parce qu'ils reconnoissent que
 „ces règles sont conformes aux idées
 „naturelles & invariables de l'ordre,
 „de la convenance, de la justice ;
 „mais parce que DIEU, leur Maître

„souverain, veut qu'ils les suivent
„dans leur conduite.“ Plaisante preuve ! qui pose précisément ce qui est en question. Mais il y a moyen peut-être de nous concilier. Nous répondons à tout ce raisonnement, que les hommes seroient obligés à l'observation des Loix naturelles, même en faisant abstraction de la volonté de Dieu ; parce qu'elles sont louables & utiles ; mais que cette volonté ajoute sans contredit un très-grand poids à cette obligation ; qu'elle en est un fondement très-légitime & très-solide, bien que ce fondement ne soit pas un principe primitif, puisqu'il dérive lui-même d'un autre dont il tire sa force, je veux dire de notre utilité. Le savant Commentateur de Grotius ne sera-t-il pas obligé d'en convenir, & n'avouera-t-il pas que sa note est inutile contre un pareil système ? Ce qu'il ajoûte „qu'au fond il seroit autrement assez inutile que Dieu leur
(„aux

„(*aux hommes*) prescrivît rien là-
 „dessus, puisqu'ils y seroient déjà
 „tenus d'ailleurs: la volonté & l'au-
 „torité de Dieu ne seroit ici qu'une
 „espèce d'accessoire, qui ne seroit
 „tout au plus que rendre l'obligation
 „plus forte. „ Cela, dis-je, ne fait
 pas une difficulté. Ce n'est point dé-
 roger à l'autorité de Dieu que de di-
 re, que tout ce qu'il nous prescrit
 dans les Loix naturelles est si *beau* &
 si *utile* par lui-même, que nous ser-
 ions *obligés* de le pratiquer, quand
 même Dieu ne l'auroit pas ordonné.

30. Encore un mot sur l'*utilité*.
 Il y a quelque équivoque dans ce ter-
 me: quelques-uns le restraignent sans
 raison & semblent ne désigner par-là
 qu'une utilité grossière & bornée aux
 biens de la terre. C'est ce qui a
 donné lieu à cette note de M. Bar-
 beyrac. „Il y a ici deux extrémités
 „à éviter: l'une, de ceux qui en con-
 „fondant l'*honnête* avec l'*utile*, &
 C iiiiij „mesu-

„mesurant cette utilité à leur intérêt
„particulier, détruisent ainsi toute
„idée de vertu & de vice, tout Droit
„naturel, toute moralité; l'autre, de
„ceux qui croyant avec raison que la
„pratique de toutes les vertus, de
„toutes les règles du Droit naturel, est
„véritablement & infailliblement a-
„vantageuse à tous les hommes en
„tout & par-tout, confondent cette
„utilité avec l'honnêteté naturelle des
„actions. La première, n'est qu'une
„suite inséparable de l'autre, & un ca-
„ractère auquel on peut distinguer ce
„qui est véritablement honnête, d'a-
„vec ce qui ne l'est que dans l'opini-
„on erronée des hommes. Quand je
„dis: *Il faut rendre le bien pour le*
„*mal, mais non pas le mal pour le*
„*bien: les hommes doivent obéir à*
„*la volonté de Dieu leur Créateur;*
„il y a dans ces propositions une con-
„venance si claire & si évidente, qu'on
„ne peut s'empêcher pour peu qu'on
y fasse

„y fasse attention d'y acquiescer, de
 „trouver beau & honnête ce qu'elles
 „renferment, sans avoir besoin de
 „penser en aucune maniere à l'avan-
 „tage qui revient de leur observation.
 „On est convaincu dès-lors, que si
 „l'on agit contre ces maximes, on pé-
 „che contre la raison, & l'on est por-
 „té à s'en faire des reproches à soi-
 „même. De cela seul naît l'idée du
 „*devoir*, & le but raisonnable de son
 „observation. Il est vrai que pour
 „donner une pleine force à toutes les
 „maximes semblables, où l'on décou-
 „vre une convenance & une beauté
 „naturelle, il faut s'être bien persua-
 „dé de la vérité de la seconde que
 „j'ai donnée pour exemple. Mais
 „lors même qu'on réduit tout comme
 „il le faut à cette règle fundamenta-
 „le, on n'a nul besoin pour sentir l'o-
 „bligation où l'on est de s'y confor-
 „mer, d'envisager l'utilité infinie qui
 „en résulte. Bien plus: ce n'est point
 „pré-

„précisément à cause de cette utilité,
„qu'on doit actuellement faire ce qui
„est conforme à la volonté de DIEU;
„c'est uniquement parce qu'on se re-
„connoît dépendant de lui, & qu'il
„est beau & honnête de lui obéir, en-
„core même que par impossible, il
„exigeât quelque chose d'absolument
„inutile. Que si l'on pense à l'utilité,
„on ne doit pas la regarder simple-
„ment en elle-même, mais en tant
„qu'elle résulte de l'union naturelle &
„merveilleuse que le Créateur a éta-
„blie entre le devoir & la félicité de
„ses créatures. En un mot, c'est
„brouiller les idées & faire de l'acces-
„soire le principal, que d'établir l'uti-
„lité même la plus réelle & la plus
„universelle pour fondement de l'hon-
„nêteté morale, & de l'obligation,
„proprement ainsi nommée. Aussi
„voyons-nous que ceux qui ont igno-
„ré, ou qui n'ont connu que fort im-
„parfaitement cette utilité, n'ont pas
„laissé

„laissé d'être frappés, & d'une manière assez vive, de l'Honnêteté intrinsèque de la plupart des actions conformes au Droit naturel.„ Ne suffit-il pas de répondre, que quand nous disons que l'*utilité* fait le fondement ou le principe de l'obligation, nous parlons d'une utilité noble & bien entendue, qui se trouve principalement dans l'observation de l'ordre & dans la pratique de la vertu, parce que cette observation, cette pratique nous rend plus parfaits; cela seul, dis-je, ne suffit-il pas pour faire tomber tout ce raisonnement, & pour éclaircir les difficultés, dans lesquelles l'Auteur s'embarrasse, & dont il ne sauroit se tirer à l'aide de ses principes? Quand on a une juste idée de l'*utilité*, quand on la fait consister principalement dans la perfection de l'ame; perfection qui fait déjà notre bonheur par elle-même, & qui nous concilie la bienveillance du Créateur; quel

quel danger y a-t-il à confondre en ce sens, l'honnête avec l'utile? Disons plus: la doctrine de ceux, qui séparant l'honnêteté de l'utilité, établissent qu'il y a des choses honnêtes qui ne sont pas utiles, & des choses utiles qui ne sont pas honnêtes; cette doctrine comme les anciens l'ont déjà observé, n'est-elle pas aussi pernicieuse qu'elle est peu solide? Voyez la-dessus ces belles paroles de Cicéron: *in quo lapsa consuetudo deflexit de via, sensimque eò deducta est, ut honestatem ab utilitate secernens, & constituerit honestum esse aliquod, quod utile non esset, & utile, quod non honestum, quâ nulla pernicies major hominum vita potuit adferri (a). Itaque accepimus, socratem execrari solitum eos, qui primùm hæc, naturâ coherentia opinione distraxissent (b).* Maintenant donc que nous savons ce que

(a) De Offic. l. 2. c. 3.

(b) Ibid. l. 3. c. 3.

que l'on doit entendre par le mot d'*utilité*, concluons avec Horace :

Atque ipsa utilitas, justî propc mater & xqui (c).

31. Puisque nous avons commencé à examiner les raisonnemens que fait M. Barbeyrac pour soutenir son hypothèse, ajoutons quelques réflexions sur ce que le même savant, à la fin de sa traduction du *Traité des devoirs de l'homme & du Citoyen*, oppose au jugement que M. de Leibnitz avoit porté sur cet ouvrage de *Puffendorf*. Cette discussion achèvera de mettre au jour l'usage que l'on peut tirer de nos principes. Ce n'est point dans la vue de critiquer un habile homme, que nous finissons cette dissertation par ces remarques : c'est pour faire sentir l'avantage d'une méthode exacte, & pour montrer comment en déterminant les idées, en les rendant distinctes, & en définissant

(c) Lib. I. Sat. 3. p. 98.

nissant les termes, on démêle presque sans peine, des questions dans lesquelles de plus savans que nous se sont embarrassés.

„L'Anonyme, dit M. Barbeyrac, (a)
 „confond manifestement le *devoir*
 „avec les *effets* ou les *motifs de son*
 „*observation*, la force qu'a le *devoir*
 „par lui-même, avec celle qu'il a sur
 „les esprits des hommes, de la ma-
 „niere que la plupart d'entr'eux sont
 „faits.„ Il ne faut pas dire, *la plu-*
part, mais *tous*. Car ce que dit M.
 de Leibnitz, que les devoirs n'ont
 aucune force sans motifs, est vrai à
 l'égard de tous les hommes, sans ex-
 ception; comme nous l'avons établi
 ci-dessus, en faisant voir que l'*obli-*
gation n'est autre chose que *la liai-*
son du motif avec l'action (II. & II.)
 enforte que ce Philosophe étoit fondé
 a sou-

(a) p. 444. Je me sers de la quatrième
 Edition, à Amsterdam chez P. de Coup-
 1718.

à soutenir, que *sans la considération d'une autre vie*, „si l'on n'est „né avec de telles dispositions, & si „l'on n'a été élevé d'une telle manière, que l'on trouve un grand plaisir „dans la vertu, & un grand déplaisir „dans le vice, (bonheur que tout le „monde n'a pas) il n'y aura rien qui „soit capable de détourner d'un grand „crime, lorsqu'on pourra en le commettant, acquérir impunément de „grands biens (a); „ & sur tout, rien en qui puisse nous porter à sacrifier nos biens & notre vie pour l'avantage de la patrie, ou pour le maintien du droit & de la justice (b). Car dans le cas supposé, un homme n'auroit aucun motifs pour faire ce sacrifice, pas même ceux que peut fournir la *beauté* de la vertu. Cependant M. Barbeyrac s'oppose à une doctrine qui nous

(a) P. 442.

(b) P. 441.

nous paroît si évidente. „On est o-
 „bligé, dit-il, (c) non-seulement de
 „ne faire du mal à personne, pour se
 „procurer à soi-même quelque'avanta-
 „ge, mais encore de sacrifier quel-
 „quefois ses biens, ses honneurs & sa
 „vie même, indépendamment de la
 „vue des récompenses & des peines
 „d'une autre vie, & par cette seule
 „raison que ce sont des *devoirs* qui
 „nous sont imposés par le sage Auteur
 „de la Loi naturelle, par le conduc-
 „teur souverain de l'Univers.„ Que
 signifie ici le terme *obligés*? Si M. B.
 a de l'obligation la même idée que
 nous (§. 11. & 12.), certainement ce
 qu'il avance est insoutenable. Car il
 ne reste aucun motif que l'on puisse
 joindre à l'action, dans le cas dont il
 s'agit. Si ce savant veut dire, que
 c'est une règle du *droit*, une maxime
 de la *vertu*, de sacrifier quelquefois
 ses biens, &c. nous en convenons.
 Mais

(c) P. 445.

Mais que fait cela à un homme, qui, comme nous le supposons ici, n'a aucun goût pour la vertu, & ne la préfère point au vice ? Il n'est pas question de déterminer les maximes du *droit* & de la *vertu*, mais de savoir à quoi les hommes pourront être portés ou obligés, dans tel ou tel cas ; comment on pourra leur imposer une espèce de nécessité d'agir, sans les contraindre par une force physique. Ils sont obligés à ces actions, dit l'Auteur, par cette seule raison, que ce sont des *devoirs*, qui nous sont imposés par le sage Auteur de la Loi naturelle, par le conducteur souverain de l'Univers. Mais que fait cette raison à un homme qui n'a rien à attendre de ce Législateur souverain, & qui n'a point d'amour pour la vertu, ainsi que porte l'hypothèse sur laquelle nous raisonnons ?

33. „Quelle de ces deux morales,
„je vous prie, ajoûte M. B. est la plus

D ij „pure,

„pure, la plus noble, & la plus con-
„forme aux idées des sages Payens,
„qui ont si bien distingué entre l'hon-
„nête & l'utile? „ Sans disputer sur
les épithètes de *pure & noble*, de-
mandons à notre tour, quel est le but
de ceux qui enseignent le Droit natu-
rel, & la morale? N'est-ce pas de
porter les hommes à l'observation de
la justice, à la pratique de la vertu?
Quelle morale est donc la plus raison-
nable & la plus utile; celle qui fon-
dée sur la nature de l'homme, le por-
te à la vertu, par la considération de
ses intérêts les plus chers: ou celle qui
est si *pure & si noble*, qu'elle se trou-
ve hors de notre portée & absolu-
ment inefficace pour fléchir notre vo-
lonté? Quant aux idées des *sages*
Payens, nous avons vû que le plus
sages étoient bien éloignés de *si bien*
distinguer entre l'honnête & l'uti-
le. *Socrates*, dit *Ciceron*, *avoit en*
exécration ceux qui les premiers
ont

ont séparé dans leurs opinions, des choses que la nature a intimement unies.

34. M. B. poursuit; „ Mais comment accorder le raisonnement de „notre Anonyme avec ce qu'il dit ici, „qu'il y a un *degré de droit naturel*, „qui peut avoir lieu, même par „rapport à un Athée; & avec ce „qu'il soutient encore plus bas, qu'il „y auroit quelque obligation naturelle, quand même on accorderoit „qu'il n'y a point de divinité.“

L'Anonyme, ou M. de Leibnitz, ne s'est point contredit. Il avance (p. 141.) que *négliger la considération d'une autre vie, qui a une liaison inséparable avec la providence divine . . . , c'est détruire plusieurs devoirs de la vie.* Il ne dit pas que c'est les détruire tous; au contraire, il reconnoît qu'il y auroit encore un grand nombre de devoirs pour un Athée; parce qu'il y en a en effet plu-

D iij sieurs

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*, se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*, se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 peut-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

D iij tre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*; se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

D iij tre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs*
 qui nous y *obligent*, se trouvent dans
 leur *utilité*, même par rapport à cette
 vie, & qu'un Athée peut bien au-
 si trouver des motifs suffisans en plu-
 sieurs cas, dans la seule *beauté* de la
 vertu. M. B. en même tems qu'il re-
 proche une contradiction à son adver-
 saire, ne peut s'empêcher d'alléguer
 lui-même, dans les deux pages sui-
 vantes (446. & 447.) ce qui détruit
 cette prétendue contradiction. On
 peut les lire. Je passe à un autre en-
 droit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs*
 qui nous y *obligent*, se trouvent dans
 leur *utilité*, même par rapport à cet-
 te vie, & qu'un Athée peut bien aus-
 si trouver des motifs suffisans en plu-
 sieurs cas, dans la seule *beauté* de la
 vertu. M. B. en même tems qu'il re-
 proche une contradiction à son adver-
 saire, ne peut s'empêcher d'alléguer
 lui-même, dans les deux pages sui-
 vantes (446. & 447.) ce qui détruit
 cette prétendue contradiction. On
 peut les lire. Je passe à un autre en-
 droit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *mi-lieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

D iij tre?

seurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*, se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

D iij tre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs*
 qui nous y *obligent*, se trouvent dans
 leur *utilité*, même par rapport à cette
 vie, & qu'un Athée peut bien au-
 si trouver des motifs suffisans en plu-
 sieurs cas, dans la seule *beauté* de la
 vertu. M. B. en même tems qu'il re-
 proche une contradiction à son adver-
 faire, ne peut s'empêcher d'alléguer
 lui-même, dans les deux pages sui-
 vantes (446. & 447.) ce qui détruit
 cette prétendue contradiction. On
 peut les lire. Je passe à un autre en-
 droit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *mi-lieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'au-

D iij tre?

fieurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*, se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour-

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *milieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'au-

D iij tre?

sieurs dont les *raisons*, ou les *motifs* qui nous y *obligent*, se trouvent dans leur *utilité*, même par rapport à cette vie, & qu'un Athée peut bien aussi trouver des motifs suffisans en plusieurs cas, dans la seule *beauté* de la vertu. M. B. en même tems qu'il reproche une contradiction à son adversaire, ne peut s'empêcher d'alléguer lui-même, dans les deux pages suivantes (446. & 447.) ce qui détruit cette prétendue contradiction. On peut les lire. Je passe à un autre endroit.

35. „ Il n'y a donc point de milieu :
 „ ou l'obligation des règles du Juste
 „ entre les hommes est absolument in-
 „ dépendante de la divinité, & fondée
 „ uniquement sur la nature même des
 „ choses, comme *les principes de l'*
 „ *Arithmétique & de la Géométrie* ;
 „ ou elle n'est du tout point fondée
 „ sur la nature des choses (a). „ Et
 pour

(a) p. 470.

pourquoi n'y auroit-il point de *mi-lieu*? Il y en a un certainement; & le voici: l'*obligation* naît de la nature même des choses: mais la divinité est au nombre de ces choses, dont la nature détermine les *régles* du *Juste* & de l'*injuste*, & fournit les *motifs* qui constituent l'*obligation*. De plus, nous avons observé (§. 29.) que la volonté de Dieu est aussi un principe immédiat, & très-puissant, de l'*obligation*. Il n'est pas difficile de prouver ce qu'avance M. DE LEIBNITZ; que l'opinion de ceux qui font naître tout droit de la volonté d'un Supérieur, est destituée de fondement, & qu'il faut toujours en revenir à la nature des choses. Quand un homme, qui n'a d'autres lumières que celles de la raison, reconnoît qu'une telle action est *bonne*; & une telle autre, *mauvaise*; quelle preuve a-t-il que la volonté de Dieu soit, qu'il fasse la première, & qu'il s'abstienne de l'autre?

D iij tre?

tre? Sa raison, direz-vous, lui apprend, que Dieu veut tout ce qui est *bon*. Fort bien. Mais cette réponse même fait voir, que la qualité intrinsèque de l'action est déjà une raison de la préférer, en faisant abstraction de la volonté de Dieu, & que la volonté de Dieu même se règle sur cette raison. Cette volonté n'est donc pas le *premier principe*, le *fondement* de la préférence que mérite le *bon* sur le *mauvais*: elle ajoute seulement un grand poids à la raison prise de la nature des choses; & quand elle est clairement connue, elle doit nous tenir lieu de tout, & elle fait une raison suffisante pour nous déterminer, sans ultérieur examen sur le mérite propre de la chose prescrite (§. 29.)

36. La nature des choses par „elle-
„même, ajoute M. B. (a), ne sauroit
„nous imposer une *obligation*, pro-
„pre-

(a) Ibid.

„prement ainsi nommée, Qu'il y ait
 „tel ou tel rapport d'égalité & de pro-
 „portion, de convenance ou de dis-
 „convenance, dans la nature des cho-
 „ses, cela seul ne nous engage qu'à
 „reconnoître ce rapport : il faut quel-
 „que chose de plus pour gêner notre
 „liberté, pour nous assujettir à régler
 „nos actions d'une certaine manière. „
 Il est vrai que ces rapports de conve-
 nance ou de disconvenance, qui sont
 entre les choses, ne nous engagent
 par eux-mêmes qu'à reconnoître ces
 rapports : mais l'influence que ces
 mêmes choses peuvent avoir en vertu
 de ces rapports, sur notre félicité, est
 un puissant motif, qui nous oblige à
 agir, ou à ne pas agir : puisque l'*obli-*
gation est la liaison du motif avec
 l'action (§. 12.). Voilà ce *quelque*
chose de plus, que M. B. demande,
pour gêner notre liberté & pour
nous assujettir à régler nos actions
d'une certaine manière.

D iiiiij

37. La

37. „ La raison, dit-il, encore (a)
 „ considérée en elle-même & indépen-
 „ damment du Créateur qui nous l'a
 „ donnée, ne peut pas non plus nous
 „ mettre dans une nécessité indispen-
 „ sible de suivre ces idées, quoiqu'elle
 „ les approuve, comme fondées sur la
 „ nature des choses. Car 1. les pas-
 „ sions opposent à ces idées abstraites
 „ & spéculatives, des idées sensibles &
 „ touchantes, &c. „ Si la raison nous
 fait voir clairement qu'en suivant *ces*
idées fondées sur la nature des
choses, nous travaillons à notre plus
 grand *bien*, à notre vraie félicité,
 elle nous met dans la nécessité de les
 suivre; puisque cette *nécessité* n'est
 autre chose que l'*obligation passive*
 (§. 12.), laquelle naît de l'*obligation*
active (§. 13.) qui consiste dans la liaison
 du motif avec l'action (§. 11. & 12.).
 La plus forte & la plus générale de
 nos passions étant l'amour de nous-
 mêmes

(a) P. 471.

mêmes & le désir du bonheur (§. 19.): quelle passion pourra s'opposer avec succès aux conseils de la raison, quand elle nous fera voir clairement la liaison d'une certaine action avec notre félicité? Il n'y a qu'à nous éclairer sur ce qui est véritablement propre à faire notre bonheur: & nos passions mêmes nous porteront à remplir notre devoir.

38. „Pourquoi, dit notre Auteur, „dans la même page, suivrions-nous „les lumières de notre esprit, plutôt „que le penchant de notre cœur, s'il „n'y a aucun principe extérieur, au- „cun être au-dessus de nous, qui „nous y assujettisse? „ C'est parce que nous comprenons que les lumières de notre esprit nous conduiront plus sûrement à la félicité, que le penchant de notre cœur. Et sans cette considération, que pourroit ce principe extérieur sur notre volonté; & comment cet être qui est au-dessus de

de nous, pourroit-il nous assujettir à suivre librement ses ordres, plutôt que notre penchant? Il ne peut certainement nous y assujettir que par des *motifs*, capables de fléchir notre volonté. Il pourroit nous forcer, par une action physique: mais ce ne seroit plus nous imposer une obligation, nous n'agirions plus librement. Il est vrai, sans doute, que la considération d'un Maître souverain, notre Créateur, est d'une grande efficace pour nous imposer l'*obligation* de pratiquer les devoirs de la morale. C'est pourquoi M. Leibnitz a dit plus haut, que *négliger la considération d'une autre vie, qui a une liaison inséparable avec la providence divine, c'est priver le Droit naturel de la plus belle de ses parties & détruire en même tems plusieurs devoirs de la vie.* En effet, quoique toute *bonne action* soit utile par elle-même, & toute *mauvaise action* nuisible

nuisible ; il est mille cas, dans lesquels nous ne voyons pas assez clairement cette influence que les actions ont par elles-mêmes sur notre bonheur, pour que cette considération l'emporte sur la force de nos penchans. Mais l'idée d'un Dieu sage, bon, & juste dispensateur des *biens* & des *maux*, cette idée, dis-je, toujours présente à notre esprit, nous porte à une action que nous savons être conforme à sa volonté, quoique nous n'apercevions pas dans ce moment, les raisons prises de la nature même de cette action, qui devroient nous porter à lui donner la préférence. Au reste, il faut remarquer, que cette idée d'une divinité n'agit sur nous que comme un motif. D'où vient qu'elle a tant d'efficace pour nous déterminer, qu'elle nous *oblige* si fortement ? C'est parce que nous sommes convaincus, que rien n'est plus important pour notre félicité, qu'une
par-

devoirs y auroit-il pour un homme qui renonceroit à son bonheur temporel & éternel ! S'il est capable par lui-même d'y renoncer, que pourra-t-il y avoir *d'ailleurs qui l'en empêche* ; & que lui importe le droit d'une *autre personne intéressée* à sa conduite ? Je conviens que cette *autre personne* sera en droit de le contraindre comme on contraint un fou en le garrotant : mais elle ne pourra jamais *l'obliger* à agir *volontairement*. On n'auroit jamais avancé des paradoxes si insoutenables, si l'on s'étoit fait des notions distinctes des choses, & si l'on eût commencé par donner de bonnes définitions des termes. Nous avons prouvé (§. II. & 12.), que l'on ne peut entendre par celui d'*obligation*, que la connexion du motif avec l'action ; d'où il paroît, qu'il n'y a point d'*obligation* pour un homme qui renonce à tous ses intérêts. Et quant au *devoir*, que l'on prenne ce terme dans

dans quel sens on voudra, on ne fera jamais voir qu'il y ait des devoirs pour un homme capable de renoncer à la félicité. Si l'on dit, que notre *devoir* est, la maniere dont nous devons déterminer nos actions, pour qu'elles soient bonnes & droites (§. 16.), ou qu'un *devoir* est une action déterminée conformément à la loi, en tant que nous sommes *obligés* de la déterminer de cette maniere; nous avons fait voir (§. 17.), que toute la force du *devoir*, en ce sens vient de l'*obligation* telle que nous l'avons définie (§. 12.). Si les *devoirs*, comme on les définit souvent en Théologie, sont des choses que nous devons pratiquer si nous voulons plaire à Dieu & être heureux, il est encore plus évident qu'il n'y en a point pour un homme qui renonce à tout intérêt. Qu'importe à un tel homme, que Dieu approuve une action, qu'il la *veuille*, qu'il la *com-*
E *mande*?

devoirs y auroit-il pour un homme qui renonceroit à son bonheur temporel & éternel! S'il est capable par lui-même d'y renoncer, que pourra-t-il y avoir *d'ailleurs qui l'en empêche*; & que lui importe le droit d'une *autre personne intéressée* à sa conduite? Je conviens que cette *autre personne* sera en droit de le contraindre comme on contraint un fou en le garrotant: mais elle ne pourra jamais *l'obliger* à agir *volontairement*. On n'auroit jamais avancé des paradoxes si insoutenables, si l'on s'étoit fait des notions distinctes des choses, & si l'on eût commencé par donner de bonnes définitions des termes. Nous avons prouvé (§. II. & 12.), que l'on ne peut entendre par celui d'*obligation*, que la connexion du motif avec l'action; d'où il paroît, qu'il n'y a point d'*obligation* pour un homme qui renonce à tous ses intérêts. Et quant au *devoir*, que l'on prenne ce terme dans

dans quel sens on voudra, on ne fera jamais voir qu'il y ait des devoirs pour une homme capable de renoncer à la félicité. Si l'on dit, que notre *devoir* est, la manière dont nous devons déterminer nos actions, pour qu'elles soient bonnes & droites (§. 16.), ou qu'un *devoir* est une action déterminée conformément à la loi, en tant que nous sommes *obligés* de la déterminer de cette manière; nous avons fait voir (§. 17.), que toute la force du *devoir*, en ce sens vient de l'*obligation* telle que nous l'avons définie (§. 12.). Si les *devoirs*, comme on les définit souvent en Théologie, sont des choses que nous devons pratiquer si nous voulons plaire à Dieu & être heureux, il est encore plus évident qu'il n'y en a point pour un homme qui renonce à tout intérêt. Qu'importe à un tel homme, que Dieu approuve une action, qu'il la *veuille*, qu'il la *commande*?

E *mande?*

mande? Pourquoi lui obéiroit il, s'il ne se soucie, ni de faire ce qui est *beau & louable*, ni de travailler à être heureux? Or il ne s'en souciera nullement, s'il peut renoncer à tout avantage. Enfin dans un sens particulier, nos *devoirs* à l'égard des autres sont, des choses qu'ils ont *droit* d'exiger de nous, que nous leur *de-*
vons; en sorte qu'ils pourroient avec *justice*, nous faire du *mal*, si nous refusions de nous en acquiter. Mais, en ce sens encore, que deviendront ces *devoirs* pour quiconque renonceroit à ses intérêts? Et comment le portera-t-on à les observer, autrement que par la force? Fera-t-il pour autrui, ce qu'il ne feroit pas pour lui-même?

40. Voici une autre objection.
„Mais ce qu'il faut sur-tout bien con-
„sidérer, c'est que notre raison con-
„sidérée hors de toute dépendance
„du Créateur de qui nous la tenons,
„n'est

„n'est au fond autre chose, que nous-
 „mêmes. Or personne ne peut s'im-
 „poser à soi même une nécessité in-
 „dispensable d'agir ou de ne point
 „agir de telle ou telle manière (a).”
 C'est ici une pure pétition de prin-
 cipe. L'objection est fondée sur ce
 sentiment que nous avons assez réfuté,
 que toute *obligation* vient d'un
 principe externe, de la volonté d'un
 Supérieur. D'ailleurs, il faut remar-
 quer, que ce n'est pas notre raison
 qui nous impose l'*obligation*, elle ne
 fait qu'appercevoir la liaison du mo-
 tif avec l'action, qui constitue l'*obli-*
gation. Cette liaison vient de la
 nature des choses, & c'est le Créa-
 teur qui l'a établie, quand il a fait
 les choses telles quelles sont. Voilà
 de quoi répondre d'avance à ce qu'a-
 joute M. B. „Car afin que la nécessi-
 „té ait lieu véritablement, il faut sans
 „contredit qu'elle ne puisse point
 E ij „cesser

(a) P. 472.

„cesser au gré de celui qui y est sou-
 „mis, autrement elle se réduit à rien.,,
 Cette nécessité, ou l'*obligation* ne
 peut point sans doute, cesser à notre
 gré. Car il ne dépend pas de nous,
 de séparer un motif, d'une action à
 laquelle il se trouve joint par la na-
 ture des choses.

41. J'ai cru que ce petit nombre
 de réflexions sur ce que le savant
 Traducteur de *Puffendorf* oppose
 au *jugement d'un anonyme*, pour-
 roit servir à répandre un plus grand
 jour sur la matière; & c'est dans la
 même vue que je finirai en rappor-
 tant ces belles paroles de l'Anonyme,
 ou de M. DE LEIBNITZ (a). „Ce
 „que nous venons de dire, est d'un
 „grand usage par rapport à la prati-
 „que de la véritable piété. Car il
 „ne suffit pas d'être soumis à Dieu
 „comme on obéiroit à un tyran: &
 „il ne faut pas seulement le craindre,
 à cause

(a) §. 16. p. 476.

„à cause de sa grandeur, mais encore
 „l'aimer à cause de sa bonté; ce sont
 „des maximes de la droite raison,
 „aussi bien que des préceptes de l'é-
 „criture. Et c'est à quoi mènent les
 „bons principes de Jurisprudence,
 „qui s'accordent aussi avec la saine
 „Théologie, & qui portent à une
 „véritable vertu. Bien-loin que
 „ceux qui font de bonnes actions,
 „non par un motif d'espérance ou de
 „crainte de la part d'un Supérieur,
 „mais par l'effet du penchant de leur
 „cœur, n'agissent pas justement: ce
 „sont eux au contraire qui agissent
 „le plus justement, puisqu'ils imitent
 „en quelque manière la justice de
 „Dieu. Car quand on fait du bien
 „par l'amour de Dieu ou du pro-
 „chain, on trouve du plaisir dans
 „son action même (telle étant la na-
 „ture de l'amour) & on n'a pas be-
 „soin d'autre éguillon, ou de com-
 „mandement d'un Supérieur. C'est

E iij

d'une

„d'une telle personne qu'il est dit,
 „*que la Loi n'est pas faite pour le*
 „*juste (a)*. Tant il est contraire
 „à la raison, de dire, que la loi
 „seule ou la seule contrainte, fasse le
 „juste. Il faut avouer pourtant,
 „que ceux qui ne sont pas parvenus
 „à ce point de perfection ne sont
 „susceptibles d'obligation que par
 „l'espérance ou la crainte ; & que
 „c'est sur-tout dans l'attente de la
 „vengeance divine, qu'on trouve une
 „nécessité pleine & entière, & qui
 „ait de la force par rapport à tous
 „les hommes, d'observer les règles de
 „la justice & de l'équité.“

(a) Timoth. I. 8.

DISSER-

DISSERTATION

sur cette Question :

SI LA LOI NATURELLE

PEUT PORTER LA SOCIÉTÉ
A SA PERFECTION, SANS
LE SECOURS DES LOIX PO-
LITIQUES.

1. **C**ette question proposée il y a deux ou trois années par une Académie, me parut choisie avec d'autant plus de sagesse, que si on veut la traiter solidement & par principes, il faut méditer sur les fondemens, sur la nature & sur le but de la morale & de la politique. On ne fauroit trop souvent inviter les hommes à de pareilles recherches.

2. Pour développer ce sujet intéressant d'une manière nette & pré-

E iij

cise,

cise, & pour décider la question sans équivoque; il est nécessaire avant toutes choses, de déterminer exactement la signification des termes, & de rendre claires & distinctes les notions qui y répondent. C'est là le point essentiel dans les matieres de morale: & quand il est bien éclairci, la décision suit naturellement & se présente d'elle-même. Voyons donc ce que c'est que *la perfection* de la société, la *Loi naturelle*, & les *Loix politiques*.

3. La perfection d'une chose en général, consistant dans l'harmonie, ou dans l'accord de tout ce qui se trouve en elle, pour concourir au même but; il faut voir quel est le but de la société, si l'on veut connoître précisément en quoi consiste sa perfection.

4. L'homme désire naturellement la perfection & le bonheur, & il est doué d'intelligence & d'une volonté libre

libre, pour s'y élever. Mais il ne peut y travailler, s'il ne jouit d'une vie tranquille, s'il n'a les moyens de pourvoir à sa sûreté & à tous ses besoins: & il n'est personne qui puisse se procurer ces avantages, sans le secours des autres. C'est ce qui a porté les hommes à former une société, dans laquelle ils se promettoient de les rencontrer. La perfection de cette société consiste donc, en ce que tout y soit tellement réglé, que non-seulement tous les membres voyent leur personne en sûreté, mais encore que le travail de chacun d'eux lui procure les nécessités & même les commodités de la vie, afin que rien ne l'empêche d'avancer sa propre perfection & son bonheur, en répondant aux vues du Créateur.

5. Pour qu'une société soit bien constituée, que tout y soit en ordre, & que chaque particulier puisse vaquer tranquillement à ses affaires, il

E iiiij faut

faut qu'il y ait des règles de conduite, fondées sur de sages raisons, & auxquelles tous les membres se soumettent. Ces règles sont des *Loix* Nous en connoissons de deux fortes; la *Loi naturelle*, & les *Loix politiques* ou civiles.

6. La *Loi naturelle* consiste dans des règles de conduite, fondées sur la nature des choses; & particulièrement sur la nature de l'homme. Nous la connoissons par la raison. Cette faculté de l'ame nous découvre la convenance, ou la disconvenance, qui se trouve entre les actions libres, & la nature des choses & de l'homme en particulier; elle nous convainc de plus, que si nous voulons agir en Etres raisonnables, nous devons observer soigneusement ces différens rapports des actions avec la nature des choses, & sur-tout avec la nature de l'homme, rapports qui font le *bien* & le *mal*, le *bon* & le *mauvais*. Elle nous apprend

prend que nous sommes obligés de pratiquer le premier, & d'éviter le dernier. Enfin nous ne pouvons douter qu'en agissant ainsi, nous ne remplissions la volonté du Créateur, qui nous en a imposé la Loi, par cela même qu'il a établi les choses telles qu'elles sont.

7. Les anciens avoient la même idée que nous de la Loi naturelle. Voici la définition qu'ils en donnoient: *lex est ratio summa insita in natura, quæ jubet ea quæ facienda sunt, prohibetque contraria* (a). Cicéron dit encore dans le même endroit: *eadem ratio, cum est in hominis mente confirmata & confecta, lex est.* Et le même Philosophe, avec les plus sages de l'antiquité, rapporte toute la Loi naturelle à cette règle générale, que l'homme doit vivre d'une manière convenable à sa nature, *naturæ convenienter vivere.*

En

(a) Cicero, de Legib. l. I.

En effet, on peut déduire de la nature de l'homme, tous ses devoirs ou tous les préceptes de la Loi naturelle, de même que les mathématiciens déduisent toutes les Loix du mouvement, de cette seule proposition, fondée sur la nature des corps: tout corps persévère dans son état de repos ou de mouvement, tant qu'aucune force externe ne l'oblige à le quitter.

8. Il paroît dès-là, *que la loi naturelle s'étend à tous.* Puisqu'elle nous prescrit de faire toujours ce qui est le plus convenable à notre nature, il n'est aucune rencontre où elle puisse nous manquer. Car par-tout où il y aura un *meilleur* parti à prendre, elle nous ordonne de le choisir. Et s'il étoit possible de trouver des cas d'une parfaite indifférence, il seroit inutile qu'aucune Loi en décidât.

9. Enfin observons encore, *que la Loi naturelle étant essentielle à l'homme,*

me, fondée sur sa nature & sur celle des choses, elle est éternelle, immuable, & prescrite par le Créateur. C'étoit le sentiment des jurisconsultes Romains. *Sed naturalia quidem jura*, dit l'Empereur Justinien (a) *que apud omnes gentes pleraque observantur, divinâ quâdam providentiâ constituta, semper firma atque immutabilia permanent.* D'où il suit manifestement, qu'aucune Loi ne peut être contraire à celle de la nature.

10. C'est ce qu'il est très-important d'observer à l'égard des Loix politiques ou civiles. Celles-ci sont des règles de conduite, établies par l'autorité publique, pour le bien de la société & munies d'une *obligation* positive, par le moyen des peines attachées à leur inobservation. Comme elles ne peuvent point être contrai-

(a) Instit. §. II. tit. de jure nat. Gent. & Civ.

traies à la Loi naturelle (§. 9.), & que celle ci s'étend à tout (§. 8.); les Loix politiques coïncident, dans le fonds avec elle. Ce qui les distingue, c'est 1^o. qu'elles sont écrites, ou énoncées en termes formels, & qu'elles réduisent la Loi naturelle en règles générales, pour tous les cas de même espèce. 2^o. Qu'elles sont munies de l'autorité civile, & accompagnées de l'obligation positive, que la sanction pénale ajoute à l'obligation naturelle.

II. Comme il est impossible de réduire la Loi naturelle en règles générales, dirigées au bien de la société & accommodées aux circonstances, sans lui faire souffrir quelques légers changemens, ou quelques déviations, dans les cas particuliers, c'est ce qui a donné lieu à cette définition du droit civil, qui se trouve dans la Loi 6. du digeste, *de justitia & jure: jus civile est, quod neque in totum à naturali*

rurali vel gentium recedit, nec per omnia ei inservit. Itaque cum aliquid addimus vel detrahimus juri communi, jus proprium, i. e. civile efficitur.

12. Selon l'idée que nous avons donnée de la Loi naturelle, il est manifeste que cette Loi est suffisante en elle-même, pour porter la société à sa perfection; & si on ne demandoit que cela, j'estime que la question seroit décidée. Une Loi fondée sur la nature des choses, particulièrement sur la nature de l'homme, & qui par conséquent est la sagesse & la justice même, une Loi qui peut s'appliquer à tous les cas; une Loi en un mot, qui pourroit *sagement à tout*, est sans-doute propre à régler parfaitement une société. Elle produiroit infailliblement cet effet si les hommes étoient tels qu'ils devroient être; si n'abusant jamais de leur liberté, ils s'efforçoient de *vivre convenablement*

ment à leur nature. Cette règle étant aux Loix naturelles, ce qu'est aux Loix du mouvement, la proposition, ou l'Axiôme que nous avons cité (§. 7.), si les hommes avoient soin d'observer tous les préceptes qui en découlent, comme les corps suivent les Loix qui leur sont données, on verroit dans le monde moral, dans la société humaine, le même ordre & la même harmonie, que nous admirons dans le monde matériel.

13. Quand je dis, si les hommes étoient tels qu'ils devroient être, je ne demande point qu'ils fussent au dessus de l'humanité, mais seulement qu'ils fissent de leurs facultés, l'usage qu'ils pourroient en faire aisément. Supposons mille personnes, de l'un & de l'autre sexe, choisies dans ce qu'il y a de plus raisonnable & de plus vertueux en Europe, & qu'elles forment ensemble une espèce de petite république. Qui peut douter que cette
socié-

société ne fût mieux réglée, par la Loi naturelle seule, qu'aucune autre ne l'a jamais été, par le secours des Loix politiques? Ces mille personnes seront assez éclairées, pour connoître la Loi naturelle, & pour être convaincues que leur plus grand intérêt demande qu'elles s'y conforment exactement. Dès-là, que manquera-t-il à leur société, pour être aussi parfaite qu'une société d'hommes peut l'être? Ils auront une Loi juste, sage & complete, connue de tous les membres & accompagnée de motifs suffisans pour déterminer leur volonté. Sans s'affujettir à l'autorité d'un Gouvernement, tous se reconnoîtront *obligés*, par cette Loi qu'ils tiennent de la nature, à procurer le bien commun. Ils dirigeront à ce but, leurs talens, leurs travaux: tous concourront à maintenir l'ordre & la paix. S'il survient des différens, ils choisiront des arbitres pour les terminer.

F Et

Et s'il arrivoit qu'un particulier, entraîné par la force d'une passion violente, s'écartât de son devoir, les autres, dont la raison ne seroit point obscurcie par les mêmes nuages, ne le réprimeroient-ils pas aisément & d'un commun accord, sans exciter le moindre trouble dans la société? En vain objecteroit-on, qu'il faut des réglemens pour le commerce, par exemple, & pour les tems critiques de guerre ou de contagion, & une autorité souveraine pour les faire observer. La raison suggérera dans ces occasions de sages mesures, à des gens tels que nous les supposons, & la Loi naturelle les obligera à les garder religieusement, puisqu'elles tendront au bien de la société.

14. Mais les hommes sont très-différens, & de ce qu'ils devroient être, & de ces mille personnes, dont nous venons de parler. Deux choses rendent la Loi naturelle inefficace à leur égard,

égard, 1^o. a plupart ne connoissent point, dans tous les cas, ce qu'elle décide, soit qu'ils manquent des lumières nécessaires, soit que les passions & les préjugés leur fassent illusion, & les jettent dans l'erreur, en leur représentant comme légitime, ou indifférent ce qui est criminel. Il est même des circonstances délicates, dans lesquelles la prévention la plus légère écarte un honnête-homme de la vérité, sans qu'il s'en apperçoive. 2^o. Les hommes ne sont pas toujours assez éclairés sur leurs véritables intérêts, pour être sensibles aux motifs dont la Loi naturelle est accompagnée, & souvent dans la Passion, ces motifs ne se présentent pas à leur esprit, ou ils ne le frappent pas assez vivement. Deux choses portent un homme raisonnable à l'observation de cette Loi. 1^o. L'obéissance qu'il doit à son Créateur. 2^o. Les avantages qui sont une suite naturelle de cette observation.

La vertu orne l'ame & l'ennoblit par sa beauté, & elle est toujours dans ses effets & dans ses conséquences, plus solidement utile que le vice.

Oderunt peccare boni, virtutis amore.

Mais l'expérience ne prouve que trop, combien peu ces deux motifs ont d'empire sur le commun des hommes. La plupart ne pensent guères à Dieu dans les accès de leurs passions; ou s'ils y pensent, en des occasions plus tranquilles, sa bonté leur fait illusion, & ils se flatent qu'après avoir satisfait leurs désirs, ils obtiendront aisément leur pardon. N'en est-il pas même d'assez aveugles, pour méconnoître leur Créateur? Quant au second motif, que le nombre de ceux qui le connoissent & qui y sont sensibles, est petit! Ce seroit un plaisant moyen d'arrêter un scélérat, que de lui représenter, qu'il avilit, par ses crimes, la dignité de son être, & que la

la pauvreté accompagnée de la vertu, est plus solidement avantageuse, qu'une opulence criminelle. Une raison si belle & si efficace dans l'esprit, d'un homme sage, deviendrait ridicule aux yeux d'un misérable, abruti par le vice.

15. Il a donc été nécessaire, pour le bien de la société de remédier à ces inconvéniens, & de suppléer à ce qui manque à la Loi naturelle, non en elle-même, mais eût égard à la corruption des hommes. Pour que cette Loi parfaite en soi, devienne suffisante pour régler une société d'hommes, tels qu'ils sont, il faut 1^o. qu'elle puisse être connue de tout le monde, & qu'elle ait un sens fixe & le même pour tous les membres. C'est le moyen de prévenir les disputes & les autres inconvéniens, qui naîtroient en foule de l'ignorance, des passions & des préjugés, qui mettent une diversité si prodigieuse dans les sentimens des

F iij hom-

La vertu orne l'ame & l'ennoblit par sa beauté, & elle est toujours dans ses effets & dans ses conséquences, plus solidement utile que le vice.

Oderunt peccare boni, virtutis amore.

Mais l'expérience ne prouve que trop, combien peu ces deux motifs ont d'empire sur le commun des hommes. La plupart ne pensent guères à Dieu dans les accès de leurs passions; ou s'ils y pensent, en des occasions plus tranquilles, sa bonté leur fait illusion, & ils se flatent qu'après avoir satisfait leurs désirs, ils obtiendront aisément leur pardon. N'en est-il pas même d'assez aveugles, pour méconnoître leur Créateur? Quant au second motif, que le nombre de ceux qui le connoissent & qui y sont sensibles, est petit! Ce seroit un plaisant moyen d'arrêter un scélérat, que de lui représenter, qu'il avilit, par ses crimes, la dignité de son être, & que la
la

la pauvreté accompagnée de la vertu, est plus solidement avantageuse, qu'une opulence criminelle. Une raison si belle & si efficace dans l'esprit d'un homme sage, deviendrait ridicule aux yeux d'un misérable, abruti par le vice.

15. Il a donc été nécessaire, pour le bien de la société de remédier à ces inconvéniens, & de suppléer à ce qui manque à la Loi naturelle, non en elle-même, mais eût égard à la corruption des hommes. Pour que cette Loi parfaite en soi, devienne suffisante pour régler une société d'hommes, tels qu'ils sont, il faut 1^o. qu'elle puisse être connue de tout le monde, & qu'elle ait un sens fixe & le même pour tous les membres. C'est le moyen de prévenir les disputes & les autres inconvéniens, qui naissent en foule de l'ignorance, des passions & des préjugés, qui mettent une diversité si prodigieuse dans les sentimens des

F iij hom-

La vertu orne l'ame & l'ennoblit par sa beauté, & elle est toujours dans ses effets & dans ses conséquences, plus solidement utile que le vice.

Oderunt peccare boni, virtutis amore.

Mais l'expérience ne prouve que trop, combien peu ces deux motifs ont d'empire sur le commun des hommes. La plupart ne pensent guères à Dieu dans les accès de leurs passions; ou s'ils y pensent, en des occasions plus tranquilles, sa bonté leur fait illusion, & ils se flatent qu'après avoir satisfait leurs désirs, ils obtiendront aisément leur pardon. N'en est-il pas même d'assez aveugles, pour méconnoître leur Créateur? Quant au second motif, que le nombre de ceux qui le connoissent & qui y sont sensibles, est petit! Ce seroit un plaisant moyen d'arrêter un scélérat, que de lui représenter, qu'il avilit, par ses crimes, la dignité de son être, & que la

la pauvreté accompagnée de la vertu, est plus solidement avantageuse, qu'une opulence criminelle. Une raison si belle & si efficace dans l'esprit d'un homme sage, deviendrait ridicule aux yeux d'un misérable, abruti par le vice.

15. Il a donc été nécessaire, pour le bien de la société de remédier à ces inconvéniens, & de suppléer à ce qui manque à la Loi naturelle, non en elle-même, mais eût égard à la corruption des hommes. Pour que cette Loi parfaite en soi, devienne suffisante pour régler une société d'hommes, tels qu'ils sont, il faut 1^o. qu'elle puisse être connue de tout le monde, & qu'elle ait un sens fixe & le même pour tous les membres. C'est le moyen de prévenir les disputes & les autres inconvéniens, qui naîtroient en foule de l'ignorance, des passions & des préjugés, qui mettent une diversité si prodigieuse dans les sentimens des

F iij hom-

La vertu orne l'ame & l'ennoblit par sa beauté, & elle est toujours dans ses effets & dans ses conséquences, plus solidement utile que le vice.

Oderunt peccare boni, virtutis amore.

Mais l'expérience ne prouve que trop, combien peu ces deux motifs ont d'empire sur le commun des hommes. La plupart ne pensent guères à Dieu dans les accès de leurs passions; ou s'ils y pensent, en des occasions plus tranquilles, sa bonté leur fait illusion, & ils se flatent qu'après avoir satisfait leurs désirs, ils obtiendront aisément leur pardon. N'en est-il pas même d'assez aveugles, pour méconnoître leur Créateur? Quant au second motif, que le nombre de ceux qui le connoissent & qui y sont sensibles, est petit! Ce seroit un plaisant moyen d'arrêter un scélérat, que de lui représenter, qu'il avilit, par ses crimes, la dignité de son être, & que
la

la pauvreté accompagnée de la vertu, est plus solidement avantageuse, qu'une opulence criminelle. Une raison si belle & si efficace dans l'esprit d'un homme sage, deviendrait ridicule aux yeux d'un misérable, abruti par le vice.

15. Il a donc été nécessaire, pour le bien de la société de remédier à ces inconvéniens, & de suppléer à ce qui manque à la Loi naturelle, non en elle-même, mais en égard à la corruption des hommes. Pour que cette Loi parfaite en soi, devienne suffisante pour régler une société d'hommes, tels qu'ils sont, il faut 1^o. qu'elle puisse être connue de tout le monde, & qu'elle ait un sens fixe & le même pour tous les membres. C'est le moyen de prévenir les disputes & les autres inconvéniens, qui naîtroient en foule de l'ignorance, des passions & des préjugés, qui mettent une diversité si prodigieuse dans les sentimens des

F iij hom-

La vertu orne l'ame & l'ennoblit par sa beauté, & elle est toujours dans ses effets & dans ses conséquences, plus solidement utile que le vice.

Oderunt peccare boni, virtutis amore.

Mais l'expérience ne prouve que trop, combien peu ces deux motifs ont d'empire sur le commun des hommes. La plupart ne pensent guères à Dieu dans les accès de leurs passions; ou s'ils y pensent, en des occasions plus tranquilles, sa bonté leur fait illusion, & ils se flatent qu'après avoir satisfait leurs désirs, ils obtiendront aisément leur pardon. N'en est-il pas même d'assez aveugles, pour méconnoître leur Créateur? Quant au second motif, que le nombre de ceux qui le connoissent & qui y sont sensibles, est petit! Ce seroit un plaisant moyen d'arrêter un scélérat, que de lui représenter, qu'il avilit, par ses crimes, la dignité de son être, & que la

la pauvreté accompagnée de la vertu, est plus solidement avantageuse, qu'une opulence criminelle. Une raison si belle & si efficace dans l'esprit d'un homme sage, deviendrait ridicule aux yeux d'un misérable, abruti par le vice.

15. Il a donc été nécessaire, pour le bien de la société de remédier à ces inconvéniens, & de suppléer à ce qui manque à la Loi naturelle, non en elle-même, mais eût égard à la corruption des hommes. Pour que cette Loi parfaite en soi, devienne suffisante pour régler une société d'hommes, tels qu'ils sont, il faut 1^o. qu'elle puisse être connue de tout le monde, & qu'elle ait un sens fixe & le même pour tous les membres. C'est le moyen de prévenir les disputes & les autres inconvéniens, qui naîtroient en foule de l'ignorance, des passions & des préjugés, qui mettent une diversité si prodigieuse dans les sentimens des

F iij hom-

hommes. Il feroit trop dangereux, en mille rencontres, de laisser à chacun le soin de déterminer à sa manière, ce que la Loi naturelle décide en tel ou tel cas. Par exemple, cette Loi dit qu'un homme dont la raison n'est pas encore formée, & qui n'a pas le bon sens requis, pour gérer ses affaires, n'est pas en état de contracter; & que si quelqu'un avoit abusé de son ignorance, pour lui faire prendre des engagements onéreux, le contrat doit être nul. Rien de plus juste que cette règle: mais aussi rien de plus propre à faire naître une multitude de querelles & d'injustices, parmi des hommes ignorans, prévenus, ou intéressés. Les particuliers seroient perpétuellement en dispute, pour savoir si un jeune homme est réellement en état de gérer ses affaires, ou s'il ne l'est point; & les Juges très souvent embarrassés à le décider. Le Magistrat intègre pourroit aisément tomber

ber dans l'erreur, & le méchant auroit les mains libres, pour exercer son iniquité. Les Loix civiles ont prévenu cet abus, en déterminant un âge, avant lequel un homme est *mineur*; c'est-à-dire qu'il est censé incapable de contracter; & elles ont fixé l'époque de la *majorité*, au tems où l'expérience fait voir que les sujets de l'Etat ont communément atteint le degré de raison suffisant pour régir eux-mêmes leurs affaires. C'est ainsi que pour le bien & la tranquillité de la société, il a fallu tirer de la Loi naturelle, des règles générales, qui pussent être connues de tout le monde, dont le sens fût fixe & l'application aisée. 2^o. Il faut dans la société, une autorité qui force au respect des Loix, ceux qui ne sont pas dociles à la voix de la raison, & qui ajoute à l'obligation naturelle, trop foible pour la plupart des hommes, une obligation nouvelle & positive, par le moy-

F iij en

en des peines attachées à la désobéissance. C'est le seul motif qui puisse fléchir la volonté des méchans :

Oderunt peccare mali, formidine pœnz.

16. Mais si en établissant une autorité publique, on fait à la Loi naturelle, les deux changemens, ou les deux additions, que nous venons de toucher, elle devient Loi politique. Car les Loix politiques ou civiles, n'en diffèrent précisément qu'en ces deux points (§. 10.).

17. Puis donc que, vu la dépravation des hommes, il a fallu pour bien régler la société, 1^o. faciliter la connoissance de la Loi naturelle, en rendre l'application aisée, & par conséquent, la réduire en règles générales, clairement énoncées. 2^o. Etablir une autorité publique, & ajouter, par le moyen des peines, une obligation positive à l'obligation naturelle (§. 15.); & que faire cela, n'est autre chose qu'é-

qu'établir des Loix civiles ou politiques (§. 16.); il est démontré, que *dans l'état actuel où se trouve le genre-humain, la Loi naturelle ne peut porter la société à sa perfection, sans le secours des Loix politiques.*

18. Nous avons déjà observé que celles-ci ne doivent jamais être contraires à la Loi naturelle. Il est seulement des cas, dans lesquels elles peuvent s'en écarter par une déviation nécessaire; parce qu'il seroit impossible de faire autrement, sans renoncer à tous les avantages que ces Loix procurent à la société: & la Loi naturelle même dit, que de deux maux il faut choisir le moindre. Par exemple: LOUIS XIV. a sagement établi, par son ordonnance du mois d'Avril 1667. que pour tout ce qui excède la somme ou valeur de cent livres, même pour dépôt volontaire, il doit être passé des actes pardevant

F iiiij Notai-

Notaires, ou sous signature privée, & qu'il ne se reçoit aucune preuve par témoins, contre & outre le contenu aux actes. Il est certain que par la Loi naturelle un homme qui s'est reconnu débiteur d'une somme, grande ou petite, ou qui l'a reçue en dépôt, & qui a promis verbalement de la payer ou de la rendre, n'est pas moins obligé à s'en acquitter, que s'il s'y étoit engagé par écrit. Cependant la Loi Françoisé décide sagement, qu'on ne pourra point l'y contraindre; parce qu'il est plus salutaire de prévenir une multitude de Procès, qu'il n'est nuisible de priver un particulier d'une somme qui lui est due: d'ailleurs, c'est au créancier qui connoît la Loi, à prendre ses précautions, & s'il les néglige, il n'est pas en droit de se plaindre.

19. Si le secours des Loix politiques est nécessaire, pour donner à la Loi naturelle toute son efficace, nous
ne

ne devons point nous imaginer que celles-là nous fussent, & que nous puissions négliger l'étude de la dernière. Au contraire, ces deux Loix doivent toujours être réunies, & se prêter mutuellement la main. Le Législateur qui veut donner de bonnes Loix à un état, doit connoître parfaitement la Loi naturelle, & se régler sur ses décisions, toujours infaillibles. C'est-là la vraie source du droit, comme les anciens l'ont très-bien observé. *Repetam*, dit Cicéron (a) *stirpem juris à natura*. Lorsque les Loix politiques, ou civiles sont établies, ceux à qui on en confie l'exécution doivent se mettre en état de les interpréter avec équité & d'en faire une juste application, par l'étude de la Loi naturelle. La connoissance en est même nécessaire aux simples particuliers. Il se présente

(a) Ubi supra.

fente à tout moment des cas que le Législateur n'a pu prévoir, & dans lesquels nous n'avons d'autre guide que la Loi de la nature.

20. Une bonne Philosophie est le seul moyen de parvenir à une exacte & solide connoissance de la Loi naturelle, connoissance si nécessaire à quiconque veut être bien instruit dans le droit. C'est pourquoi Cicéron a dit, que ce n'est point dans l'Edit du Préteur, ni dans les XII. Tables, qu'il faut puiser la Jurisprudence, mais dans le sein de la plus profonde Philosophie: *non à Pretoris Edicto ut plerique nunc, neque à XII. Tabulis, ut superiores, sed penitus ex intima Philosophia haurienda Juris disciplina* (a). Aussi les plus sages des anciens Philosophes convaincus que de toutes les sciences, il n'en est point de plus utile à la société

(a) De Leg. I. 5.

ciété que la morale, faisoient de cette partie de la Philosophie, l'objet principal de leurs méditations. Est-il en effet une science plus digne d'occuper les hommes, que celle qui leur apprend les moyens d'être sages & heureux? *Et hæc est*, dit Pline (a) *Philosophiæ pulcherrima pars, promere & exercere Jurisprudenciam.* Il parle d'une Jurisprudence fondée sur la morale ou sur le droit naturel. Cependant cette même partie de la Philosophie, est aujourd'hui la plus négligée. La plupart des Philosophes modernes ne s'appliquent qu'à la Physique & aux Mathématiques: Et entre les prix que d'illustres Académies proposent aux Savans, pour animer leurs recherches, il n'y en a pas un consacré à la morale. Ne se trouvera-t-il aucune de ces sociétés royales, qui veuille mériter cet éloge, que

(a) L. I. Ep. 10:

94 DISSERTATION SUR LES &c.

que *Cicéron* fait de *Socrate*: *Socrates autem primus Philosophiam devocavit à cælo & in urbibus collocavit, & in Domos etiam introduxit, & coegit de vita & moribus, rebusque bonis & malis querere (a).*

(a) *Tuscul. L. V.*



LETTRE

LETTRE
SUR LES MOYENS DE RE-
PONDRE AUX OBJECTIONS
DES MANICHEENS CONTRE
LES PERFECTIONS DE DIEU.

MONSIEUR.

J'ai lû comme vous les Objections que M. *Bayle* met dans la bouche des Manichéens, contre les Perfections de Dieu (a), & j'avoue qu'elles m'embarassèrent d'abord & me firent une peine extrême. J'ai toujours été fortement-persuadé de l'existence d'un Etre tout-parfait, autetr de toutes choses, dont la Puissance a créé le Monde,

(a) Voiez *Bayle*, Dictionnaire, aux Articles, *Manichéens*, *Marcionites*, *Pauliciens*, *Pericles* &c.

Monde, & qui le gouverne avec sagesse. Mais quand je n'aurois pas été parfaitement convaincu de cette grande Vérité; quand j'aurois soupçonné que ce sentiment n'étoit chés moi qu'une Opinion, dont on pourroit me faire revenir; j'aurois été fâché que quelqu'un m'eût rendu ce mauvais office: La croïance d'un Dieu tout-puissant, infiniment bon & infiniment sage, est trop consolante pour un honnête-homme. Je dirois là-dessus, ce que disoit *Cicéron*, touchant l'opinion de l'immortalité de l'Ame: *Quod si in hoc erro, lubenter erro: nec mihi hunc errorem, quo delector, dùm vivo, extorqueri volo (a).*

Cependant, le désir de m'instruire, si naturel à la Jeunesse, & celui de croire avec connoissance de Cause, me portèrent à lire les Objections de *M. Bayle*. Je vis avec étonnement, que

(a) De Senectute, §. 86.

que je ne pouvois y trouver une réponse solide & satisfaisante, dans les Principes de Philosophie que l'on m'avoit donnés. Cela me chagrina; mais je ne me décourageai point.

D'un côté, j'étois convaincu de l'existence d'un Etre tout-parfait, & plus j'en examinai les preuves, plus je les trouvois solides. Sentant, d'un autre côté, toute la force des Objections, & sachant d'ailleurs, que deux Vérités ne peuvent pas être en contradiction, il ne me fut pas difficile de soupçonner qu'il y avoit là du mal-entendu, & qu'il pouroit bien être que les difficultés attaquaissent les fausses Idées que nous nous faisons des choses, & non point le Dogme en lui-même. Je me mis donc à examiner les Idées principales qui entrent dans cette Discussion; je travaillai à les rendre chés-moi exactes & distinctes, & à me faire de bonnes Définitions des Termes; & je trou-

G vai

98 LETTRE SUR LES OBJECTIONS

vai le dénouement des Difficultés qui m'embarassoient.

Avant que d'aller plus loin, je dois vous avertir, Monsieur, & tous ceux qui liront cet Ecrit, que je prendrai mes réponses dans les seules Lumières de la Raison. Je m'attache uniquement à ce que dit M. Bayle, après avoir étalé & poussé vivement les Objections des Manichéens, *qu'il défie tous les Philosophes Païens d'y répondre, & qu'on ne peut les résoudre que par les Lumières de la Foi.* Il seroit bien mortifiant pour l'Humanité que celà fût vrai. Quoi! notre Raison ne pouroit nous convaincre de la plus grande, de la plus intéressante Vérité; de l'existence d'un Dieu souverain & tout-parfait! Le divin Auteur de toutes choses, au moment qu'il créa l'homme, ne lui auroit pas donné la faculté de le connoître! He! comment pourrions-nous blâmer les Peuples, qui, de-
stitués

situés du secours de la Révélation, ont méconnu la Divinité, ou s'en sont fait de fausses Idées ? S. Paul auroit-il pû les condamner justement (a) ?

J'entreprends donc aujourd'hui de venger l'Humanité, & même la Providence, en faisant voir que la Raison est capable de résoudre toutes les Objections que l'on peut faire contre le plus grand des Dogmes, contre l'existence d'un Dieu tout-puissant & tout-parfait. Je me sers, pour cet effet, d'une Hypothèse, dans laquelle, à mon avis, il n'y a rien de contraire aux Lumieres naturelles. Mais comme je n'ignore pas qu'il peut y avoir plusieurs solutions différentes de la même Difficulté, si quelqu'un ne trouve pas la mieune de son gout, il est libre d'en substituer une meilleure, ou même de s'en tenir à

G ij l'auto-

(a) Epitre aux Romains, Ch. I. voyez sur tout les v. 19. & 20.

l'autorité seule de la Révélation. Je ne prétens point donner mes Principes pour des Articles de Foi, & un Lecteur équitable doit se souvenir, qu'il ne s'agit pas d'examiner s'ils sont conformes aux siens, mais seulement de voir si mon système ne renferme rien qui répugne aux Lumieres de la Raison, & s'il peut tenir contre les Objections des Manichéens & en fournir la solution. Si cela est ainsi, j'ai atteint mon but. Figurez vous, Monsieur, que vous entendez un de ces Philosophes, défiés par M. Bayle, & jugez de ma Lettre sur ce pied-la. C'est en me mettant à leur place que je raisonne.

Vous savez que les Objections des Manichéens, comme une partie de celles des Athées, sont prises du *Mal*, tant *Moral* que *Physique*, & qu'elles portent contre la *Sainteté*, la *Sagesse* & la *Bonté* de Dieu, ou contre la *Puissance*. On dit, que la *Sainteté*.

seté de Dieu ne sauroit souffrir le *Mal*, quelle doit lui donner une souveraine aversion pour le *Péché*, & qu'un Être *saint* n'auroit jamais produit un Monde, où règnent tant de Corruption, tant des Crimes; qu'une Bonté infinie ne lui auroit pas permis, non plus, de donner l'être à des Créatures sujettes à tant de Misères; & qu'ainsi, il faut que le Créateur aît manqué de *Sainteté*, de *Bonté* & de *Sagesse*, puisqu'il a permis que le *Vice* & la *Douleur* se soient introduits dans son Ouvrage, ou qu'il n'aît pas eû assez de *Puissance* pour les en écarter.

Formons-nous d'abord une juste idée des Termes, & commençons par ceux qui se raportent aux Attributs de Dieu.

La Sainteté de Dieu n'est autre chose qu'une *Volonté constante de ne rien faire qui soit indigne de lui.*

G iij

On

On s'en fait communément une Idée vague & confuse. On la considèrè comme un Attribut en vertu du quel l'Être suprême a une aversion invincible pour le Péché, enforte qu'il ne sauroit le souffrir dans ses Créatures. Il semble que, dans cette Idée, Dieu soit affecté par les mauvaises actions des hommes, qu'elles *l'offensent* & le blessent; & qu'il ne puisse, sans violer sa propre nature, concourir en aucune maniere, pas même par une simple permission, à tout ce que l'on nomme *Péché*.

Mais si l'on veut faire l'analyse de cette Notion, & la ramener à une Idée distincte, ou verra que tout ce qu'elle renferme de réel se réduit à la Définition que nous en avons donnée, de maniere que pour avancer qu'une action attribuée à Dieu blesse sa *Sainteté*, il faut montrer qu'elle est indigne de cet Être suprême.

Le Terme de *Sagesse* est ordinairement

rement équivoque. On l'emploie souvent pour désigner cette Vertu, en conséquence de laquelle un Etre intelligent ne veut & n'approuve que ce qui est *bien*, ce qui est *bon* & raisonnable. En ce sens, la *Sagesse* est *l'Amour de l'Ordre en général*: Ce qui revient à-peu-près à la même chose que la *Sainteté*, si ce n'est que celle-ci se raporte plus particulièrement aux actions morales. Mais le terme de *Sagesse*, dans un sens plus propre, doit signifier *cette Perfection de l'Esprit, en vertu de laquelle il se propose un but, une fin, convenable, & fait choisir les meilleurs & les plus surs moyens pour y ariver.*

La Bonté est cette disposition d'une Intelligence, qui la porte à vouloir & à aimer le bonheur des autres. Il n'y a point de dispute là dessus.

Quant à la *Puissance*, chacun fait

G iij

qu'une

qu'une Puissance infinie est la Faculté, ou le Pouvoir de faire tout ce qui est possible.

Voïons maintenant si dans les Ouvrages que nous attribuons à Dieu, il y a quelque chose d'incompatible avec les divins Attributs.

Les Objections sont prises de ce qui se passe sur la Terre : Le reste de l'Univers ne fournit que de sujets d'admiration. C'est sur notre Globe seulement que des Censeurs aveugles & téméraires croient voir des choses indignes d'un Créateur tout-parfait.

Que voïons-nous sur la Terre ? Des Créatures intelligentes & libres, qui abusant de leur Liberté, tombent souvent dans le desordre, & s'attirent, par là, mille maux. C'est ce qui porte *M. Bayle* à dire, que la *Saineté* de Dieu & sa *Bonté* devoient l'empêcher de faire jamais à l'homme ce funeste présent de la Liberté. Voilà comment on raisonne, quand
on

on ne se propose que d'entasser des Difficultés. On avance hardiment des Propositions éblouissantes, lesquelles, examinées de sang-froid, se trouvent ridicules & contradictoires. Ne diroit-on pas, à entendre cette Objection, que la Liberté est une qualité accessoire, un Don ajouté à la Créature, sans nécessité, & même contre toute raison? Je répons en deux mots, que Dieu ne pouvoit créer les hommes sans les faire libres, parceque la Liberté est inséparable de l'Intelligence, & que qui dit un Etre intelligent, dit un Etre libre. En effet, qu'est-ce que l'Intelligence, si non la faculté de connoitre les choses & leur nature, de les distinguer, de les comparer ensemble, & d'en porter notre jugement; de décider ce qui nous convient le mieux? Mais décider ce qui nous convient le mieux, & lui donner la préférence, ce n'est qu'une seule & même chose.

G iiiij

Or

Or la faculté de préférer une chose à l'autre, est précisément ce en quoi consiste la *Liberté*, au moins la *Liberté morale*. Pour la *Liberté physique*, ce n'est pas de quoi il s'agit ici. Elle ne fait rien au sujet; puisque la *moralité* d'une action consiste dans la détermination intérieure; & quand même Dieu oteroit à une Créature le pouvoir d'agir en conséquence de cette détermination, la Créature n'en seroit pas moins *bonne*, ou pas moins *méchante*. La Liberté est donc inséparable de l'Intelligence. Juger qu'un parti est le plus avantageux, & l'embrasser, c'est une seule & même chose. Quand nous considérons un Objet, qui est en notre puissance, si nous jugeons qu'il nous convient, à tout prendre & avec toutes ses circonstances, nous l'adoptons par cela même, en conséquence de l'amour invincible que nous avons pour notre propre bonheur. Cette disposition

tion nous est aussi essentielle que celle qui nous oblige à recevoir une Vérité, quand nous en connoissons l'évidence. Telle est la nature de notre Ame; & chacun peut s'en convaincre tous les jours, par sa propre expérience.

Cela paroitra encore plus évidemment, si nous considérons, que nous n'agissons jamais sans quelque Motif. C'est une vérité, dont conviendra facilement quiconque voudra s'examiner avec une sérieuse attention. Quand nous délibérons sur quelque action, nous considérons les Motifs qui peuvent nous y porter, & ceux qui peuvent nous en détourner; l'Ordre, la Volonté de Dieu, notre bien, le plaisir d'apaiser l'inquiétude que nous causent nos Passions &c. Et selon que ces différens Motifs ont plus ou moins de force en eux-mêmes, & par leur relation avec nos habitudes & nos penchans, ou qu'ils sont plus ou moins

moins présens à notre Esprit, (ce qu'il faut bien remarquer), nous nous portons à cette action, ou nous l'évitons. Si nous prenons le parti qui est effectivement le meilleur, & que l'action dont il s'agit aît quelque raport à nos Devoirs, nous faisons ce qu'on appelle une *bonne action* : Si nous prenons le mauvais parti, nous commettons ce qu'on appelle une *faute*, une *mauvaise action*, un *Péché*.

Le Manichéen insiste & dit : Si les hommes sont essentiellement libres, s'ils ne pouvoient exister sans cette dangereuse prérogative, il n'en est pas de même des penchans vicieux qui les entraînent dans le péché & dans la misère. Pourquoi le Créateur les a-t-il faits avec ces mauvaises inclinations ? Que ne leur donnoit-il, au contraire, un salutaire penchant vers le *bien*, qui les eût préservé de faire jamais un mauvais usage de leur Liberté ? Autre suite du peu de réflexion que l'on fait
sur

sur une matiere si intéressante, sur la nature & les facultés de l'Ame! Non, Dieu n'a point créé les hommes avec des mauvaises inclinations. Ce sont eux qui les contractent par leur faute. L'Inclination générale, que le sage Créateur a donnée à l'homme, c'est l'Amour de soi-même, le désir de la Perfection & du bonheur (a). Il lui a donné aussi la Raison pour l'éclairer & le conduire au but qu'il se propose, si l'homme la consulte, elle lui apprendra en quoi le vrai bonheur consiste, & où il doit le chercher. Mais la plû-part, au lieu de suivre ce flambeau salutaire, s'égarant après de fausses lueurs. Divers objets particuliers font sur eux des impressions agréables; ils les recherchent avidement, sans approfondir si ces objets sont de vrais biens, si les plaisirs qu'ils procurent sont

(a) Voiez la Lettre sur les sentimens des intéressés, de ce Recueil, & l'Essai sur le Droit-Naturel §. §. 20. & 21.

sont purs & durables, propres à faire une vraie félicité. Par des erreurs réitérées, ils contractent enfin des habitudes si fortes, qu'elles semblent être une suite nécessaire de leur nature. Quelqu'un a fort bien dit, que l'habitude est une seconde nature. C'est ainsi que les hommes, poussés par des Passions, innocentes dans leur principe, & que la Raison, qui devrait toujours les gouverner, pourroit tourner à leur avantage, tombent, par leur négligence, dans ces penchans vicieux, sources de Crimes & de misère.

Les Passions fournissent aux Manichéens le sujet d'une nouvelle Objection. Pourquoi, disent-ils, assujettir les hommes à ces Passions dangereuses, qui les entraînent dans le Péché, & qui leur attirent tant de maux?

Je pourrois me contenter de répondre, que les Passions sont une suite de l'Essence de l'Homme. Un Etre
sans

sans Passions ne seroit plus un Homme; ce seroit une Intelligence d'une autre Espèce, (si même une Intelligence créée peut être sans Passions). Dire donc que Dieu devoit ne pas donner les Passions aux hommes, c'est dire en effet, qu'il devoit ne pas créer l'Espèce humaine. Or nous verrons tout-à-l'heure, qu'il n'étoit point contraire aux Perfections de Dieu de créer cette Espèce.

Mais il n'est pas difficile de faire voir, même dans les Passions des hommes, la sagesse & la beauté des Ouvrages de Dieu. Il y avoit deux moyens de porter l'homme à certaines actions, nécessaires pour sa Conservation & pour celle de son Espèce, savoir, la *Raison*, & les *Appétits*, ou *Désirs naturels*; & *Cicéron* a déjà remarqué que ce sont là les deux principes de toutes nos actions. La *Raison* ne peut nous porter à agir que par les Idées distinctes, en nous fai-
sant

fant voir qu'une action nous est véritablement avantageuse, qu'elle est nécessaire pour notre bonheur. Mais quelle étendue de Connoissances ne nous faudroit-il pas pour connoître, en toute rencontre, les actions qui nous sont utiles ou nécessaires? Il faudroit, pour cela, connoître exactement notre propre constitution, celle des choses qui nous environnent, leurs rapòrts; que dis-je? il faudroit connoître l'Univers entier, le présent & l'avenir. Une Intelligence douée de toutes ces connoissances, dont les Idées, sur tous les cas qui se présentent, seroient bien distinctes, agiroit toujours convenablement, dès qu'il faudroit agir, sans qu'elle eût besoin d'être excitée par les Passions. Mais notre Ame n'étant point un Esprit d'un ordre si relevé, c'est par une sage dispensation de la Providence, que ces perceptions confuses, que l'on nomme *Appétits, Désirs, Passions,*

sup-

suppléent à ce qui lui manque du côté de la Raison & des Idées distinctes. A mesure que celles-ci croîtront & se perfectionneront en nous, l'empire des Passions s'affoiblira : Mais présentement elles nous sont utiles & nécessaires. Ce sont elles, en bien des rencontres, qui portent l'homme à s'acquiescer de son devoir avec plaisir, qui le contraignent même, par une douce violence, à ne pas négliger certains Devoirs, nécessaires à la conservation de son Espèce & de son Individu. Examinez, Monsieur, toutes les Passions, & vous verrez qu'il n'y en a aucune qui, dans son principe, ne soit, non-seulement innocente, mais même utile & nécessaire à notre état présent. Il ne s'agit que de les bien régler. La Raison devrait toujours les gouverner, ne point permettre qu'elles s'enflamment pour des Choses, qui, par leur nature, ou par les circonstances, ne peuvent en être

H les

114 LETTRE SUR LES OBJECTIONS

les légitimes objets. En les tenant continuellement en bride, elle pourroit les empêcher, comme l'expérience nous le montre, d'acquérir jamais trop de force, & l'Ame ne seroit point livrée à leur aveugle impétuosité. Au contraire, se maintenant dans l'habitude de les maîtriser, bien loin d'en être traversée, elle s'en serviroit pour ariver plus aisément au but. C'est ainsi qu'un habile Cavalier met à profit le feu d'un Cheval ardent; il le tient soigneusement dans la route, & ne souffre point qu'il l'entraîne dans un précipice.

Mais une funeste expérience ne prouve que trop combien les hommes s'écartent d'une conduite si sage. Elle demande beaucoup de soins & une attention continuelle sur-soi-même. Les hommes négligent ces soins & cette attention; ils se livrent à leurs passions, ils en suivent étourdiment les premières impressions. Les Passions

ons n'étant plus éclairées, elles s'enflamment à tout moment pour des Objets, qui, étant bien connus avec toutes leurs circonstances, auroient dû plû-tôt les refroidir. Enfin, abandonnées à elles-mêmes, elles acquièrent une force à laquelle la Raison n'est plus capable de résister; comme un torrent impétueux, qui a rompu sa digue, elles entraînent l'homme dans toutes sortes de Crimes.

Hé-bien! dit un Manichéen, Dieu ne devoit donc jamais donner l'existence à des Etres si imparfaits. Quoi! sa *sainteté* a-t-elle pû lui permettre de produire des Créatures vicieuses, qui se souillent de tous les Crimes? Peut-elle souffrir que tant de corruption s'introduisît dans ses Ouvrages? Raisonnons, & ne déclamons point. Nous avons vû que la *sainteté* de Dieu consiste dans *une volonté constante de ne rien faire qui soit indigne de lui.* D'où il suit,

H ij que

que tout ce qui n'est point indigne de cet Etre suprême ne sauroit blesser sa *sainteté*. Voïons donc ce qui est digne de Dieu, ce que ses Perfections adorables exigent de lui. C'est, sans-doute, de préférer toujours, dans ce qu'il veut faire, le bien au mal, le meilleur au moindre. Mais une Créature intelligente, quoique bornée, ou imparfaite, à laquelle il arrivera de faire souvent un mauvais usage de ses facultés, & de tomber dans diverses-fautes; cette Créature, dis-je, malgré ses imperfections, renferme pourtant quelque chose de bon, & sur tout (ce qu'il faut bien remarquer) elle peut un jour devenir meilleure, se rendre digne de l'approbation de son Créateur, & par là, elle est sans-doute au dessus du *rien*. Il étoit donc digne de Dieu de la préférer au néant; c'est-à-dire, de lui donner l'existence.

Il n'en seroit pas de même si cette Créature existoit à l'exclusion d'une autre

autre plus parfaite ; il n'auroit pas été digne de Dieu de préférer le moindre au meilleur. Mais, non seulement il y auroit de la témérité, il seroit même absurde de dire, que Dieu pouvoit, au lieu des hommes, créer des Etres plus parfaits. Chaque Créature occupe la place qui lui est propre ; la moindre n'existe point aux dépens d'une meilleure. Qui osera décider que Dieu n'a pu placer dans l'Univers des Intelligences d'une nature plus excellente, en tout aussi grand nombre que si les hommes n'existoient point ? Par conséquent, sa Bonté, sa sagesse, toutes ses Perfections, qui le portent à faire le plus de bien qu'il est possible, ont dû l'engager à ne point laisser l'Espèce humaine dans le néant.

Pour faire mieux sentir qu'il n'étoit point indigne de Dieu de créer cette Espèce, remarquons encore que les hommes, en sortant des mains du

H iij Créa-

118 LETTRE SUR LES OBJECTIONS

Créateur, ne renferment aucun mal *moral*: On voit seulement en eux ce qu'on appelle le *mal métaphysique*, c'est-à-dire, l'imperfection en général, ou plû-tôt la limitation de leurs Facultés. Il est vrai que, par une fuite de cette limitation, ils peuvent tomber dans diverses fautes, & se rendre ainsi coupables de *mal moral*, comme cela n'arrive effectivement que trop; mais ils pouvoient aussi n'y point tomber, & s'ils se dégradent eux-mêmes, c'est par le mauvais usage qu'ils font d'une Liberté qui ne pouvoit leur être ôtée.

Les Manichéens diront-ils que la *sainteté* de Dieu ne lui permettoit pas de produire des Créatures, capables de pécher & de donner naissance au *mal moral*! s'ils le disent, il faut qu'ils soutiennent en même-tems, que Dieu ne pouvoit créer aucun Etre intelligent. Car toute Créature est nécessairement bornée, ou imparfaite:

te: De quelques belles Qualités qu'elle soit ornée, elle ne peut jamais atteindre à la souveraine perfection, qui est une Prérrogative de l'Être éternel & infini: Et de la limitation des facultés, suit la possibilité de faillir. Si donc Dieu ne peut créer un Être capable de pécher, il n'en peut créer aucun. Les vrais Principes, sont absolus; le plus ou le moins ne change point leurs décisions. Si l'imperfection des Créatures répugne à la *sainteté* de Dieu, elle y répugne dans tous les degrés, même dans le plus petit. Mais quelle absurdité de dire que la *sainteté* de Dieu ne lui permettoit pas de rien créer! Etoit-il indigne de Dieu de créer le Monde, plutôt-tôt que de laisser toutes choses dans le néant?

Enfin, Monsieur, voici le dernier retranchement de nos Adversaires. Dieu, disent-ils, devoit tellement veiller sur la conduite des hommes, qu'ils

H iiij ne

ne fussent jamais tombés dans le Péché. Mais voïons encore ici ce que la sainteté, la sagesse & la Bonté de Dieu exigent de lui. N'est-ce pas qu'il conduise ses Créatures à la Perfection & au Bonheur, par le plus sur & le plus court chemin? Or quel est le Mortel qui osera décider, que les voies de la Providence ne sont pas effectivement les meilleures, les plus courtes & les plus sûres, pour élever les foibles humains à toute la perfection & à toute la félicité, aux quelles ils peuvent atteindre? Connoissons-nous bien la nature des Etres intelligens, la manière de perfectionner leurs Connoissances & leur Volonté, pour entreprendre une pareille décision? Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les hommes doivent être gouvernés en Etres raisonnables & libres, sans quoi il n'y aura plus de lieu à la Vertu, plus d'exercice pour elle, plus de moïens de se faire connoître
&

& de faire éclater son excellence & son utilité. Dieu laisse aux hommes le libre usage de leurs facultés; mais plein de bonté pour ses Créatures, dont il veut le bonheur, il s'est manifesté à elles en mille manières, dans ses Ouvrages, afin qu'apprenant à ne chercher qu'en lui leur Bien suprême, elles s'étudient à lui plaire, par une conduite sage, vertueuse & conforme à sa Volonté. Nous ne voions point, il est vrai, que dans cette Vie, tous les hommes répondent aux vûes du Créateur. Mais outre que c'est leur faute uniquement, observez, Monsieur, s'il vous plait, que rien n'empêche à ceux qui n'ont pas la Révélation (a), & qui raisonnent par les

H iiiij feu-

(a) Que si l'on veut recourir à la Révélation, que pouvoit faire de plus la Divinité, que de se révéler sur naturellement aux hommes, & de leur envoyer enfin son Fils, pour les ramener dans le chemin de la Vertu & du bonheur?

seules Lumieres de la Raison, de croire que tous les hommes s'amenderont dans une autre vie & deviendront enfin dignes du Createur & les objets de ses bienfaits. En attendant, & dans ce séjours d'épreuve pour les hommes, la sagesse divine fait tourner tout au bien & tirer parti même des fautes de ses Créatures. Nous le voions sensiblement, en mille rencontres; mais si nous ne l'apercevons pas par tout, déciderons-nous témérairement de ce que nous ne comprenons pas? La saine Raison veut plutôt que nous croiions l'œconomie divine par tout uniforme. Elle nous dit, ce me semble, que puisque nous voions tant de sagesse dans les choses que nous comprenons, nous devons croire qu'il n'y en a pas moins dans celles que nous ne comprenons pas: Qu'il n'est pas surprenant que nous n'apercevions pas toujours les raisons de la conduite de Dieu, puisque nous som-

ſommes trop bornés pour embrasser & comprendre le système immense de ses Ouvrages, pour en découvrir tous les rapports. En voila assés sur l'Objection prise du *Mal moral*.

Il sera aisé maintenant de répondre à celle que l'on tire du *Mal physique*. Les *Manichéens* font une vive peinture des maux qui affligent les hommes, & ils soutiennent que la Bonté de Dieu ne lui auroit jamais permis d'y exposer ses Créatures.

Remarquons d'abord, Monsieur, que les hommes s'attirent par leur faute la plû-part de ces maux. Ce sont des suites naturelles de l'abus qu'ils font de leur Liberté, & Dieu ne pouvoit les en garantir que par des opérations extraordinaires & sur naturelles. Mais devoit-il faire des Miracles en faveur des Coupables? Non, sans-doute; sa Bonté n'a pû l'y engager. 1^o. Ces maux sont nécessaires au bonheur même des hommes,

mes, & leur deviendront un jour salutaires. Il faut bien, pour les déterminer à se corriger de leurs Vices, qu'ils en sentent les suites funestes.

2°. La Bonté de Dieu n'agit jamais contre la Sagesse. Or il me paroît évidemment conforme à l'Ordre, & par conséquent à la Sagesse, que chaque Etre soit dans un Etat proportionné à sa nature; plus ou moins heureux, selon qu'il est lui-même plus ou moins parfait. Quoi! seroit-il dans l'Ordre, seroit-il digne de Dieu, que le moindre des Mortels jouît du même bonheur; de la même Gloire, que la plus excellente des Créatures?

3°. Mais il y a plus, & je vais jusqu'à dire, que les hommes ne feroient être plus heureux qu'ils ne sont parfaits, puis qu'un Etre intelligent n'est capable de bonheur qu'à proportion de sa perfection, ou du degré de son Intelligence. Tout le monde

monde avouera que le bonheur consiste dans le contentement. Or l'Ame s'aimant essentiellement elle-même, goute ce contentement à mesure qu'elle aperçoit sa propre perfection. Donc elle est heureuse à proportion de la perfection qu'elle remarque en soi. Selon que l'intelligence de l'Ame est plus étendue, elle renferme aussi plus de perfection, & par conséquent elle goute, en l'observant, plus de Satisfaction & de bonheur. Cette lumiere lui sert encore à discerner ce qui fait la perfection & le vrai bonheur, & à s'y attacher. Il est certaines choses, comme les plaisirs des sens & l'assouvissement des Passions, qui peuvent donner du plaisir à l'Ame pour quelques momens, parce que c'est une espèce de perfection que de voir ses besoins remplis, ou ses desirs satisfaits; mais ces choses-la ne fauroient faire une félicité solide & durable, dès qu'elles ne renferment pas

pas une véritable perfection. Ce qui n'a que l'apparence de perfection ne sauroit toujours paroître tel: Il faut enfin que sa vanité se découvre, qu'il paroisse ce qu'il est; & dépouillé de son masque, il ne peut plus donner aucun contentement, ni par conséquent, aucune félicité. Tant que les lumieres des hommes seront si bornées, tant qu'ils négligeront de s'instruire de ce qui doit faire leur vrai bien, ils seront sujets à courir après ces faux biens, qui ne peuvent donner une vraie félicité, qui même deviennent nuisibles à ceux qui les recherchent: Et celà encore nous fait voir, que l'on ne peut devenir heureux, qu'à mesure que l'on se rendra meilleur & plus parfait.

Pour éfacer entièrement l'impression que l'éloquence de M. *Bayle* auroit pu faire sur des Esprits mélancoliques, il ne fera pas inutile de faire encore sur ce sujet quelques Considérations.

La

La première, c'est qu'il n'y a nul homme, absolument parlant, malheureux; puis qu'il n'y en a point, au moins dont l'esprit soit bien sain, qui souhaitât de n'exister pas; sur tout s'il conserve, comme il le doit, l'espérance de jouir après cette vie, d'un état plus heureux, quand il s'en sera rendu digne.

2°. Sur ce qu'il arrive quelques-fois que des Gens sages & vertueux éprouvent de plus grandes traverses que des scélérats, il faut remarquer deux choses. 1°. Qu'il y a des Esprits faits de telle manière que la prospérité les corrompait, & qu'ils ont besoin de quelques afflictions pour les retenir dans le chemin de la sagesse. Nous devons penser que les Gens de bien, qui se trouvent dans un état de souffrance, sont dans le cas. Dieu, qui a créé nos Ames, sait bien comment il faut les conduire. 2°. S'il y a quelques exceptions à cette règle, cela

cela peut venir de ce que Dieu laisse agir, pour l'ordinaire, les Causes fécondes, ne voulant pas gouverner les hommes autrement que comme des Etres libres. Mais il saura récompenser ceux qui le mériteront.

3°. N'entre-t-il point beaucoup de préjugé dans l'idée que nous nous faisons des maux ? La Peste & la Guerre, par exemple, ces fléaux que nous trouvons si terribles, que font-elles autre chose que de nous causer la mort, par laquelle il nous faut passer tôt ou tard ? Enforte que le plus grand mal qu'elles nous fassent, c'est de retrancher quelques jours, ou quelques années de notre vie. La mort même, qui semble être le plus affreux de tous les maux, ne devrait-elle pas paroître à un homme, qui connoit l'excellence de son Ame, & qui est persuadé de la bonté de son Createur, ne devrait-elle pas, dis-je, lui paroître un passage à un état plus parfait

parfait & un moïen d'avancer plus rapidement la perfection de s'on être & son véritable bonheur?

4°. Enfin la Sageſſe & la Bonté admirables du Créateur paroiffent juſques dans ces choſes qui troublent le bonheur de l'homme Prenons la Guerre pour exemple. Si elle déſole ſouvent des Provinces entieres, elle réveille la grandeur d'Ame, l'Induſtrie & la Vertu des hommes, qu'un trop long repos affoupit. Notre Patrie, Monsieur, en fournit une preuve. Depuis que les ſuiſſes jouiſſent d'une longue & profonde Paix, ont-ils donné-un grand nombre d'exemples de ce Courage & de cette Vertu héroïques, qui rendent nos Aïeux ſi célèbres dans l'Histoire? Le travail, auquel nous ſommes tous obligés pour ſubſiſter, eſt ſalutaire au Corps, il exerce l'Efprit & le rend capable des bonnes choſes, au lieu que l'Oiſiveté Pénerve & le corrompt. Il n'eſt guè-

I

re

re de maux dont on ne puisse tirer un bon usage. La Pauvreté, les Maladies, les Afflictions peuvent nous faire rentrer en nous-mêmes, nous rendre plus dociles & plus attentifs à la voix de la Raison, & augmentant ainsi notre sagesse, nous procurer en effet de très-grands avantages, dans le tems qu'elles semblent n'être que des maux.

Je fais, Monsieur, que les *Manichéens*, ou ceux qui rapportent & développent leurs Objections, insistent fortement sur une Difficulté, à laquelle je n'ai point encore touché: Elle est prise de l'Eternité des Peines. Comment, disent-ils, un Etre infiniment bon auroit-il donné l'existence à une multitude de Créatures intelligentes, pour les rendre éternellement malheureuses? Mais nous opposer une pareille difficulté, c'est sortir entièrement de la Question. Souvenons-nous que nous plaidons aujourd'hui

Jour d'hui devant le Tribunal de la Raison seule: Il s'agit de voir si les Lumieres naturelles peuvent résoudre les Objections des Manichéens. Or la Raison seule, ne nous apprend point qu'il y ait des peines éternelles. Elle nous enseigne qu'il y aura, après cette vie, des états très différens pour les hommes, selon qu'ils auront plus ou moins de Vertus, plus ou moins de Vices, & qu'ils éprouveront toujours un sort proportionné à leur mérite ou à leur démérite. Mais elle ne décide point que quelques-uns doivent être éternellement méchans & malheureux. Si l'on prétend donc combattre la Raison par ces Objections, il n'est pas permis de les étendre à des choses, qui sont au de là de son Systéme. Que si l'on veut opposer aux Dogmes de la Révélation, il faut recourir aux solutions que cette même Révélation fournit.

Après avoir montré que la *Sain,*

I ij

tesé

132 LETTRE SUR LES OBJECTIONS

seté de Dieu n'a pas dû l'empêcher de créer les hommes, tout imparfaits qu'ils soient, & que sa *Bonté* n'exigeoit pas, non plus, qu'il les exemptât de toute douleur; il reste à examiner, s'il n'étoit pas au moins plus convenable aux Perfections de l'Être suprême de retrancher du Monde ces exemples horribles de Méchanceté, qui révoltent la nature; tels qu'un *Néron*, un *Héliogabale*; & ces terribles catastrophes, qui désolent quelques-fois des Villes, des Provinces & des Roïaumes entiers; les Tremblemens de terre, les Pestes cruelles, les Guerres longues & sanglantes. J'avouë, Monsieur, que ces exemples frapans de méchanceté & de misère m'embarasseroient, si nous n'avions pas d'ailleurs de si fortes preuves de l'existence d'un Être infiniment parfait, Créateur de toutes choses. Mais cette existence posée, nous est-il bien difficile de comprendre que Dieu a pu

pu avoir de très-bonnes raisons de donner l'être à ces Monstres d'inhumanité, & de permettre, ou même de produire ces événemens désastreux, qui nous étonnent? Sans doute ils ont quelque utilité relative aux vuës de cet Etre suprême, vuës toujours dignes de lui. Ceci est quelque chose de plus qu'une conjecture, & nous sommes fondés à tirer cette Conséquence des découvertes qui se font tous les jours par les Naturalistes, & qui nous montrent une structure & des usages merveilleux dans les choses qui nous paroissent auparavant les plus inutiles & les plus méprisables. Mais les hommes sont souvent si orgueilleux & si stupides, qu'ils jugent de l'excellence des choses par l'utilité qu'ils peuvent en retirer immédiatement; ne considérant pas qu'ils ne connoissent de ces choses que la superficie, qu'ils ignorent leur construction & les fins auxquelles le Créateur les a destinées.

I iij IL LET-

II^e. LETTRE*Sur le même Sujet.*

MONSIEUR.

DEpuis que j'ai eû l'honneur de vous écrire ma première Lettre, étant en train de méditer sur les matieres qui en font le sujet, un Ami m'a communiqué les *Essais de Théodicé* de Mr. de Leibnitz. J'ai lû avec beaucoup d'attention cet excellent Livre, & ma surprise n'a pas été moins grande que ma satisfaction, quand j'ai vû que je m'étois rencontré avec son illustre Auteur, dans la plû-part de mes Idées. Cette lecture a fait plus que m'y confirmer; elle m'a fourni l'ouverture qui me manquoit encore, pour lever pleinement tous mes doutes, & pour donner à mon Opinion la forme d'une Connoissance

noissance solide , & d'un systême que je croi démontré.

Vous vous souvenez, Monsieur, qu'à l'Objection que l'on tire de ces grands exemples de méchanceté, ou de misère, qui nous révoltent, en disant qu'il auroit mieux convenu à la Sainteté, à la Sageffe & à la Bonté de Dieu de les retrancher du Monde; je répondois: Que rien ne nous empêche de croire que cet Etre suprême a eû de très-bonnes raisons pour les y admettre, & que sans-doute, ils ont des usages, que nous ne connoissons point, pour les vues que le Créateur s'est proposées. J'avois dans l'esprit une Idée confuse, que *M. de Leibnitz* a renduë distincte. Ce qui n'étoit chés-moi qu'une Opinion probable, me paroît aujourd'hui une Connoissance démontrée, & j'ose dire que je ne vois plus rien qui m'embarasse dans les Objections des *Manichéens*.

Je vai, Monsieur, vous exposer ce
I.iiiij Systême

Système, aussi brièvement, & en même-tems, aussi clairement qu'il me sera possible.

On ne peut éviter de reconnoître une première Cause de toutes choses ; & si l'on veut raisonner conséquemment, il faut encore avouer, que cette première Cause est un Etre nécessaire, infini, & par conséquent tout-parfait. Dès-là, il est évident que cet Etre, en qualité d'Intelligence infinie, doit avoir les Idées de toutes les choses possibles, & celles de toutes les Combinaisons possibles de ces mêmes choses. Ces Combinaisons sont les Plans de tous les Mondes possibles. Or l'Etre tout parfait voulant créer un Monde, & voyant dans ses Idées tous ceux qui pouvoient recevoir l'existence, il est certain encore, que, puis qu'il est infiniment sage, *il n'a pu manquer de choisir le meilleur de tous ces Mondes possibles*, celui qui, à tout prendre, renferme le plus de
de

de perfection. Cette Proposition me paroît aussi bien démontrée qu'aucune Proposition de Géométrie.

Maintenant, puisque ces Etres, ces événemens qui nous choquent, se trouvent dans le Monde actuel, ils entroient dans le Plan du meilleur Monde; & par là, ils ont dû recevoir l'existence: Ils sont devenus les objets du *choix* de Dieu, non par eux-mêmes, mais par leur relation & leur liaison avec le Plan le plus parfait. Nous voïons donc comment les Perfections de Dieu ont pû, non-seulement permettre, mais même exiger, qu'il les plaçât dans son Ouvrage. La Raison nous dit, ce me semble, que tout doit être lié & harmonique dans le Monde le plus parfait. Que seroit l'Univers, sans cette liaison? Un assemblage informe, sans beauté, sans ordre, sans symétrie; *scopæ dissolutæ*. L'expérience, autant que nos recherches peuvent l'étendre,

I iiij; nous

nous apprend qu'en effet, tout est lié dans le Monde actuel. Or pour le rendre susceptible de liaison & d'Harmonie, il y falloit, sans-doute, de la diversité. Il falloit qu'il fût composé de parties qui servissent les unes aux autres, & qui par conséquent, considérées chacune à part & indépendamment de sa liaison avec le Tout, parussent plus ou moins excellentes, quoiqu'elles soient toutes parfaites dans leur genre, entant qu'elles remplissent toutes également bien les Fins auxquelles elles sont destinées. Si nous connoissons bien la structure de l'Univers, nous verrions que ces parties, dans lesquelles nous croions remarquer quelque imperfection, sont excellentes réellement, & les plus parfaites qui eussent pû être imaginées, dans la place qu'elles occupent, & pour les usages auxquels elles doivent servir. Voilà dequoi satisfaire aux Difficultés par raport aux Etres corporels.

Quant

Quant aux Esprits, il faut considérer, 1^o. Que devant être distribués dans l'Univers, pour y remplir les vuës de la Providence, il falloit qu'ils fussent proportionnés aux places & aux relations qu'ils devoient y occuper, & par conséquent, plus ou moins excellens les uns que les autres, considérés en eux-mêmes, quoiqu' également parfaits par raport aux vuës de Dieu, comme répondant également bien à leur destination.

Si l'on fait attention que le *Mal* dans les Créatures, lors qu'elles sortent de mains de Dieu, n'est point quelque chose de positif, comme je l'ai remarqué dans ma première Lettre, mais seulement une pure *privation*, un défaut de Qualités plus excellentes; on comprendra plus aisément que la Sagesse de Dieu a non-seulement permis, mais même exigé, qu'il donnât aux Etres spirituels plus ou moins de Facultés & de Lumieres, selon qu'il leur
en

en falloit pour remplir les Postes auxquels ils étoient destinés; ou, si l'on veut parler plus exactement, qu'il plaçât dans ces différens Postes, des Esprits dont les Facultés & les Lumieres fussent plus ou moins grandes.

Remarquons 2°. Que la Sageffe de Dieu demande qu'il suive, dans ses Ouvrages, les voies les plus simples & les plus fécondes. Or pour peupler, dans toute la suite des tems, notre Terre, par exemple, il n'y avoit point de voie plus simple, que celle de créer dans le premier homme tous ceux qui devoient naitre de lui, afin que ces germes venant à se développer successivement, par le moïen de la génération, fournissent toujours un nombre convenable d'Habitans, sans qu'il fut nécessaire que Dieu créât à tout-coup de nouvelles Ames, par des Miracles continuels. C'est là aussi la maniere la plus simple de former des Etres intelligens. En conséquence des Loix une fois

fois établies, d'un état où ils n'ont, peut-être, que la *Faculté sensitive*, ils peuvent s'élever peu-à-peu, par le développement de leurs forces, & par l'effet des impressions qu'ils reçoivent, au degré d'Êtres raisonnables; & ensuite, par leurs Réflexions & leur expérience acquérir tous les jours de nouvelles Lumieres & de nouvelles forces, jusqu'à-ce qu'enfin ils soient parvenus à la plus haute perfection, à laquelle une Créature puisse prétendre. Ainsi, par une fécondité admirable des voies de Dieu, en même-tems que les Intelligences, qui sont l'Objet principal de ses Dessesins, servent à ses vuës, dans ce Monde composé d'Esprits & de Corps, & y remplissent leur Poste, elles se perfectionnent de plus en plus, & se rendent dignes d'une destination plus glorieuse. Nous voïons comment nos Ames se perfectionnent & croissent en lumieres & en forces, pendant

dant leur séjour sur la Terre : Et nous devons croire, qu'en faisant place à d'autres, elles iront commencer, dans une nouvelle habitation, une Vie plus parfaite & plus heureuse, si elles s'en sont rendu dignes, & qu'elles feront : des progres continuels vers la perfection & le bonheur.

Cette maniere de parvenir à la félicité ne peut que la rendre plus délicate : Elle est, sans-doute, plus douce, quand on peut se flater d'y avoir contribué en quelque sorte, par ses soins & son application. Le souvenir même de notre imperfection précédente augmentera le sentiment de notre bonheur ; comme on remarque l'on ne sent jamais mieux le prix de la santé qu'après la Maladie : *Et hæc olim meminisse juvabit.* Nous ferons ainsi amplement dédommagés de ce que nous pouvons souffrir dans notre état de foiblesse.

Ce

Ce que je viens dire peut encore nous faire comprendre pourquoi le Créateur nous a assujettis à la mort. Pour que nos Ames s'élevent à un état plus excellent, il faut bien qu'elles quittent ce corps grossier, dans lequel elles ne seroient plus à leur place. Les Réflexions croissent & se multiplient, sur une matière aussi riche qu'elle est intéressante. Mais, il faut enfin se borner. C'est maintenant à vous, Monsieur, de juger si la solution que j'ai donnée des Objections de M. *Bayle* est bonne. J'apprendrai avec beaucoup de joie qu'elle vous a paru telle. Il n'y a point, selon moi, d'occupation plus agréable que celle de contribuer à l'édification d'un homme d'esprit & de bon-sens, dont les intentions sont droites, qui doute de bonne-foi, & qui cherche à s'éclairer.

LETTRE

LETTRE**A MADemoiselle DE M....****SUR LES SENTIMENS DELICATS, GENEREUX ET DESINTERESSES.**

JE vous disois l'autre jour, MADemoiselle, que tous ces sentimens que l'on nomme généreux & délicats, toutes ces actions qui paroissent les plus desintéressées, ne viennent dans le fond que de l'amour propre, de cet amour que chaque Individu a naturellement & essentiellement pour soi-même. Vous parûtes d'abord étonnée de cette proposition; la générosité de votre cœur, accoutumé à s'oublier si souvent soi-même pour ne penser qu'à ses amis, vous la fit envisager dans le premier moment comme un paradoxe insoutenable.

ble. Mais la justesse de votre esprit vous en fit bientôt sentir la vérité. Un instant de reflexion vous mit d'accord avec moi, & vous m'épargnâtes même le soin de vous découvrir le fondement de ma pensée.

Cependant vous voulez que je vous la développe dans tout son détail, avec ses principes & ses conséquences. Je vous obéis avec joie, MADEMOISELLE: Qui pourrois-je entretenir avec autant de plaisir sur cette matière? S'il est vrai que l'on ne peut raisonner pertinemment de sentimens délicats, sans en être susceptible, quel seroit mon bonheur, si vous étiez contente de cet écrit! Je ne réussirai jamais mieux sur un sujet de cette nature, que quand je vous en écrirai: pour le traiter avec succès, ce n'est point assez que l'esprit agisse, il faut que le cœur parle. Et de même que notre esprit s'anime à proportion de celui que témoignent les personnes

K que

que nous entretenons, il y a sans doute une pareille influence entre les cœurs. Quand je pense, que j'écris sur les sentimens à l'aimable M., quelle délicatesse cette idée n'est-elle pas capable de me donner!

Je trouve d'ailleurs cet avantage à vous exposer mon opinion, que la croyant fondée, je ne puis en entretenir personne qui ait en soi-même de si fréquentes occasions de s'en convaincre par expérience.

J'ai cru, MADEMOISELLE, que je devois prendre la plume, pour m'acquiter plus exactement de ce que vous attendez de moi. S'il n'eût été question que d'Eloquence, j'aurois préféré la conversation, & votre vuë m'eût donné ce qui me manque: mais dès qu'il falloit de la méditation, de l'arrangement, de la méthode, j'ai compris que j'en serois plus capable dans mon cabinet qu'en votre présence.

Si

Si nous observons avec la plus légère attention ce qui se passe dans notre ame, nous ne pouvons douter que chacun de nous n'ait un amour naturel & invincible pour soi-même & pour tout ce qui peut contribuer à son bonheur. Ce sentiment, que j'appelle *Amour-propre*, est essentiel à tout être intelligent, puisqu'il est impossible d'en concevoir aucun qui n'en soit animé. Pour qu'un être ne s'aimât pas, il faudroit, ou qu'il ne se connût pas soi-même, qu'il n'eût pas le sentiment intérieur de son existence; ou qu'il ne fût pas susceptible de sentiment: c'est-à-dire qu'il ne fût pas intelligent; car un être qui ne se connoît pas, & qui n'a point de sentiment, est un être brute.

L'amour de soi-même, est le grand mobile qui fait agir les intelligences, qui les porte à surmonter la *parese*, ou l'indolence naturelle qui les incline au repos, & à faire *l'effort* que

K ij ren-

renferme l'action. Si ce motif général ne se trouvoit pas en elles, il n'y auroit aucun moien de les faire agir, ni de régler leurs actions.

Vous ne direz pas, MADemoiselle, que vous feriez ce qui est conforme aux ordres de la Divinité, par l'obéissance que vous devez à votre Créateur. Il est, sans-doute, beau, juste & louable d'obéir à un Etre tout-parfait, auquel on doit tout, & infiniment utile d'obéir à un Etre bien-faisant, juste & tout-puissant. Mais vous voiez bien que ces motifs tirent leur force de l'amour que chacun a pour soi-même. Si vous n'aviez que de l'indifférence pour vous même & pour votre bonheur, vous ne pourriez craindre la colère de Dieu, ni souhaiter son approbation & son amour. Direz-vous, peut-être, que vous feriez ce qui est *bien*, pour vous conformer à l'ordre, & parce qu'une telle chose est préférable de sa nature à son contraire?

Mais

Mais si votre perfection ne vous étoit chère, quels appas auroit l'ordre pour vous, & pourquoi seriez-vous portée à vous y conformer? Vous vous mettriez peu en peine aussi de porter des jugemens droits, ou d'en faire de ridicules. Enfin, si vous laissiez parler votre cœur, sans que la justesse de votre esprit le dirigeât, vous ne manqueriez pas de m'objecter, que vous feriez telle ou telle chose; que vous soulageriez un Misérable, que vous donneriez une partie de votre bien à une Amie; pour le seul plaisir de faire une action belle & généreuse. Mais vous répondrez vous-même à cette objection; sans l'amour que j'ai pour moi, pourquoi serois-je portée à me donner ce plaisir; ou plutôt, quel plaisir trouverois-je dans cette action généreuse, si je n'aimois pas ma propre perfection?

Il est donc prouvé, que l'Amour de soi-même est essentiel à tout être pensant. Cela étant, nous pouvons déjà en conclure, qu'aucune action libre, quelle qu'elle soit, ne peut être contraire à cet amour. Mais ce n'est point assez; il faut montrer encore qu'elles en découlent toutes, comme de leur première source.

L'amour propre, l'amour de nous-mêmes & de notre bonheur, est, comme nous l'avons dit, le premier mobile, le motif général de toutes nos actions: mais nous avons, dans les différens objets, une foule de motifs particuliers & subalternes, selon que ces objets se présentent à nous comme des *biens* propres à contribuer à notre bonheur, ou comme des *maux* capables de le troubler. De la variété de ces motifs & des impressions différentes qu'ils font sur nous, naissent la diversité des sentimens & telle des caractères. Ces personnes, qui

qui aiment si fort leurs *aïses*, qui sont si sensibles au *bien-être* par rapport au corps, & aux commodités de la vie, qu'ils se mettent peu en peine de ce qui intéresse les autres hommes; ces gens-là, dis-je, sont des *intéressés*, pleins d'un amour-propre mal entendu, & desquels on dit, *qu'ils n'aiment qu'eux mêmes*. Ceux qui regardent les richesses comme le bien le plus précieux que l'on puisse posséder, sont des avarés, & ainsi des autres. Leurs sentimens sont *bas*, à proportion des motifs aux-quels ils s'attachent. Ceux, au contraire, dont les goûts sont plus purs & plus relevés, qui ont assez de force & de courage pour s'élever au-dessus de la crainte servile que la *pauvreté*, la *douleur*, le *mal-aise*, inspirent aux âmes communes; qui, sensibles à la véritable perfection de leur âme, ne connoissent rien de plus désirable que de faire des actions dignes d'un être

K iiii dont

dont la nature est excellente, & qui jugent, par exemple, qu'exposer sa vie, la sacrifier même pour la patrie, faire du bien à un ami, soulager un indigent, sont des actions de ce genre; ceux-là sont des personnes *généreuses, désintéressées*; leurs sentimens sont *beaux, grands, nobles*. Mais vous voyez, MADAMOISELLE, qu'ils viennent dans le fond de *l'amour-propre*, de cet amour qui nous fait rechercher la perfection de notre être. Le plaisir que l'on goûte dans une action généreuse, en est certainement une preuve. Si un homme généreux ne jugeoit pas une telle action convenable à sa perfection, il ne la feroit pas: mais s'il n'aimoit pas cette même perfection, quel plaisir trouveroit-il à l'augmenter & à faire ce qui en est digne! Et s'il ne s'aimoit pas soi-même, pourquoi sa perfection lui feroit-elle chère?

H

Il est des exemples, que l'on opposera, peut-être, à mon raisonnement ; & de nos jours même, quoiqu'on en dise, le règne de l'amour en fournit de remarquables. On voit assez souvent des amans, qui semblent s'oublier entièrement eux-mêmes, pour ne penser qu'à leur maîtresse. Cela ne signifie autre chose, sinon, que ces amans oublient tous leurs autres avantages, pour ne penser qu'à celui d'avoir une maîtresse aimable, au plaisir de lui donner tous leurs soins, & de la voir heureuse & satisfaite. Ce plaisir les touche plus que tout autre, j'en conviens : mais par cela même que c'est un plaisir, la préférence qu'ils lui donnent ne détruit point mon principe.

Mais, dira-t-on, un véritable amant est mille fois plus sensible au bien, ou au mal qui arrive à l'objet de son Amour, qu'il ne l'est à tout ce qui peut lui arriver à lui-même. Je n'ai

K iiiij garde

garde de le nier; & je ne souhaite rien tant, MADAMOISELLE, que de vous convaincre de cette vérité. Mais elle n'est point opposée, non plus, à mes principes. *Aimer, c'est vouloir c'est souhaiter le bonheur de quelqu'un.* Or il est naturel que nous ressentions du plaisir, quand nous voyons nos volontés, ou nos desirs accomplis: Et il se peut très-bien faire, que notre imagination soit si fort occupée d'une maîtresse, que nous donnions toute notre attention à ce qui lui arrive, n'en réservant que fort peu pour les choses qui nous touchent immédiatement. D'ailleurs, un homme qui se pique de constance & de fermeté, trouve chez lui des secours pour n'être point trop sensible aux biens ou aux maux qui lui arrivent à lui-même: La raison lui dit, qu'un homme sage ne se livre pas inconsidérément aux transports de la joie, & qu'un grand cœur ne se laisse point abat-

abattre par les adverfités. Mais ces motifs lui manquent, lorsqu'il s'agit d'une perfonne qu'il aime. Cette même infenfibilité, dont il fe fait un mérite, à l'égard de ce qui l'intérefle immédiatement, il fe la reprocheroit comme un vice, dès qu'il eft queftion d'une maîtrefle, ou même d'un ami.

Quelque amant vous aura dit, fans doute, plus d'une fois, MADemoiselle, qu'il fe feroit un plaifir de donner fa vie pour vous; & vous aurez regardé fes difcours, comme des exagérations ordinaires en amour. Cependant fi cet amant eft généreux, comme on doit le croire, dès-la qu'il fçait vous aimer comme vous méritez de l'être, je fuis perfuadé qu'il difoit vrai. Ce jugement vous furprendra peut-être, après ce que je viens de dire. Mais je ne crois point en cela, déroger à mes principes.

Don-

Donner sa vie pour sauver celle d'une autre, paroît d'abord la preuve du plus parfait renoncement à soi-même, d'un total desintéressement. Car enfin, on n'a plus rien à attendre d'une maîtresse après la mort; quel avantage peut-on se promettre d'une telle action? Mais si nous voulons bien l'approfondir, nous trouverons dans les motifs qui la produisent, de quoi la concilier avec mon système.

Vous êtes pour un amant qui vous adore, le seul bien qui puisse lui rendre la vie précieuse; ensorte qu'il ne peut soutenir l'idée de vivre sans vous, Seroit-il donc surprenant, que dans la dure extrémité de vous voir perdre la vie, ou de périr lui-même, il ne balançât pas un moment à vous sauver, aux dépens d'une chose, qui ne seroit plus pour lui d'aucun prix, dès qu'il vous auroit perdue? Si la vie lui paroît insupportable sans vous, combien plus ne le seroit-elle pas, dans

dans un cas où son cœur lui repro-
 cheroit, qu'il a eu la lâcheté de vous
 voir périr, lors qu'il auroit pû vous
 conserver, en se sacrifiant lui-même.
 D'ailleurs, il trouve dans ce sacrifice
 quelque chose de beau, de grand,
 d'héroïque, bien capable de le porter
 à le faire. Après le bonheur de vi-
 vre avec vous & pour vous, il ne
 connoît rien de plus doux, que de
 vous prouver par une telle action,
 non-seulement la tendresse extrême,
 mais encore la générosité de ses sen-
 timens. Son imagination boit à longs
 traits & goûte d'avance le plaisir de
 se voir si bien établi dans votre esti-
 me, & de penser, que vous chérirrez
 la mémoire d'un amant si parfait.
 Les ames élevées sont sensibles à de
 pareils motifs. Combien n'a-t-on
 pas vu de grands hommes se sacrifier
 pour leur patrie ? Et pourquoi ne
 veut-on pas qu'un homme de cœur
 puisse faire le même sacrifice pour
 une

une maîtresse, qui lui est bien aussi chère que l'ancienne Rome l'étoit à ses héros ?

Vous appliquerez aisément ce que je viens dire, *MADemoiselle*, à un autre cas, dans lequel un amant se livreroit à la mort, pour vous garantir d'un malheur qui vous rendroit la vie amère.

Je vais maintenant vous prouver, que ce sont les motifs que j'indique, qui détermineroient votre amant à donner sa vie pour vous. Ce même amant ne feroit peut-être pas le même sacrifice pour un ami: d'où il paroît que la vie de son ami ne lui est pas aussi précieuse que la sienne propre. Cependant il ne feroit pas périr cet ami pour vous sauver, dans le tems même qu'il n'hésiteroit pas à se dévouer pour vous. D'où vient cela ? Ne semble-t-il pas, que qui donne le plus devrait donner le moins ? C'est que n'ayant aucun droit

droit sur la vie d'un ami, il commet-
troit une injustice en le sacrifiant; il
ne pourroit plus se flater de faire une
action louïable & généreuse, & de
mériter votre estime. Mais s'il fai-
soit une entière abstraction de lui-
même, lors qu'il est prêt à donner sa
vie pour sa maîtresse, s'il n'agissoit
que pour elle uniquement, il la sau-
veroit dans tous les cas, & à tout
prix: Pourvû qu'il rendit-service à
l'objet unique de son amour, il se
mettroit peu en peine de l'honêteté
des moïens.

Quand je fais voir que les senti-
mens les plus généreux, les actions les
plus defintéressées, viennent dans le
fond de l'amour que chacun a pour
soi-même; je ne crains point, MA-
DEMOISELLE, de diminuer la satisfac-
tion que vous goûtez dans les senti-
mens de votre cœur & dans ces ac-
tions bien-faisantes qui font vos plus
grands plaisirs. Je n'apprehende
point

point non plus de donner la moindre atteinte à l'estime distinguée, que tout le monde doit à votre excellent caractère. Ces sentimens & ces actions ne perdent rien de leur prix, quoique je ne les rapporte point à une cause chimérique & contraire à la nature; & ils n'en sont pas moins différens des sentimens bas & *intéressés*, quoique les uns & les autres aient une source commune. Vertueux & vicieux, tous, il est vrai, agissent dans le fond pour eux-mêmes. Mais un homme généreux est estimable, en ce qu'il connoît le prix de la vertu, & que renonçant, dans l'occasion, aux avantages de la fortune, à la vie même, pour sauver sa patrie ou une personne digne de toute sa tendresse, il préfère le plaisir de faire une grande & belle action, qui donne un nouveau lustre à la perfection de son ame; il le préfère, dis-je, à tout ce que les richesses & la vie même ont d'attraits.

Au

Au contraire, une ame basse, un intéressé, un avare est méprisable, en ce qu'il préfère les richesses & les commodités de la vie, à tout ce qui flate le plus un cœur bien né.

Loin de nuire aux sentimens généreux & à ceux qui en font profession, je crois leur rendre service. Chacun est convaincu intérieurement que l'on ne peut cesser un moment de s'aimer soi-même : De-là vient que bien des gens regardent ces sentimens si desintéressés, comme de belles chimères. Mais en faisant voir, comment on peut les concilier avec l'amour propre bien réglé, je les rends croyables ; & personne ne pourra douter que les cœurs bien faits n'en soient susceptibles. Vous-même, MADemoiselle, pour peu que vous m'accordiez de discernement, vous ne pourrez refuser de me croire, lors que je vous protesterai, que je sacrifierois tout, jusqu'à ma vie, s'il

L le

162 LETTRE SUR LES &c.

le falloit, pour vous rendre service &
pour vous convaincre du parfait dé-
vouement, avec lequel j'ai l'honneur
d'être.

MADemoiselle,

N..... le 18. de
Janvier 1741.

Votre très-humble &
très-obéissant Servi-
teur D. V.



SUR

SUR LA NATURE DE L'AMOUR.

A MADEMOISELLE DE M....

Vous voulez, Mademoiselle, que je vous explique en Philosophe, ce que c'est que l'Amour, quelles en sont les diverses espèces, & en quoi il diffère de l'Amitié. Il est juste que vous connoissiez distinctement, une chose qui vous doit sa plus belle existence : Ne le seroit-il pas aussi que vous voulussiez la connoître par vous-même ? Vous savez que les Philosophes modernes, recommandent sur toutes choses, l'Expérience. Mais celle-ci vous semble trop périlleuse ; & puisque vous aimez mieux vous exposer à l'ennui d'une Dissertation, qu'aux dangers de l'expérience, c'est à moi d'abrégéer mon discours, si je ne puis le rendre gracieux. Malheur

L ij à celui

à celui qui ennuie une Fille aimable, en lui parlant d'Amour.

Ce terme est équivoque; il signifie en général l'action d'aimer, de quelque façon que ce soit: C'est ainsi que l'on dit, l'Amour paternel, l'Amour du Prochain, &c. Mais il est plus particulièrement consacré à désigner cette Passion qu'un sexe ressent pour l'autre; ces transports, souvent passagers, que la Beauté fait naître; ce tendre attachement, que le Mérite inspire & soutient; ce dévouement entier, que vous ne vous croïez point obligée à paier de retour; ce sentiment enfin, sur lequel vous voulez que je raisonne tristement en Philosophe, au lieu de vous en parler en Amant.

L'Amour est, en général, cette Passion qu'excite en nous un Objet, dans lequel nous apercevons quelque chose qui nous plait. Or une chose nous plait, quand elle nous cause ce senti-

sentiment, qu'on apelle *Plaisir*. Et comme on prétend avec raison, que le Plaisir ne naît en nous, qu'à la vuë de quelque perfection, vraie, ou aparente, nous pouvons en conclure, que nous n'aimons que les choses dans lesquelles nous remarquons, ou croïons remarquer, quelque perfection.

Telle est la commune origine de toute espèce d'Amour. Mais cette Affection de l'Ame varie extrêmement, selon la différente nature des Objets qui l'excitent. Nous pouvons aimer des Etres animés, & des choses inanimées.

L'Amour que nous avons pour un Etre animé, pour une Créature humaine, consiste dans la disposition de notre Ame, à prendre plaisir dans le bonheur de cet Etre. Jusques-ici, Mademoiselle, je puis en appeler à votre propre expérience. Sondez votre Cœur; qu'apercevez-vous dans

ce qu'il sent pour un Père, pour une Mère, pour une Amie? Vous êtes comblée de joie, à la vuë de leur bonheur; vous desirez ardemment de le voir toûjours durable; vous ne connoissez point de plaisir plus touchant, que celui d'y contribuer, & vous y travaillez avec d'autant plus d'ardeur que vous les aimez d'avantage. Au contraire, le mal qui leur arive vous afflige, vous ne négligez rien pour les en garantir. Tout cela n'est qu'une suite de cette disposition de votre Ame, qui vous fait prendre plaisir à leur bonheur. Je suis donc fondé à dire, que c'est dans cette disposition, que consiste l'Amour. Elle est née chés-vous, ou des liens du sang, qui vous font regarder un Père & une Mère, comme faisant en quelque façon parties de vous-même, ou de la Reconnoissance, ou enfin de quelque chose qui vous a plû dans une autre personne, & qui vous a portée à en faire une Amie. L'A-

L'Amour des choses inanimées, n'est qu'une disposition de l'Ame, à en recevoir du plaisir. Vous pouvez observer tous les jours, que vous aimez un objet inanimé, lorsque vous y remarquez quelque chose, qui vous donne du plaisir, ou que vous jugez propre à vous en donner. C'est ainsi que vous dites, j'aime la Musique, parceque vous goutez du plaisir dans un Concert.

De ces deux espèces d'Amour est composé, celui qui est en même-tems si craint, & si vanté, ce Lien charmant des deux sexes; ce sentiment que vous faites naître si aisément, sans le vouloir.

Ce que je dis vous surprend, sans-doute; vous ne vous attendez pas à être aimée, comme on aime les choses inanimées. Rassurez-vous, Mademoiselle; cette dernière espèce d'Amour n'aura jamais que la moindre part, dans les sentimens que vous in-

L iiii spirez.

spirez. Mais il ne doit pas en être entièrement exclus. Si votre Ame est faite pour inspirer la plus pure tendresse, à ceux qui la connoissent; si l'on ne peut manquer de s'intéresser vivement à la félicité de ce Cœur juste, bienfaisant, généreux, dont l'aimable Candeur, & la tendre délicatesse, sont si touchantes; ne sera-t-il pas permis de s'apercevoir que vous avez aussi un Corps, & bien naturel de trouver du plaisir à en considérer les graces, de penser même, que si vous vouliez, on en goûteroit bien d'avantage!

Je dis plus, Mademoiselle; on aime votre Ame elle même de ces deux manières. En-tant qu'elle est capable de félicité, on s'intéresse à son bonheur, on s'en réjouit: Mais on la considère aussi comme propre à donner du plaisir, par la délicatesse de ses sentimens, par ses Vertus, par les charmes de sa Conversation; & on l'aime

l'aime à cause de ces plaisirs qu'elle procure. De là vient que quelques-uns ont imaginé une nouvelle espèce d'Amour, entièrement dégagé des sens, qu'on appelle l'Amour Platonique. C'est celui des pures Intelligences: Mais chés les hommes, l'Amour exige quelque chose de plus, & celui-ci n'est qu'une vive & tendre Amitié. Il ne diffère de l'Amitié ordinaire, qu'en degré de force. Car si nous desirons le bonheur de nos Amis, il est certain que nous les aimons aussi, pour les plaisirs qu'ils nous font goûter, par le retour de leur Amitié, par les agrémens de leur commerce, & par leurs services.

Un Amant est touché, sans-doute, des Perfections qu'il découvre dans l'Ame de sa Maitresse; elles lui donnent un plaisir pur, & délicieux: C'est pour celà qu'il l'aime, qu'il desire passionément son bonheur, qu'il ne peut la voir heureuse sans en ressentir une

L. iiij vive

vive joie. Mais il aime aussi son Corps, parce qu'il en reçoit, ou qu'il en attend du plaisir. C'est ce qui le distingue du tendre & parfait Ami. Le premier de ces sentimens, sans le fécond, n'est donc qu'une tendre Amitié; le fécond seul, est une passion brutale, indigne de l'homme: Tous deux réunis, font l'Amour. Mais de leurs divers mélanges, des différentes doses, suivant les quelles ils entrent dans cette aimable, & dangereuse Composition, naissent ses diverses espèces, qu'il sera désormais facile de vous expliquer.

Quand l'Amour de l'Ame domine tellement dans le Cœur, qu'il paroît l'animer seul, & diriger toutes ses démarches, c'est un Amour pur, & délicat, le véritable Amour. Mais celui du Corps ne perd pas ses droits, quoique d'abord il se manifeste à peine; la Nature les a trop bien établis. C'est un ressort caché dans la Machine, qui
l'ani-

l'âme & qui donne plus de force à ses mouvemens. De là vient que la tendresse de l'Amour est si vive, si supérieure à celle de l'Amitié. Ce parfait Amour est sage, vertueux, tendre, plein de délicatesse; toujours constant, dès qu'il est payé de retour, il ne nous quitte qu'avec la vie.

Mais si l'Amour du Corps domine, c'est une Passion inquiète & turbulente, qui ne songe qu'à se satisfaire, & qui trouve presque toujours sa fin, dans la possession de ce qu'elle regardoit comme le comble du bonheur.

Vous reconnoîtrez bien-tôt ces deux Passions, à leurs symptômes: Ils ne peuvent être long-tems les mêmes. Cependant, comme ils paroissent quelques-fois les mêmes, dans les commencemens, & que la dissimulation peut les déguiser, voici une Règle plus sûre, pour connoître la nature de l'Amour: Jugez-en par la Cause qui l'a produit. Il se sent toujours de son origine.

Les

Les deux sentimens qui le composent, naissent de Causes bien différentes, & ils se produisent ensuite réciproquement. Qu'un homme de gout & susceptible de tendresse, vienne à connoître une Ame telle que la votre, la vuë de ses Perfections l'enchanté ; il l'aime tendrement, il desire son bonheur, il s'en réjouit. Mais votre Ame, & votre Corps, ne font qu'une même Personne ; comment aimer beaucoup la première, sans regarder le second avec complaisance ? Bien-tôt il y découvre des Charmes ; ces feux vagues, dont nous brulons tous, quelques-fois sans les bien connoître, se fixent vers cet Objet ; & voila l'Amour. Mais comptez qu'un Amour dont l'origine est si noble, sera toujours tendre, pur & digne de vous.

D'un autre côté, cet ardent jeune-homme voit il un beau Visage ? Le feu s'allume dans ses veines ; il n'est plus de bonheur pour lui, sans la possession

session de son Idole. Il est vrai qu'il s'intéresse à sa félicité, qu'il s'en réjouit, & qu'il se croit prêt à tout faire, pour y contribuer. Mais ce sentiment n'entre qu'en second dans son Amour. Comme il dépend de celui qui l'a fait naître, il périt avec lui; & celui-ci est aussi fragile que sa Cause.

Les Anciens ont bien connu tout ce que je viens de vous expliquer, & ils l'ont figuré par leurs deux Amours. L'un, tendre, doux, modeste, vertueux, constant, étoit fils de *Vénus-Uranie*, qui n'est autre chose que la beauté de l'Âme. L'autre, inquiet, impétueux, indiscret, volage, étoit fils de la *Vénus* à qui *Paris* donna la Pomme, ou de la beauté du Corps.

Que des Esprits rudes, & chagrins, ne se précipitent point à blâmer le sujet de mes Recherches. Il est plus important que l'on ne pense, d'approfondir la nature d'une Passion universelle, qui règne si impérieusement
sur

sur les Cœurs. C'est faute de la bien connoître, que de fort honnêtes-Gens, des Cœurs droits, & jusques-là vertueux, se sont livrés à des engagements, qui les ont entraînés par la suite, dans des précipices, où ils se croioient incapables de jamais tomber. Un galant-homme, d'un naturel tendre, fréquente une femme aimable, dont le Caractère, l'Esprit, & la figure, sont ornés de ces Graces touchantes, contre les quelles il est si difficile de se défendre; il se livre avec plaisir à des impressions, si douces, si agréables, dans leurs commencemens. S'il connoissoit bien la nature de l'Amour, s'il favoit tout ce que cette Passion exige nécessairement, pour être satisfaite, il verroit d'abord qu'on ne peut aimer une femme engagée dans les Liens du Mariage, sans devenir, à la fin, criminel, ou malheureux; il-combattroit dans son principe un sentiment si dangereux,

reux, & il réussiroit à le vaincre. Mais l'Amour, à sa naissance, ne respire que délicatesse & pureté. Content de païer à tant de Grâces un tribut qui leur est dû, c'est un Adorateur desintéressé, qui n'exige ni salaire, ni retour même; Il fait trop qu'une femme ne peut sans Crime, donner à un autre un Cœur, qu'elle doit à son Epoux: Il borne ses vœux à voir sa Déesse, à la servir; trop heureux, si elle veut bien seulement souffrir ses hommages, en faveur du respect, & de la retenue, qui les accompagnent. C'est ainsi que le Tyran s'introduit dans un Cœur. Mais dès qu'il s'y voit solidement établi, il se développe peu-à-peu, il déploie toute sa Puissance, il fait valoir tous ses Droits. Un Amant ne peut aimer long-tems sans retour, & s'il l'obtient, il veut en cueillir les fruits; fruits amers, quand ils sont illégitimes, & qui se tournent bien-tôt en poison!

Ou

Ou s'il trouve une résistance opiniâtre, il se tourmente il se plaint; le dépit, la fureur, & la haine, prennent la place de l'Amour. Voilà à quoi aboutissent des sentimens, si délicats, dans leur origine.

C'est tout' autre chose, quand on aime une Personne libre. Si les Conjonctures ne permettent point à un Amant, de couronner promptement ses feux, par une heureuse & légitime Union, il attend patiemment, que le tems de son bonheur soit venu. Satisfait de ce qu'une Maitresse vertueuse peut lui acorder, il ne se permet pas même d'aspirer à rien de plus. D'où lui vient tant de modération? L'Amour est-il chés lui sans Desirs? Non, sans-doute. Mais l'aimable Espérance lui tient lieu de la réalité; la Vertu, qui s'acorde parfaitement avec sa tendresse, le soutient, le fortifie, l'encourage; il se fait un mérite de sa délicatesse, de sa constance;

&

& rien n'empêche qu'il ne pense ainsi toute sa vie, pourvû que l'espérance ne lui soit jamais otée.

Je finirai, Mademoiselle, par une Réflexion, qui vous plaira, sans-doute. Les avantages de la Vertu se font remarquer par tout, mais ils font en particulier, bien précieux & bien sensibles, dans l'Amour. Cette charmante Passion, est un Présent du Créateur : Loin de nous ces atrabilaires, qui voudroient la bannir ! Mais écoutons les Philosophes, qui nous conseillent de la régler toujours par la Sagesse. Sous cet aimable Guide, elle nous conduira, par des chemins délicieux, dans le séjour des Plaisirs. Loin d'être ennemie des vrais plaisirs, la Vertu en est une sage, & prudente Dispensatrice. Elle ne condamne que les Abus, & ses Maximes sont précisément, les Préceptes que nous donneroit un sage, pour nous ménager, des plaisirs purs &

M durables,

durables, une Vie douce & délicateuse.

Voilà, Mademoiselle, tout ce que l'Expérience, & un peu de Philosophie, ont pû me fournir sur l'Amour. Heureux, si vous trouvez que je vous l'ai bien fait connoître; mais plus heureux mille fois, celui qui saura vous le faire sentir!

A LA MEME DEMOISELLE.
 SUR LA DIFFERENCE DE
 L'AMOUR ET DE L'AMITIE.

QUand il s'agit de vous, adorable
 Uranie,
 L'Amour & l'Amitié ne se distinguent
 plus;
 Leurs Symptômes divers se trouvent
 confondus.
 Cette Douceur, qu'anime une Grace
 infinie,
 Ces

Ces traits, où la Nature a peint mille
Vertus,
Sont faits pour inspirer la plus vive
tendresse ;
L'Amitié qu'on vous porte est sem-
blable à l'Amour :
Même vivacité, même délicatesse,
Mêmes soins, mêmes vœux par un
tendre retour.
Ces modestes regards, cette aimable
Innocence,
Puissans nœuds, les plus doux dont
le Cœur soit lié !
Forçant nos Desirs au silence
Savent rendre l'Amour semblable à
l'Amitié.



ESSAI SUR L'UTILITE' DU JEU.

IL est de certaines choses, que tout le monde s'accorde à regarder comme nuisibles & pernicieuses, parce qu'en effet, elles paroissent telles, au premier coup-d'œil, & que les avantages qu'elles procurent sont plus cachés & plus difficiles à connoître. Mais telle est la disposition admirable des choses, que souvent, de ce qui paroît un mal, il en résulte de grands biens: & c'est ce qui devrait rendre ceux qui traitent de la Morale & de la Politique, plus circonspects dans leurs censures, & moins hardis dans leurs décisions. Je me propose de donner aujourd'hui une grande preuve de la vérité que j'avance.

Le Jeu est, sans contredit, un de ces usages, contre lesquels tout ce qu'il

qu'il y a de plus grave, tout ce que l'on estime le plus sensé parmi les hommes s'éleve avec chaleur. Il est, dit-on, la ruine des familles, la peste d'un Etat. Cependant, il ne sera pas difficile de faire voir, qu'il produit réellement de très-bons effets; & après que j'aurai établi solidement ce paradoxe, j'espere que personne ne révoquera plus en doute la vérité de la réflexion, par laquelle j'ai commencé ce discours; car assurément on ne peut pas en donner une meilleure preuve.

Mais comme je ne pourrois éviter les longueurs, & les réflexions trop vagues, si j'entreprendois de faire voir l'utilité du Jeu, dans tous les pays du monde; je m'attacherai principalement, à étaler les fruits qu'il produit en particulier, dans notre ville. Ma patrie m'intéresse plus que toute autre contrée de l'univers: Il est naturel de la rendre l'objet particulier de

M iij mon

mon attention. D'ailleurs, les hommes étant à peu près les mêmes partout, il fera aisé d'appliquer ce que je dirai, à telle autre ville que l'on voudra.

Avant que d'entrer en matière, je suis bien aise d'avertir, afin qu'on lise cet Essai sans prévention, que je n'ai aucun intérêt commun avec les fabricans, ou marchands de cartes, non plus qu'avec les personnes, qui donnent publiquement à jouer. Je ne m'intéresse pour ces derniers, qu'autant que tout bon citoyen doit le faire, en faveur de ceux qui procurent le bien public.

Si l'oisiveté est la mere de tous les vices, comme on le dit ordinairement, on ne scauroit me contester, à cet égard, la grande utilité de ce goût pour le Jeu, si généralement répandu dans votre ville. Si l'on ne jouoit que rarement, pour se délasser un moment du travail, ou du sérieux d'une conversation, pour s'égayer
entre

entre Amis, pour diversifier des amusemens innocens; je conviens que le Jeu ne seroit pas un grand remede contre l'oisiveté, & je ne m'amuserois pas à faire de cette bagatelle le sujet de mes réflexions. Mais il est évident, qu'on le traite tout autrement, & qu'il fournit une occupation très-sérieuse, à la meilleure partie de nos habitans d'un certain ordre. Dès qu'ils ont diné, ils n'ont rien de plus pressé, que de se rendre dans les assemblées où l'on joue; & rien n'est plus édifiant, que de voir le sérieux qui y regne, & la grave attention avec laquelle, ils se livrent à cette grande affaire. Elle les occupe tout entiers, & les momens même de la matinée, que, sans cela, les jeunes-gens donneroient à arranger quelque partie de plaisir, ou de débauche, & les hommes plus âgés, à former quelques entreprises dangereuses, ou à entrer sur les affaires domestiques, dans des détails qui produiroient in-

M iiij faillible-

failliblement la désunion; ces moments, dis je, sont employés à méditer profondément, sur les coups heureux, ou malheureux, qui leur sont arrivés la veille, & sur les moyens de lier une partie avantageuse, l'après-midi. Par-là, l'esprit de nos jeunes gens s'accoutume à raisonner, acquiert de la prudence & de la pénétration, se rend propre aux grandes choses, & ce qui est bien plus admirable, celui de nos femmes devient capable de réfléchir un quart-d'heure sur le même sujet. De cette manière on voit clairement, que l'oisiveté est entièrement bannie de chez nous. Le goût du Jeu est un préservatif si puissant, contre cette source pernicieuse de tous Vices, que quand une fois on l'a bien saisi, il ne reste plus un moment de vuide dans la vie, & à peine peut-on trouver quelques minutes pour les affaires les plus sérieuses. C'est là un inconvénient, je l'avoue,

vouë, mais que faire? Les meilleures choses ont leur mauvais coté.

Omnia mixta malis.

Le tour sérieux que nous avons su donner au Jeu, ne manque pas d'Autorités respectables, qui peuvent le justifier. C'est, sans doute, dans la vuë d'en tirer ces avantages précieux, que je viens de décrire, que les anciens Germains, ces Peuples si braves, si ennemis du Luxe & de la Mollesse, en faisoient une affaire sérieuse. *Tacite* nous apprend ce fait remarquable. „ Ils font, dit-il, du Jeu une „ affaire sérieuse, même quand ils ne „ sont pas ivres. „ *Aléam*
(*quod mirere*) *sobrii inter seria exercent.*

Ces Peuples alloient même beaucoup plus loin que nous: Le même Auteur ajoute, que quand ils avoient perdu tous leurs biens, ils joutoient à la fin, leurs femmes & leurs enfans. De nos jours les Maris, n'ont pas le

M iiiij. Droit

Droit de jouër leurs femmes; s'ils l'avoient, on ne verroit peut-être plus d'autre Monnoie. Mais en revanche, ils ont la complaisance de souffrir, qu'elles se jouënt souvent elles-mêmes.

Si le Jeu tire le commun des hommes de l'oisiveté, il devient absolument nécessaire, à ceux que la naissance, ou la fortune, ont élevés au-dessus des autres. Que deviendroient sans lui la plupart des Grands Seigneurs? A quoi passeroient-ils le tems, lors qu'ils ne peuvent aller à la Chasse? Quelqu'un me répondra, peut-être, qu'ils pourroient remplir ce vuide par l'Etude, & par la Lecture de Livres aussi utiles qu'amufans. Mais cette objection sentiroit son Pédant d'une lieüe. Eh! je vous prie, quels seroient les Priviléges des Grands, s'ils étoient obligés d'étudier, comme des suppôts d'Université? A quoi serviront donc la Naissance & le Rang.

Rang, s'ils ne peuvent nous donner de l'habilité & des lumières, sans que nous soyons obligés de travailler *méchaniquement* à les acquérir, à la manière des Roturiers? Un homme de ma connoissance protestoit l'autre jour, avec raison, qu'il n'auroit jamais payé six mille écus pour ses Patentes de Baron, s'il n'eût été convaincu, qu'elles devoient le rendre galant-homme & homme d'esprit, sans le secours des Livres.

Un second bien général, que produit le Jeu, c'est qu'il entretient la liaison & le commerce, entre tous les Citoyens. Grands & petits, Nobles & roturiers, Magistrats & Particuliers, jeunes & vieux; tous se réunissent, par ce charme magique, tous vivent ensemble, comme pairs & compagnons: les distinctions odieuses, sources d'animosités & de querelles, ne se font plus sentir.

Le Jeu produit chez un Magistrat,
un

un bien qui a beaucoup de rapport, à celui que je viens de toucher, dans un point de vue plus général. Il rend un Magistrat, affable & populaire; car, dans le Jeu, tous sont égaux. Il lui apprend à connoître ses Citoïens, en lui fournissant les occasions, de les fréquenter tous les jours.

Mais 2^o, ce qui est un avantage encore plus remarquable; Un Juge, qui a joué toute la nuit, dort le matin, profondément à l'Audience, & par là, il est à l'abri des raisonnemens captieux, des sophismes & de l'Eloquence dangereuse des Avocats. C'est en vain que la plupart de ces derniers, se sont mis sur le pied de substituer la *force* de la parole, à la douceur, & aux graces, de la vraie Eloquence; les poumons de Stentor y seroient sans effet.

J'ai déjà touché un des plus grands avantages, que le Jeu procure aux Peres, & aux Meres de famille, en ce qu'il

qu'il occupe entierement leur Esprit, & les empêche, d'entrer dans des détails dangereux, sur leurs affaires domestiques. En les tenant continuellement hors de la maison, il les rend aussi plus respectables, à leurs enfans, qu'une fréquentation plus assidue pourroit porter à se familiariser trop avec eux. Ne voyant leurs peres & leurs meres que rarement, les enfans ont pour eux le même respect, que les anciens Orientaux avoient pour leurs Rois, qui ne se montroient à eux, qu'une fois dans l'année.

Les meres en particulier, tirent souvent du Jeu un autre bien : la mauvaise humeur, que la perte leur cause, modère en elles les impressions de cet amour aveugle, qu'elles ont souvent pour leurs enfans, & les préserve ainsi du malheur, de les gâter par trop d'indulgence.

Passons enfin aux jeunes gens des deux sexes, & voyons si l'amour du
Jeu

Jeu, produit parmi eux, des effets moins salutaires, que chez les différens Ordres de personnes, que nous venons de parcourir. Le premier & le plus considérable, sans doute, de ces effets, c'est qu'il a banni presque entièrement tout gout pour la galanterie. Il est certain, & deux filles de trente ans le remarquoient l'autre jour en soupirant; il est certain, dis-je, que depuis que le Jeu s'est emparé de l'esprit, de presque tous nos jeunes gens, la galanterie & cette politesse dangereuse, des Cavaliers envers les Dames, est absolument inconnue. Plus de soins, plus d'empressements, de la part des premiers; & s'ils cherchent encore quelquefois, des Compagnies de femmes, ce n'est guère qu'autant qu'ils espèrent d'y trouver à faire une Partie.

Les Dames sont obligées de les imiter. Je ne sai si au commencement, il ne leur en a pas couté beaucoup :
mais

mais aujourd'hui, soit dissimulation, soit habitude, elles paroissent ne faire cas des hommes, qu'à proportion de leur habilité dans le Jeu, & elles disent communément, d'un Cavalier qui ne jouë point; (véritablement, un pareil Cavalier est bien rare;) elles disent qu'un tel homme *n'est bon à rien*. Quand un semblable gout règne, il est difficile que l'Amour fasse des siennes; & n'en déplaîse à nos bonnes meres, ce petit Dieu se glissoit aisément dans leurs amusemens folâtres, au lieu qu'il n'oseroit paroître dans une table de Jeu. A peine connois-je quatre Dames, à qui la perte d'un *sans-prendre* ne fasse revêtir une physionomie, contre laquelle l'amour le plus déterminé ne tiendrait pas un moment. D'un autre côté, il y auroit bien de la fatalité, si un jeune homme alloit toucher le cœur d'une Belle, qu'il n'entretient que de *Paroli*, de *Repique* & de *Capot*. Et
en

en vérité, quand je fais attention à la nature de notre climat, dont les douces influences, se manifestent si bien chez les filles du bas étage, je ne puis attribuer à une autre cause, qu'à celle que je viens de toucher, la réputation dont jouissent nos Dames, de l'emporter pour la sagesse, sur la plupart de nos voisines :

Castra est quam nemo rogavit (*)
dit un grand Maître en cette matière. (a) Les peres & les meres sont tran-

(*) *Ovid. Amor. L. 1. Eleg. 8.*

(a) Nos Dames d'un certain age, disent aussi, que l'on ne voit pas aujourd'hui autant de belles filles, que l'on en voioit de leur tems. Je veux bien les en croire sur leur parole. Mais le Jen pourroit bien entrer pour beaucoup dans ce dépérissement de la beauté. C'est ce que l'on fera voir, peut-être, dans une dissertation particuliere, où l'on recherchera les causes physiques de ce changement.

tranquilles maintenant sur le compte de leurs enfans. Combien n'ont-ils pas d'obligation au Jeu? Où est la mere, qui n'aime cent fois mieux que sa fille se morde les doigts, pour avoir perdu un *Codille*, que de la voir s'arracher les cheveux, pour avoir trop bien joué un jeu plus dangereux? Où est le pere de famille, qui ne préfere de voir son fils s'exposer à perdre quelques pistoles, plutôt que de le voir courir les risques de gagner une femme malgré lui?

Un second bien que le Jeu produit parmi les jeunes gens, & qui a beaucoup de rapport au premier, c'est qu'il se fait moins de mariages qu'il ne s'en feroit sans cela. Les défauts, dit-on, se montrent à découvert, dans le Jeu: En faut-il davantage, pour rompre une infinité d'unions? Mais, dira-t-on, la félicité & la force d'un Etat ne sont-elles pas fondées sur le grand nombre des habitans? Je ré-

N pons,

pons, que la regle est certaine, quand on parle des habitans laborieux, qui se rendent utiles à l'Etat: Mais pour ce qui est des Faineans, je ne vois pas en quoi leur multitude peut-être avantageuse au bien public. D'ailleurs, quoique nos jeunes Messieurs ne se marient pas, la nature ne perd point ses droits; & toute la différence qu'il y a, c'est qu'ils donnent à l'Etat un Artisan, ou un Laboureur, au lieu d'un petit noble desœuvré. Or je demande, si ce troc est défavantageux? Il n'y a que les filles de bonne maison, qui souffrent de tout ceci. Mais, puisque leurs freres s'exposent bien à perdre la vie, en cas de besoin pour la Patrie, n'est-il pas juste, que de leur côté, elles affrontent courageusement, par le même motif, un Etat qui, après tout, n'est peut-être pas aussi affreux que la mort? Je parle d'un célibat éternel.

On

On ne fauroit nier, en 3^e lieu, que le Jeu ne soit une Ecole admirable d'Eloquence. Que ceux qui pourroient en douter, considèrent un moment quels gestes naturels & frapans, quelles expressions vives & énergiques la perte d'un *paroli* arrache à la plupart des Joueurs. Il est vrai qu'ils se servent dans ces occasions de certaines figures de Rhétorique, qui ne seroient pas de mise dans un discours public. Mais un peu de bon sens leur en fait faire aisément la distinction; ils n'en retiennent que l'essentiel; je veux dire la force & l'élégance de la diction; & il faut convenir qu'ils acquièrent par-là de grandes dispositions pour le pathétique. Aussi voyons-nous que de tous ceux qui se mêlent de parler en public il n'y en a guères qui réussissent mieux, que ceux dont la vie a été, comme on parle, un peu dissipée dans leur jeunesse. Il y en a même plusieurs, qui trouvent

le moyen si excellent, qu'ils le pratiquent encore tous les jours; quoique, par une basse jalousie, ils fassent tous leurs efforts pour le décrier, afin d'empêcher que d'autres n'en profitent. Mais leur conduite dément leur discours: s'ils trouvent le Jeu si pernicieux, pourquoi le cultivent-ils avec tant de soin?

Les femmes n'ont pas besoin de cette Ecole pour se perfectionner dans le talent de la parole. Mais elle a ceci d'admirable, que chacun peut y acquérir, ce dont il manque le plus. Si les hommes y deviennent éloquens, quels fruits les femmes n'en peuvent-elles point tirer par rapport à la circonspection & à l'art de garder à propos le silence? Voyez la jeune *Eglé* les Cartes à la main: elle a la force de ne pas lâcher quatre mots mal-à-propos pendant tout un quart d'heure; elle reste assise à la même place pendant un tems beaucoup plus considéra-

fidérable. Mais, ce qui est plus admirable encore; considérez *Olympe*. Quoi! deux minutes sans parler? Elle entend à ses côtés deux spectateurs, qui murmurent tout bas quelques réflexions caustiques, sur une aventure toute récente; mais trop occupée d'un coup embarrassant, elle prend assez sur soi, pour n'y pas mettre son grain de sel. C'est ici un nouvel avantage du Jeu: il peut quelquefois, si non bannir entièrement, au moins interrompre & suspendre la médifance. O Jeu! Invention merveilleuse! quelle n'est pas ta force & ton utilité! Nous te devons, sans doute, à quelque Fée: le hasard, ou l'imagination bisarre des hommes auroient-ils produit une chose qui opère tant de merveilles?

Pour soutenir un établissement si utile, un usage si salutaire, il y auroit quelques mesures à prendre, que j'ose proposer ici à nos supérieurs, fondé sur mon zèle pour la Patrie, au

N iij hasard

hasard que mon projet aît le même fort que ceux de M. l'Abbé de ST. PIERRE.

1^o. A l'exemple des Princes, qui aimant les sciences, honorent & protègent les sàvans, il conviendrait d'accorder les distinctions les plus honorables à un Joueur de profession, & de ne pas souffrir que dans un festin public il fût assis au bas de la table, après avoir occupé si souvent la première place dans une table de *Pharaon*.

2^o. Il faudroit ordonner que les dettes du Jeu fussent des dettes privilégiées, qui se païassent les premières. Quant aux filles, en particulier, je voudrois que l'Etat fît une dot convenable à celles qui se distingueroient dans le Jeu, afin de les marier de bonne heure; ce qui seroit un moyen assuré d'engager les autres à les imiter.

PRO-

PROJET POUR LA COM-
POSITION D'UN ELIXIR DE
LIVRES, A L'USAGE DES JOU-
EURS QUI N'ONT PAS LE
TEMPS DE S'INSTRUIRE.

Lorsque mon Essai sur l'utilité du Jeu a paru, bien des gens ont envisagé cette pièce comme une Satire; & j'apprens qu'en cette qualité elle a excité bien des murmures. Je n'ai pour les appaiser, qu'à avertir simplement, que c'est de la meilleure foi du monde que j'ai fait l'éloge du Jeu, & que je suis très-éloigné de blâmer cette *occupation des honnêtes gens*. Je croyois m'être expliqué assez clairement pour que l'on ne dût pas s'y méprendre. Mais il m'en est arrivé autant qu'à un Amant bien épris d'une laide Maitresse: Quand il se jette sur ses louanges, & que plein d'un tendre enthousiasme, il entre-

N iiiij prend

prend de célébrer ses charmes; ceux qui ne connoissent point les véritables inclinations, regardent ses discours comme des Satires malignes, & prennent dans un sens ironique, ce qu'il dit avec toute la naïveté d'un amoureux du premier ordre. Je dois donc prier le Public d'être persuadé que je connois tout le mérite d'un usage, sans lequel on verroit souvent tout un cercle d'hommes & de femmes bâiller à bouche close, & tant de gens du bel-air fort embarrassés de leur figure.

Je n'y vois qu'un inconvénient: c'est que les *honnêtes-gens* donnant au Jeu tout le tems qu'ils peuvent dérober à leurs affaires, il ne leur reste pas dans toute la journée un petit quart-d'heure, pour cultiver leur esprit par quelque lecture. Cependant il est certain qu'une lecture bien choisie est d'une grande utilité aux personnes de l'un & de l'autre sexe. On
en

en convient généralement quant aux hommes. Hé! pourquoi n'en seroit-il pas de même à l'égard des Dames? J'ai souvent éprouvé, que la conversation d'une belle, dont tout l'acquis se borne aux lumières qu'elle aura puisées dans une demi-douzaine de Romans, est bien-tôt à sec, quelque favorisée qu'elle soit de la nature; & que si elle cesse de folâtrer, ou que vous vous lassiez de lui conter des fleurettes, elle n'a plus rien à vous dire.

Quel remède apporter à ce mal? Faudra-t-il opter entre un Livre & un Jeu de Cartes, ou retrancher au Jeu une partie de notre tems, pour le donner à la lecture? non, & je me propose de donner à ce sujet une grande preuve de mon zèle pour le bien public.

Je me suis appliqué dès ma jeunesse à la Chymie, & après bien des expériences, j'ai acquis dans une gran-

N. iiiij. da

de perfection l'art de simplifier les *Mixtes*, & de séparer les différentes matières qui les constituent. Je me vois donc en état de composer un *Elixir*, qui fournira aux honnêtes-gens qui cultivent le Jeu avec soin, un moyen de réparer tout le vuide, que le défaut de lecture pourroit laisser dans leur esprit. Il est question pour cela de mettre dans un alembic avec un *dissolvant* spécifique dont je suis possesseur, un certain nombre de Livres choisis, desquels j'extrais tout l'esprit par une opération bien dirigée. Cet esprit corrigé par quelque dragmes de sel *dianoiticon* (*) forme l'*Elixir* que j'annonce.

* Mais comme je prévois que le prix pourroit empêcher bien des gens de faire l'acquisition d'une drogue si salutaire, j'ai dessein de la donner *gratis*; & je demande seulement pour cela

(*) DIANOITICON, est pris d'un mot Grec, qui signifie, discernement.

cela qu'on m'accorde un privilège exclusif pour vendre une *eau* de ma composition, admirable pour blanchir & conserver le teint. Je compte que le profit que je retirerai de cette *eau*, me dédommagera amplement des frais que je pourrai faire pour l'*Elixir*.

Je ne vois plus qu'une difficulté dans le débit de cette excellente liqueur. Les personnes qui en auroient le plus grand besoin seront assurément les moins empressées à s'en pourvoir. J'en parle par expérience; puisqu'ayant laissé transpirer quelque chose de mon dessein, il est arrivé que les Dames de ma connoissance aux-quelles l'usage de mon *Elixir* est le moins nécessaire, ont été précisément les seules qui m'en aient demandé. Mais il y a moyen encore de remédier à cela. Je remettrai les flacons destinés pour les Dames, non point aux Dames elles-mêmes, mais aux Cavaliers de chaque société.
Ceux-

Ceux-ci auront soin d'en verser de tems-en tems quelques gouttes dans une tasse de Thé, ou de Caffé, qu'ils offriront à une Dame. Ils répondront ainsi parfaitement aux vues que doivent se proposer les peres & les mères, en permettant aux jeunes Demoiselles de voir des Cavaliers. Ces vues sont de leur former l'esprit: & au moyen de mon invention merveilleuse, nous n'aurons plus aucun Cavalier qui ne soit en état d'y contribuer; car ils seront tous capables, à ce que j'espère, de présenter une tasse de Caffé. C'est ainsi qu'avec un peu d'industrie, on peut tirer parti de tout le monde.

Mais ces Messieurs me permettront de les avertir, qu'il leur seroit fort honteux que les Dames, par le secours de mon *Elixir*, parussent plus sçavantes qu'eux: C'est pourquoi ils ne feront pas mal d'en avaler, de tems-en-tems quelques gouttes. Il
con

convierdroit mieux, je le fai, qu'ils travaillassent eux-mêmes à s'instruire par la lecture; car j'avoue ingénument qu'une science acquise de cette manière, doit produire de meilleurs effets que celle dont on sera redevable à la Chymie. Quelques heures de la matinée pourroient être sacrifiées à cela. Cependant, comme il ya plusieurs Cavaliers qui après avoir donné au Jeu la meilleure partie de la nuit, sont obligés de se lever si tard, qu'il ne leur reste plus avant le dîné qu'une heure ou deux, & qui donnent religieusement ce tems-là à leur toilette, dans le but louable de plaire aux Dames; je veux bien subvenir à leurs besoins, d'autant plus que je compte fort de leur vendre une bonne dose de mon *eau pour le teint*. Je leur permets donc de se ranger dans un cercle au nombre des femmes; & on leur servira comme à elles du Caffé avec de l'*Elixir*.

Le

Le choix des Livres qui doivent entrer dans l'alembic, est sans doute ce qu'il y a ici de plus important. Qui ne fait que bien souvent il vaudroit mieux qu'une Dame fût restée sans aucune lecture, que d'avoir fait celle de certains Livres? Or je travaille principalement pour ce sexe aimable: c'est à lui sur-tout que je souhaite d'être utile; & je déclare que je veux composer mon *Elixir* à son usage & dans le goût qui lui convient. Cela n'empêchera pas que les Cavaliers qui seront dans le cas d'en avoir besoin, ne puissent s'en contenter. On ne s'attend pas à les voir plus savans que des femmes, & ils n'auront pas lieu de se plaindre de moi, si je leur fournis les moyens d'aller de pair, par leurs connoissances, avec la plupart d'entr'elles.

Un choix judicieux des Livres sur lesquels je dois opérer, étant donc si essentiel au bon succès de mon dessein,

sein, je n'ose point m'en fier à mes propres lumières. C'est pourquoi j'invite les gens d'esprit & de goût, qui ont quelque zèle pour le bien de la société, à m'aider de leurs conseils. Les Dames dont le génie est cultivé dont l'esprit est orné de belles connoissances, m'obligeront en particulier infiniment, si elles veulent bien me dire là-dessus leur pensée. Elles doivent être persuadées que j'y ferai toute l'attention possible, d'autant plus que leur sentiment sera dégagé sans doute de toute pédanterie, & qu'elles peuvent connoître par expérience, quels ouvrages sont les plus utiles à leur sexe.

Dès que j'eus publié les projets ci-dessus, il m'attira une quantité de Lettres d'une foule de gens qui s'empressoient de répondre à mes vues. Je donnerai seulement au public les suivantes avec mes réponses.

LETTRE

LETTRE
AU CHIMISTE,
MONSIEUR.

J'AI vu avec admiration ce que vous dites du secret incomparable que vous possédez, & je ne puis assez louer le généreux dessein dans lequel vous êtes, de le faire servir à l'utilité publique. Mais, Monsieur, puisque vous avez un si bon moyen de rendre scavans tout d'un coup les hommes & les femmes, ne vous amusez pas à leur mettre dans la tête des bagatelles; laissez-là la plupart des productions de notre siècle, dans lesquelles à parler franchement, il ne règne qu'une érudition bien mince. Le goût de la Philosophie & des Mathématiques a gâté presque tous nos Savans modernes: On perd le tems
aujourd'

aujourd'hui à raisonner, & cependant on néglige l'occasion & les moyens de se remplir la tête de connoissances rares & curieuses. Quoique je sois bien persuadé, qu'un aussi habile homme que vous, n'a pas besoin de conseil; permettez-moi de vous dire, que vous devez remplir votre alembic, des ouvrages de ces grands hommes des siècles derniers, qui font encore aujourd'hui les délices des vrais Savans. Tels sont les Doctes Commentaires sur les anciens Auteurs: Les profondes recherches de chronologie, les savantes dissertations sur les antiquités, sur la mythologie payenne, que l'on prouve être tirée des Histoires du vieux Testament, défigurées par les Egyptiens & les Grecs, &c. *Sapienti sat.* Je n'en dis pas davantage à un homme intelligent comme vous l'êtes. Mais j'ai été bien-aîsé de vous indiquer en peu de mots mon sentiment, ne fût-ce que

O pour

pour vous munir d'une autorité de quelque poids contre le goût dominant du siècle. Je suis, &c.

POLYMANтанUS.

R E P O N S E.

Permettez-moi de vous le dire, Monsieur, dès que j'ai vû un nom terminé en *us* au bas de votre lettre, je me suis douté de ce quelle contenoit. Mais je vous avouerai ingénument, que ce n'est point à vous autres Messieurs, qui portez ces noms-là, que j'ai prétendu demander conseil sur la manière dont je dois composer mon *Elixir*. J'ai déclaré que je voulois le faire à l'usage des Dames; & quoique vous sçachiez tant de choses, je ne vous crois pas fort au fait de ce qu'il convient d'enseigner au beau sexe.

Cependant, Monsieur, par égard
pour

pour un savant tel que vous, j'ai voulu faire un essai sur les livres que vous m'indiquez; & je pouvois le faire à peu de frais, graces à ce mauvais goût que vous reprochez à notre siecle. J'en ai donc mis une assez grande quantité dans mon alembic, avec une double dose de dissolvant; car je me doutois de quelque chose; mais cette précaution s'est trouvée inutile: En vain j'ai augmenté le feu jusqu'à trois fois; je n'ai jamais pu faire distiler une seule goutte d'*esprit*. Las enfin de souffler le charbon inutilement, j'ai retiré l'*alembic*, & je n'y ai trouvé qu'une matière rude & insipide, avec une grande quantité d'huile. Voilà, Monsieur, le succès de l'opération. Ce n'est pas ma faute si elle a si mal réussi. Je suis, avec tout le respect que mérite votre grand sçavoir, &c.

O ij LETTRE

LETTRE
AU CHIMISTE.

MONSIEUR,

JE Pavois toujours bien oui dire, que tous ces Chimistes, vos semblables, sont la peste du genre humain, & des empoisonneurs publics. Que prétendez-vous faire, je vous prie avec ce maudit *Elixir*, que vous vantez comme une drogue incomparable? Vous voulez tendre nos femmes savantes. Jour de Dieu! si la mienne en avale une seule goutte, je vuide le pays au plus court. Vous dites que la conversation de celles qui n'ont pas lû beaucoup est bientôt à sec. Hé! morbleu, ma femme n'a jamais tenu de livres que la bible, dont elle lit quelques chapitres les Dimanches, que l'on ne peut pas travailler,

vâiller, & cependant elle jase comme une pie borgne, si bien que souvent je n'y puis tenir. Que sera-ce donc quand elle aura bû de votre belle *composition*, qui doit faire autant & plus d'effet, que si elle avoit lû toute la bibliothèque d'un Docteur? On dit que ceux qui ont acquis du bien tout d'un coup, comme par exemple, dans une loterie, le dépensent de même fort vite: Dieu sçait avec quelle rapidité ma chère moitié débiteroit la science que vous lui auriez ainsi infusée dans un moment, Il n'y auroit à parler que pour elle, & je ne pourrois plus me faire entendre dans ma maison.

Il est pourtant vrai que quelquefois on apprend dans les livres d'assez belles choses, & notre fils aîné que j'envoie au Collège, me rend plusieurs fois agréablement, en me contant des histoires de ces *Grecs* & de ces *Romains*. Mais je ne veux

O iij rien

rien apprendre d'une femme; & je crains trop que la mienne ne devînt bien fière, si elle en favoit plus que moi. Elle n'est déjà pas trop bonne: comment vivrois-je avec elle, si vous la rendiez savante? Monsieur, je connois quelques-uns de ces Messieurs les savans; ils ont un air bien dédaigneux, quand ils parlent à nous autres, qui n'avons pas tant lû qu'eux. Je n'endurerois jamais cet air de mon épouse. Mais vous dites qu'elle en paroîtroit plus aimable, si elle avoit bien des lumières. Hé! que m'importe à moi qu'elle soit au gré de nos jeunes godelureaux? Elle me plaît bien assez, pourvû qu'elle soit bonne ménagère. Ce seroit une belle chose vraiment, si elle alloit se mettre dans la tête de lire quelques livres, au lieu de tricottér des bas pour son mari & pour ses enfans!

Voyez-vous, Monsieur, chacun à son emploi dans ce monde. Les
femmes

femmes font faites pour avoir soin du ménage : il ne faut pas les en dégoûter, en leur fourant dans la tête toutes ces idées de science, On dit que celles qui en ont tâté, méprisent toute autre occupation. Je serois bien régalé moi, si ma femme devenue philosophe, trouvoit indigne d'elle de m'apprêter à dîner.

Abandonnez donc votre malheureux projet, qui ne pourroit que tourner à la ruine des familles. J'avoue qu'il m'auroit inquiété si je n'étois fermement persuadé que nos supérieurs l'empêcheront de réussir, bien loin de le favoriser. Ils se garderont bien de souffrir, qu'on donne à leurs femmes les moyens de se rendre bien-tôt autant & plus habiles qu'eux. Je suis, &c.

JEAN MENAGER.

O iiiij RE'PON-

R E' P O N S E.

JE prie le bon Mr. Ménager de se mettre l'esprit en repos. Pourvu que les livres soient bien choisis, que sa femme les lise, ou qu'elle en prenne la quintessence dans mon *Elixir*, il n'en doit craindre aucun mauvais effet. Au contraire si elle parle trop, elle apprendra à se taire; si elle est fiere & orgueilleuse, elle deviendra douce & humble; & si elle néglige le ménage, elle apprendra que son devoir est d'en prendre soin. Au reste, quand Mr. Ménager m'aura prouvé que sa moitié a été faite uniquement pour lui, je conviendrai qu'elle doit négliger de cultiver son esprit, dès que son mari n'aime pas la science.



LETTRE

LETTRE
AU CHIMISTE.

MONSIEUR,

JAi vû avec beaucoup de plaisir, le Projet de l'Elixir admirable que vous nous destinez. Quoique je ne sois point joueuse, que l'un de mes plus grands plaisirs soit la lecture, & que je préfère cette voie d'acquérir desconnoissances, à celle que vous indiquez; je ne laisse pas de sentir la grande utilité & la nécessité même de votre secret; & je vous prie de ne point m'oublier dans la distribution de vos flacons. Il est beaucoup plus de bons livres que je ne pourrai en lire dans toute ma vie; je suis bien aise aussi de m'occuper une partie de la journée, à de petits ouvrages de main, propres à mon sexe, & le

O iiiij com-

commerce de mes amies, que je suis charmée de cultiver, me prend un tems considérable. Vous pouvez, Monsieur, m'aider à réparer la perte que mes lectures en souffrent, & j'espère que vous ne me refuserez pas ce service.

Je n'ai garde de m'ériger en savante & de vous donner des conseils sur la manière dont vous devez composer votre *Elixir*. Mais comme j'ai beaucoup de confiance en mon pere, qui prend soin lui-même de mon éducation, je pense, Monsieur, que je ne puis mieux répondre à votre invitation, qu'en vous communiquant une liste des livres dont il a composé ma petite bibliothèque.

Il m'a donné pour l'histoire ancienne, les ouvrages de Mr. *Rollin* & l'abrégé de Mr. *Bossuet*, avec quelques morceaux d'histoire particulière, entre lesquels celui que j'ai lu avec le plus de plaisir, est l'ouvrage

ge

ge de l'Abbé *Vertot* sur les révolutions Romaines.

Il me paroît, Monsieur, que la lecture de ces livres m'a donné une idée assez nette de l'Histoire ancienne. Mais il s'en faut bien que je n'aie les mêmes secours sur l'Histoire moderne. J'en suis d'autant plus surprise, que si j'étois un savant, il me semble que je me plairois bien plus à écrire l'Histoire de ma patrie & de mes ayeux, qu'à débrouiller celle de ces peuples reculés, auxquels je prens peu d'intérêt. Mon pere m'a dit qu'il ne connoissoit point d'Histoire générale de l'Europe. Il m'en a bien donné quelques abrégés. Mais ils sont extrêmement secs; & il m'a dit que je n'avois d'autre parti à prendre après les avoir parcourus, que de lire les Histoires particulieres des différens états, telles que de *Thou*, *Mézerei* & le Pere *Daniel*, pour la France; *Rapin Thoyras* pour l'Angleterre, &c.

Mais,

Mais, Monsieur, ces ouvrages font d'une si grande étendue, que je ne pourrai jamais les lire tous. Vous me rendrez, à moi & à bien d'autres, un très-grand service, si vous voulez bien en mettre les meilleurs dans votre alembic & en faire un bon *extrait*. J'en userai avec beaucoup de plaisir. En attendant, je lis les bons morceaux d'Histoire particuliere, à mesure qu'ils me tombent sous la main. Les révolutions de Suede & de Portugal par l'Abbé *Vertot*; l'Histoire de Louis XIII. par le *Vassor*; les Mémoires du Cardinal de *Retz* de Mademoiselle de Motteville; ceux de Mr. *Burnet* m'ont occupé bien agréablement.

Outre les livres d'Histoire auxquels mon pere a joint un ou deux abrégés de Géographie & quelques voyages, il m'en a donné plusieurs, qu'il juge propres à former l'esprit & le cœur, & quelques-uns aussi destinés simplement à m'amuser. Il m'a donné, & quel-

quelquefois il a pris la peine de les faire lui-même, des traductions de quelques anciens, comme d'*Epictète*, de l'Empereur *Marc Antonin*; mais sur-tout, j'ai lû & relû avec un singulier plaisir, celles de divers ouvrages de Morale de *Cicéron*. J'avoue, Monsieur, que je voudrois de tout mon cœur, être en état de lire ces Auteurs dans leur langue: ils ont une manière d'écrire qui me charme; & cela ne vous surprendra pas; à mon âge on aime ce qui est simple & naturel. Les modernes donnent à penser à mon esprit; ils exercent souvent ma petite pénétration: mais les anciens me touchent le cœur.

J'ai tous ces ouvrages si connus, qui ont été composés dans le siècle de Louis XIV. en France ou ailleurs: le *Speçtateur Anglois*, le *Mentor moderne*, les maximes de *la Roche-Foucault*, les caractères de *la Bruyere*, les ouvrages de la Marquise de *Lambert*,

Lambert, de *saint Hyacinthe*, de *saint Evremont*, *Télémaque*, les lettres de *Buffy* & de Madame de *Sévigné*, les œuvres de *Fontenelle*, les Essais de Mr. l'Abbé *Trublet*, & la connoissance de l'Esprit humain, &c. Et pour la poésie, mon pere m'a recommandé sur-tout *Baileau*, comme le plus propre à me former le goût. Il y a joint les Epitres & les Odes de *Rousseau*, les Fables de *la Fontaine*, les Poësies de Madame *des Houillères*, celles de *Voltaire*, & les pièces de Théâtre de *Cornaille*, de *Racine* & de *Moljere*, avec la bibliotheque poëtique. Mais il m'a recommandé de ne point trop livrer mon imagination à ce que les Tragédies ont d'attendrissant dans les catastrophes, & de faire plutôt attention à la beauté des sentimens. Il m'a donné le même avis touchant les Romans de Mr. d'*Exilés*, & un très-petit nombre d'autres, qu'il m'a laissés pour m'amuser. Il estime ceux

ceux de Mr. d'*Exilés*, pour le stile & pour la connoissance du cœur humain. C'est à quoi il m'a dit que je devois faire le plus d'attention en les lisant; & j'ai remarqué lorsque je les avois achevés, qu'il ne me faisoit aucune question sur les aventures, mais uniquement sur les caractères. Je lis aussi à mes heures perduës, *Don Quichotte*, *Gil-Blas*, les voyages de *Gulliver*; & il me semble qu'en m'amusant ils ne me sont pas moins utiles, que bien des ouvrages plus sérieux.

Voilà, Monsieur, l'Histoire de mes lectures, & l'état de ma petite bibliothèque. Je souhaite qu'elle soit de votre goût, & que vous fassiez de ces ouvrages, un *extrait* utile, à ceux qui ne veulent pas se donner la peine de lire. Quant à moi, je ne demande le secours de votre art, que dans ce qu'il m'est impossible de faire seule. Je suis, &c.

REPON-

R E P O N S E.

MOn aimable correspondante, peut-être bien assurée que je m'empresserai à la contenter, & que je me ferai un véritable plaisir de seconder des intentions aussi louïables que les siennes & de satisfaire un goût si beau. Je sens fort bien la nécessité, de lui faire un *extrait*, des Historiens modernes. Cependant, si un habile-homme vouloit entreprendre, de nous donner une continuation de *Rollin*, en reprenant l'Histoire, où cet Auteur finit, & la poussant jusqu'à nos jours; ce seroit encore mieux le fait de l'aimable anonyme & de ceux qui pensent comme elle. En attendant, tout mon art est à son service. Elle me permettra seulement, pour maintenir mon crédit auprès des joïeurs & des joïeuses, d'y mettre une condition: c'est qu'elle ne rompra jamais une partie de jeu, quand elle se trouvera en

en

en compagnie. Si ce désordre arrivoit, on crieroit furieusement contre les livres & contre le pauvre Chimiste. A ce prix, tout mon *Elixir* est à elle, & je lui en donnerai autant qu'elle en voudra; quoiqu'à mon avis il lui soit moins nécessaire, qu'à aucune femme de ma connoissance. Je trouve ses livres très-bien choisis, & le catalogue qu'elle a eu la bonté, de m'en communiquer, sera la *recette* de l'*Elixir*, que je destine aux Dames.



P

APO-



APOLOGIE
DE LA MEDISANCE.

----- Ridiculum acrit
Fortius ac melius magnas plerumque
fecat res.

HORACE.

Souvent l'Ironie fait plus d'impression, même dans les choses les plus importantes, que la gravité & la force des Censures.

J'AI commencé à faire voir dans une autre occasion, que l'on s'accorde souvent à blâmer des choses, dans lesquelles, à les envisager d'un certain côté, il n'est pas difficile de trouver une utilité réelle. Je prouvaï alors cette vérité par l'exemple du Jeu : Aujourd'hui j'entreprends de la confirmer par celui de la médifance. Un noble motif m'anime dans cette entrepi-

trepise: Je prétens remplir le devoir d'un bon Patriote, en justifiant un usage, dans lequel ma patrie se distingue, (a) dit-on, avec éclat; & je veux donner en particulier au beau sexe, une preuve de ma considération & de mon tendre dévouement. Oui, c'est principalement en votre faveur que j'écris, aimable moitié du genre humain. La vivacité des passions,

P ij une

(a) J'étois dans ces idées lorsque j'écrivis ceci, dans un tems, où j'avois peu séjourné hors de mon pais natal. Mais depuis le séjour que j'ai fait en plusieurs endroits, & sur-tout dans une des plus grandes villes de l'Europe, je suis obligé de reconnoître que nous n'avons pas de quoi nous vanter à cet égard, & que la médifance règne ailleurs pour le moins autant que chez nous. C'est une déclaration que l'équité exige de moi, étant bien-aïse de rendre à chacun ce qui lui appartient.

une charmante légéreté d'esprit & une merveilleuse facilité d'expressions, sont de précieux avantages, que vous avez sur les hommes, & au moïen desquels vous brillez, particulièrement dans la médifance. En vain quelques hommes jaloux veulent décrier ce louïable usage, que vous faites de vos talens; la plupart l'admirent dans le fond de leur cœur; ils s'efforcent d'en atteindre la finesse & de vous imiter :

Je connois même sur ce point.

Bon nombre d'hommes qui sont femmes. (*)

Mais quelles que puissent être les raisons secrètes de tant d'hommes, & même de plusieurs femmes infidèles à leur sexe, qui condamnent de bouche la médifance, j'espère les réduire au silence aujourd'hui, en leur démontrant, par les plus solides raisons, que *la médifance est en effet autant avan-*

(*) La Fontaine.

avantageuse, qu'on la dit communément nuisible & condamnable.

Je prévois que bien des lecteurs, fort honnêtes gens, regarderont d'abord cette proposition, comme quelque chose de pire qu'un paradoxe. Quoi! diront-ils, on peut justifier un vice, reconnu pour tel de tous les moralistes, & condamné si sévèrement dans l'écriture! Mais je les prie de se donner un moment de patience. Quant aux moralistes, on fait que leurs décisions ne sont pas infailibles; & pour ce qui est de l'écriture, il faut bien que ces passages, qui semblent condamner la médifance, soient susceptibles d'un autre sens: autrement quelle apparence y a-t-il que tant de Chrétiens, qui regardent l'écriture comme la règle de leur foi & de leur conduite, & sur-tout que tant de femmes, dont la conscience est ordinairement plus tendre, & l'ame plus timide, que celle des hommes, osassent

P iij violer

violer des préceptes, si respectables pour eux, sans le moindre scrupule, & s'en faire même un jeu & un amusement? Quand on regarde comme un crime, une action dont il est si aisé de s'abstenir, & à laquelle on n'est point porté, par l'impétuosité d'une passion aveugle, on ne s'y livre pas si tranquillement. Je n'examinerai point, si nous sommes toujours bons critiques, quand il s'agit d'expliquer une loi, qui peut intéresser nos penchans, & s'il est bien sûr dans ces cas-là, de s'en fier uniquement à soi-même: ce n'est pas là mon affaire; je me borne à raisonner simplement sur la nature de la chose. Entrons en matière.

La médisance est doublement utile; elle l'est aux personnes qui l'emploient, & à celles qui en sont les objets.

10. La médisance, selon ses ennemis mêmes, a sa source dans *l'Envie*; & celle-ci a malheureusement une liaison intime & secrète avec la bile: dès que

que l'Envie ne peut point se satisfaire, & prendre l'effor, elle répand la bile, sur toute la superficie du corps, mais principalement sur le visage; desorte que la couleur *jaune*, passe communément pour la livrée de cette passion. La Médifance prévient ce funeste accident; par elle les feux rongeurs de l'envie s'évaporent, & elle préserve ainsi une belle de ces fermentations, si defastreuses pour le teint. Le beau plaisir que nous aurions, en voulant l'interdire, de voir une partie de nos femmes teintes de *safran*, & nos Poètes galans réduits à oublier les *Lis* & les *Roses*; pour n'emprunter deormais leurs comparaisons, que du *Souci* & de la *Fonquille*!

20. C'est une maxime constante de l'équité, que si quelqu'un est privé d'un avantage, il ne faut pas lui envier, ce qui peut l'en dédommager. Il y a deux moyens de s'attirer quelque considération dans le monde; le

P iiiij pre-

premier & le plus précieux sans-doute, est de se faire aimer; le second, est de se faire craindre. Cela étant ainsi, les personnes qui sont assez heureuses, pour posséder le premier de ces deux moyens, seroient fort condamnables, sans contredit, si elles vouloient encore employer le second. Aussi ne voyons-nous point, que des Dames véritablement aimables, s'amusement à se rendre redoutables, par la malignité de leur langue. Contentes de se voir recherchées & caressées, dans les compagnies, elles ne songent qu'à jouir tranquillement, de leur bonheur, sans inquiéter personne; leur satisfaction intérieure, répand sur tous leurs discours, les graces & la douceur. Mais celles qui sont privées de ce doux avantage, seront-elles donc obligées de renoncer à toute ambition, de se voir tranquillement abandonnées de leurs compagnes & négligées des Cavaliers? Ne leur sera-t-il pas permis

mis de recourir à la maxime des tyrans, & de dire avec eux: *O deris, dum metuant*: Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent? Ne pourront-elles se servir au besoin d'une langue, qu'elles tiennent de la nature, & forcer par ses traits redoutables, l'un & l'autre sexe, à leur marquer quelques égards; si par leur caractère, leur esprit & leur figure, elles ne peuvent les y porter de plein gré? Certainement il y auroit de la cruauté & même de l'injustice, à le leur refuser, & l'on doit plutôt admirer la modestie, avec laquelle elles veulent bien se contenter du même sort, dont jouit le *mauvais Esprit*, à qui certains peuples Orientaux, rendent une espèce de culte, pour qu'il ne leur fasse point de mal.

II. Venons maintenant à ceux qui sont les objets de la médifance, & montrons combien elle peut leur être utile. 1°. La médifance proprement ainsi

P iiiij nom-

nommée; je veux dire, un discours dans lequel on étale au juste & suivant la vérité, les défauts du prochain; est sans doute très-propre à corriger, les personnes quelle attaque. Nous sommes tous jaloux de l'estime du Public: mais le plus souvent nous nous connoissons très-mal nous-mêmes, & nous nous croyons dignes de cette estime, dans le tems qu'il nous manque encore bien des choses, pour la mériter. Que peut-il donc nous arriver de plus avantageux, que de voir nos défauts, censurés par une infinité de gens, & dépeints au naturel? Ces censures sont assaisonnées bien souvent d'un sel piquant, d'autant plus propre à faire une vive impression & à produire en nous, la ferme résolution, d'éviter soigneusement tout ce, qui peut nous exposer, à des traits si mortifiants.

Dans le fond, tous ces livres que l'on écrit, contre la corruption du siècle,

fiécle, que font-ils autre chose, sinon des tissus de médifances? Il est vrai que ces médifances sont conçues en termes généraux, & qu'ainsi elles n'offensent point, & ne nuisent à personne. Mais par la même raison, elles sont peu utiles & ne corrigent qui que ce soit. Il n'en est pas ainsi des discours, de ceux que l'on traite de médifans: ces correcteurs charitables, ont grand soin dans leurs tableaux, de désigner un chacun par son nom, afin qu'il ne puisse s'y méconnoître, & qu'il n'en perde point le fruit. Ils travaillent pour ce noble but, avec un zèle infatigable, & il est aisé de voir, combien ils y trouvent de plaisir. Je fai qu'on leur conteste un motif si loüable: mais ceux qui pourroient avoir là dessus quelque doute, n'ont pour s'édifier, qu'à prêter un moment l'oreille à une femme en train de médire, & remarquer la tournure de ses discours. *Hélas!*

c'est

*c'est dommage, dira-t-elle ; cette jeune personne se perd : je publie à regret ses défauts & ses fausses démarches ; mais il seroit à souhaiter qu'elle scût ce que le monde pense de sa conduite, & quelque personne charitable devoit se charger de l'avertir. Il est vrai qu'elle ne prend point sur elle ce soin officieux ; au contraire, la jeune personne vient-elle à paroître, notre causeuse change de ton, & lui parle dans un goût tout opposé ; c'est un ménagement que la *bonne ame* ne peut encore s'empêcher de garder, pour la *politesse mondaine*. Mais elle y trouve un prompt remede ; elle prend soin de répandre ses médifances en tant de lieux, qu'il est comme impossible, qu'il n'en revienne enfin quelque chose, aux oreilles de celle qui s'y trouve intéressée.*

Je ne doute point que l'on ne doive attribuer à cette médifance salutaire,

te, l'avantage considérable, qu'ont d'ordinaire les petites villes, sur les grandes, quant à la pureté des mœurs. Dans *Paris*, dans *Londres*, chacun vit à sa mode, sans redouter la censure de personne, sans craindre même que l'on s'informe de sa conduite. Il n'en est pas ainsi dans nos petites villes: Il semble que la nature nous ait fait réciproquement les Gouverneurs, les uns des autres.

Nous nous informons avec un soin admirable, de toutes les démarches de notre prochain, pour les censurer sans ménagement; & notre zèle va si loin, que nous négligeons le soin de notre propre conduite, pour donner toute notre attention à celle d'autrui.

Les femmes sur-tout, par une institution que l'on ne sauroit assez louer, se sont fait un amusement de ce devoir, afin d'être plus sûres de n'y point manquer. Voyez les dans leurs assemblées; elles quittent souvent le
jeu,

jeu, & tout autre plaisir, pour se donner entierement à l'utile médifance; particulièrement si elles ne sont plus, dans la première jeunesse : de sorte que l'on doit regarder aujourd'hui, une compagnie de femmes, comme un sénat vénérable, dans lequel on prend les plus justes mesures, pour la réformation des mœurs.

2°. Il est une autre espèce de médifance, que j'appellerai *outrée*, * c'est celle, qui ne s'embarresse point trop, des règles exactes de la vérité, & qui ne se fait pas une affaire, d'en passer un peu les limites. L'utilité de cette espèce de médifance est très-
confidé-

* Je suis bien-aisé d'avertir, que pour ménager les oreilles délicates des Dames, je m'abstiens d'un terme beaucoup plus propre & plus significatif, (la Calomnie) Mais un écrivain qui fait un peu son monde, doit quelque chose au beau sexe.

considérable: je bornerai mes réflexions à un seul cas.

Elle est d'un usage admirable, pour faire connoître à ceux qui manquent d'expérience, le péril qui se trouve bien souvent, dans une démarche très-innocente en soi. Une jeune fille, par exemple, s'est livrée sans crainte à une partie de plaisir; son cœur simple & sans malice, ne lui découvroit aucun mal, dans cet amusement. Mais qu'une de nos langues charitables fasse le récit de cette partie, la jeune beauté sera bientôt desabusée. Elle croit n'avoir fait & même n'avoir pû faire autre chose, que danser; rire & se réjouir: mais dans peu elle verra le récit de ses amusemens chargé de mille circonstances, auxquelles elle n'auroit jamais pensé: *Un tendre amant a profité de la bonne humeur que la danse & la musique inspiroient à la belle; on trouve bien dans une grande assemblée, le moment favorable*

nable de se dérober à la foule; & ce n'est pas pour rien que le bal a été poussé si avant dans la nuit. Elle sent, il est vrai, la fausseté de cette histoire: mais elle doit la regarder comme une preuve manifeste, que ces actions qu'on lui impute, sont tout autant de dangers, auxquels elle s'étoit imprudemment exposée. Car enfin, il est très-vraisemblable, que la médifante parle en conséquence, de ce qu'elle éprouve dans son propre cœur. Elle sent bien, que si elle s'étoit trouvée à pareille fête, elle auroit profité de l'occasion, pour faire une course au-delà des bornes, que l'on assigne aux plaisirs permis. Tel est le jugement qu'une médifante nous donne, lieu de porter sur son compte. Elle ne l'ignore pas sans doute: mais elle ne se fait aucune peine, d'exposer sa propre réputation, pour rendre service à ses jeunes sœurs.

Ce

Ce trait généreux est le plus bel Eloge, que l'on puisse faire des sectateurs de la médifance: Je borne là mon Apologie, & j'espère de la reconnaissance, de toutes les personnes, qui ont des talens distingués, pour cet art si blâmé & si suivi, que si jamais je viens à être connu, elles daigneront épargner ma foiblesse, & me départir leur baume salutaire avec précaution & par petites doses; car j'avoüe, que tout admirateur que je sois de la médifance, je ne puis encore trop bien me familiariser avec elle: Elle me cause des nausées, quand elle est préparée trop grossièrement; & si l'on en pousse la subtilité, jusqu'à la rendre du dernier *numero* dont j'ai parlé, elle n'a aucune prise sur mon tempérament.

Q. AVER-

AVERTISSEMENT.

LA Lettre que l'on va lire n'est point de l'Auteur: elle lui fut adressée dans le Journal Helvétique, par une personne qui a toujours gardé l'incognito. Il a fallu la donner, pour l'intelligence de la Lettre suivante, dans laquelle on trouvera des idées sur l'amour, qui ne déplairont peut-être pas. Ce n'est pas que l'on n'eût pu détacher les raisonnemens, que cette piece contient, & les dépouiller de tout ce qui a du rapport à l'occasion qui l'a produite: Mais, ou je suis fort trompé, ou on les verra avec plus de plaisir, sous la forme qui leur a été donnée, assaisonnées d'une légère Ironie, dont le sel relève ce qu'une tendre morale a de trop doux. L'Auteur surpris qu'on lui demandât des conseils sur l'Amour

mour, à l'occasion de ce qu'il avoit écrit sur le Feu & sur la Médifance, soupçonna qu'on lui tendoit un piège. C'est ce qui l'engagea à répondre, dans un gout équivoque, mêlé de raillerie & de politesse, en satisfaisant toutefois à la question.



Q ij LETTRE

LETTRE
D'UNE DAME ANONYME
A L'AUTEUR DE L'ESSAI
SUR L'UTILITE' DU JEU ET
DE L'APOLOGIE DE LA ME-
DISANCE,

Insérée dans le *Journal Helve-
tique*. Janvier 1741.

MONSIEUR.

LE beau sexe est heureux de ren-
contrer, en vous un aimable Cen-
seur, qui sacrifie ses propres intérêts,
pour tâcher, de corriger nos défauts.
Nous devons en être pénétrées d'une
vive reconnoissance. La beauté & la
délicatesse de vos pieces, font recevoir
agréablement tout ce qu'ellés renfer-
ment

ment, d'utile & d'instructif. Le motif qui vous guide est des plus louïables. Et puisqu'un génie tel que le vôtre, veut bien entrer dans un assez grand détail, sur ce qui peut être avantageux à notre sexe, je me flate, que vous voudrez bien aussi prendre quelque part, en ce qui me regarde, & me départir vos judicieux conseils, ainsi qu'à toutes celles qui peuvent être dans ma situation.

Il me paroît nécessaire avant toutes choses, de vous donner quelques traits de mon caractère. Je ne suis point du nombre, de ces personnes qui brillent, dans le monde, par léclat ou par leurs Conquêtes. Je suis encore dans ce qu'on appelle communément le bel-âge, & il ne tiendrait qu'à moi de faire valoir quelques talens, que la nature, dit-on, m'a donnés en naissant: mais je n'ai jamais eu de gout pour une vie répandüe, pour le bel-air, pour le jeu, quoique

Q üj

je

Je sache passablement, tous ceux qui se jouent. Je ne suis point non plus médifante : la crainte de tomber dans la critique des autres, me fait garder un Caractere de bonté, qui fait plaisir au peu de personnes qui me font l'honneur de me visiter, dans mon espece de retraite. En tout cela on ne peut avec justice me donner aucune louange ; je sens bien que ce sont des vertus de tempérament, qui n'ont aucun mérite. J'ai eu lieu pendant long-tems, de m'aplaudir de la vie tranquille & retirée, que j'ai suivie ; mais par une fatalité étonnante ; je me suis vue troublée, dans la douceur & l'agrément, de cette vie innocente, d'une maniere inopinée, & c'est de quoi je dois vous rendre compte.

Il y a quelques années, que je m'attirai l'estime particuliere, d'un aimable Cavalier. Ma maniere de vivre conforme à la sienne, lui plut infiniment.

De

De l'estime, il passa bientôt à la plus violente passion. Je n'avois jamais aimé, ni lui non plus, & je ne m'y sentoïis même aucune disposition. Il me paroïssoit au contraire, qu'à mesure que son amour augmentoit, mon estime à son égard diminuoit; & je voyois avec chagrin, qu'il fût susceptible d'une pareille foiblesse: car, sans faire tort à nos autres Cavaliers, parmi lesquels il s'en trouve de très-aimables, il n'y en avoit aucun, qui fût revêtu de si belles qualités. Son principal Caractère étoit, d'être franc & sincère: il pouvoit même si loin sa franchise, qu'elle alloit quelquefois jusqu'à lui faire tort. Il n'avoit pas beaucoup d'usage du monde, n'ayant pas voulu s'y répandre, ni apprendre ce que l'on appelle *belles manieres*, qui étoient suivant lui fort trompeuses; il avoit horreur de ceux qui peuvent dire ce qu'ils ne pensent pas, & il étoit revêtu en un mot de toutes

Q iiij les

les vertus, qui forment l'honnête-homme.

Pendant l'espace de six mois, ma fermeté fut à l'épreuve, de son empressement & de ses soins les plus assidus. Ce tems fut pour lui un supplice extrême. Il ne pouvoit me blâmer, de n'avoir pas de retour pour lui : sa modestie l'engageoit souvent à dire, qu'il sentoit toutes les raisons que j'avois, pour autoriser mon indifférence : mais il me prioit au moins de souffrir une passion, qu'il faisoit vœu de rendre éternelle ; promesses banales, de tous les amans, auxquelles on ne doit pas se fier légèrement. De l'aveu de tous ceux qui le connoissent, il a de l'esprit infiniment. Son air de probité, le don de persuader, qu'il possède au plus haut degré, sa constance & ses belles qualités, triomphèrent enfin de mes résolutions. Plusieurs fois je sentis mon cœur s'émouvoir, en voyant la douleur la plus vive peinte sur

sur son visage. Je combatis encore plus d'un mois. Je cherchois à échapper du naufrage. Je craignois qu'il ne s'aperçût de mon desordre, & du progrès qu'il avoit fait sur mon cœur. Je l'évitois autant qu'il m'étoit possible. Enfin lassée d'une gêne continue & pour laquelle je ne suis point née, je pris le parti de lui parler, avec la même franchise, que je lui connoissois. A quoi bon, disois je, cette fausse retenue? Qu'ai je à risquer avec un caractère aussi parfait? Ma résolution prise, je ne tardai pas à l'exécuter. Un jour qu'il me renouvelloit ses sentimens, avec beaucoup d'ardeur & de tendresse, je le priai de m'écouter un moment. Je lui dis d'abord, que je souhaitois que ce que j'avois à lui dire, pût contribuer à sa satisfaction. Je lui avouai ensuite que sa constance & son mérite m'avoient touché; que je ne craignois point de lui en faire l'aveu, le connoissant assez,

Q üüij pour

pour croire, qu'il n'en abuseroit jamais ; que ma résistance avoit été l'effet, d'une délicatesse, que peu de personnes poufferoient aussi loin ; que l'appréhension d'un changement de sa part, étoit ce que je craignois le plus, & que rien ne pourroit m'être plus sensible, que la perte de sa tendresse, dont je faisois un cas infini ; mais que cependant j'avois assez de sentimens, pour lui donner mon cœur, & le laisser entierement libre de disposer du sien dans la suite, en faveur de quelque objet, qui méritât mieux que moi de le fixer, & qui pût le rendre plus heureux. Je lui fis connoître que mon desintéressement alloit si loin, que quoi qu'il m'en coûtât, je préférerois toujours sa satisfaction & son bonheur, à ma félicité propre. Jamais homme ne parut plus content : il fit éclater sa joie & sa reconnoissance, par les expressions les plus vives & les plus touchantes.

Nous

Nous vécûmes pendant six mois, dans la plus belle intelligence. Il avoit toutes les complaisances imaginables. Poli, prévenant, rien ne troubloit l'union de nos cœurs; jamais la moindre altération; convaincus des sentimens qui faisoient notre bonheur; attachés l'un à l'autre, par les doux liens d'une tendresse vertueuse, fondée sur une estime réciproque, le reste du genre humain nous touchoit fort peu. Mais ce tems heureux devoit finir.

Tout à coup je ne vis plus qu'un homme triste, sombre, inquiet, rêveur: Il n'avoit plus rien à dire. Des fois il feignoit d'être malade, pour avoir un prétexte de ne rester qu'un moment avec moi. Lorsque je le pressois de me parler, avec l'ouverture de cœur, qu'il avoit toujours eue pour moi, & de me dire ce qui lui faisoit peine, il me répondoit que c'étoit des affaires de famille: alors je

je n'avois qu'à me taire, & j'aurois été indiscrete, de vouloir pénétrer plus avant. Ce procédé m'inquiétoit depuis long-tems, sans pouvoir en découvrir la cause. Je résolus d'y mettre fin. Je fis une dernière tentative, pour tirer de sa bouche, l'aveu du sujet, de ses inquiétudes. L'ayant pressé plus que de coutume, il ne me répondit que par un grand soupir, avec un, *que je suis malheureux!* Vou-
lant ensuite qu'il m'expliquât en quoi consistoit son malheur, il me donnoit à entendre qu'il n'auroit jamais la force de me le dire, parce qu'il se l'étoit attiré par sa faute. Il me laissoit cependant entrevoir, que j'y avois bonne part, & que c'étoit ce qui, mettoit le comble à son chagrin.

Je crus en avoir assez compris, pour jeter mes soupçons, sur la véritable cause de ce prétendu malheur. Effectivement, je ne me trompois point. Peu de jours après, je fus pleinement per-

persuadée, qu'il aimoit ailleurs. J'en fus frappée, je l'avoüe, comme d'un coup de foudre: Est-il possible, disois-je en moi-même, qu'avec tant de mérite, & une aussi belle ame, on soit susceptible de légereté? J'aurois voulu croire dans ces momens, qu'il ne m'avoit jamais aimée: mais cela étoit impossible. J'aurois voulu m'être aveuglée, dans l'estime que j'avois pour lui, & être convaincuë qu'il étoit très-habile à feindre & à déguiser ses sentimens, mais cela ne se pouvoit pas non plus. Il venoit de me donner à connoître, tout ce qui se passoit dans son ame; trait de franchise admirable, autant qu'il est nouveau! Dois-je le blâmer d'avoir changé d'objet? Non sans doute: le mérite de la belle personne qui me succede, est de beaucoup supérieur au mien; l'amour-propre ne m'empêche pas de lui rendre justice. D'un autre côté, dois-je blâmer cette aimable Rivale,
d'avoir

d'avoir écouté les vœux d'un Cavalier si prévenant & si aimable? Je n'ai garde, cette Dame est de mon goût: s'en est assez pour me fermer la bouche. Quel parti prendre? Il faut tenir la parole que je lui avois donnée, & le rendre content.

Il arriva précisément, lorsque j'étois remplie de ces idées. Je lui dis en deux mots, la certitude que j'avois de son inconstance; & pour lui épargner la confusion où je le voyois, je lui tendis la main, & je l'assurai que son changement, ne diminueroit point mon estime; que je savois par l'expérience, qu'il venoit de me faire faire, que nous n'étions pas maîtres de nos inclinations, puisque malgré le peu de penchant que j'avois à me prévenir, je n'avois pas pû me défendre de l'aimer; qu'au reste la Dame qu'il me préféroit, me surpassant infiniment à tous égards, je ne pouvois qu'augmenter, par là-même, l'idée

dée que j'avois de son goût. Dans ce moment il survint du monde; ce qui le dispensa de me répondre, & lui fournit un pretexte de sortir, pour cacher son embarras.

Depuis lors, il vient encore me voir, toutes les semaines une fois. On ne parle que de choses indifférentes. Je le reçois avec politesse, & je conserve avec lui, un air aussi naturel qu'il m'est possible: mais avec tout cela la plaie est faite chez moi, & je n'en guerirai pas si-tôt. Il y a six mois, que je me suis expliquée; six mois que je le vois aimer ailleurs, sans que j'aie pu encore rien obtenir, pour ma tranquillité. Ma famille me sollicite depuis quelque tems, à prendre un établissement très-avantageux pour moi; mais outre que je me sens beaucoup d'antipathie pour le lien conjugal, j'ai trop de délicatesse, pour donner la main à un homme, qui n'auroit jamais mon cœur. L'occasion s'est aussi présentée

sentée plusieurs fois, de recevoir d'autres engagements: mais je n'ai qu'une parfaite indifférence, pour tout ce qui n'est pas, le premier objet de ma tendresse. Au reste nos liaisons ont été ignorées de tout le monde. Je n'en ai fait ouverture à qui que ce soit: mais comme j'ai entendu dire, qu'un moyen efficace de soulager sa douleur, c'étoit d'en faire part à des personnes, qui s'y intéressassent, j'ai pris la résolution de vous ouvrir mon cœur, dans l'espérance, que je pourrois trouver ma tranquillité, dans vos judicieux conseils. Si je pouvois réussir, j'aurois lieu de m'applaudir, du parti que j'ai pris de m'adresser à vous, comme à une personne, pour qui j'ai une véritable considération. J'ose en même tems vous prier, de vouloir donner quelques morceaux, qui tendent à corriger le penchant, qui porte notre sexe à donner si facilement, dans les pièges que le vôtre leurs tend, & dont
la

la plupart sont les dupes. Vous trouverez en moi une Compatriote docile, qui se félicitera si vous voulez bien faire quelque chose à sa réquisition, sur un article qui l'intéresse si particulièrement, vû sur-tout qu'elle n'a rien trouvé dans vosdeux dernières pièces, qui puisse la regarder. Permettez encore, que j'avertisse ici le Héros de la mienne, qu'en publiant ces particularités, je n'ai aucun dessein de lui faire peine. S'il arrivoit par hasard que ma Lettre tombât sous ses yeux, & que son cœur, qui est excellent, l'engageât à quelque retour de tendresse, je le prie de ne me la point laisser apercevoir. Je me contente de l'avoir perduë une fois; tous ses efforts seroient desormais inutiles. Je vois son bonheur sans pouvoir le blâmer d'injustice; & quant à moi il ne me reste de sensibilité, que pour la lecture des moralités, que vous avez l'art de faire recevoir, à la faveur de la plus fine Ironie.

R

nie.

nie. Dans ces sentimens je suis avec
estime, &c.

R E P O N S E

DE L'AUTEUR DE L'ESSAI
SUR L'UTILITE' DU JEU, A
LA LETTRE PRECEDENTE.

MADemoiselle,

SI tous les Auteurs étoient payés de
leurs ouvrages comme je le suis du
mien, ils ne se plaindroient plus de
l'ingratitude de leur métier. Quel
prix en effet, pour deux petites pie-
ces, comme celles que j'ai données au
public, que l'approbation d'une Da-
me spirituelle, pleine de sentiment, &
que je suis le maître de me figurer
aussi aimable que je le voudrai, puis-
qu'elle m'est inconnüe! Les forces
de l'imagination sont bien grandes,
quand cette faculté de l'ame est sou-
tenuë

sentie par l'intérêt & l'amour propre. Mais que dis-je de l'imagination? Je n'ai pas besoin de son secours. Vous-même, Mademoiselle, malgré toute votre modestie, vous m'évitez le soin de recourir à elle. Il falloit bien pour me mettre en état de juger, de votre situation, me faire votre portrait; & le moyen de le crayonner avec justesse, sans en faire le tableau le plus charmant? Tout ce qu'a pû faire votre modestie, c'est de dépriser vos belles qualités en les appelant *des vertus de tempérament qui n'ont aucun mérite*. Voilà de quelle maniere il faut être modeste. Il n'est point question pour mériter ce titre, de se refuser les vertus que l'on possède: c'est assez de ne point trop s'en glorifier, & de n'y pas mettre un trop haut prix. Les autres sauront bien les estimer ce qu'elles valent.

C'est, Mademoiselle, ce que l'on ne manquera pas de faire à votre

R ij égard.

égard. Quel sera le lecteur judicieux, qui ne trouvera pas un singulier mérite, dans une Dame, qui au siècle & dans la Ville où nous vivons, n'est ni joüeuse ni médisante ! Ce dernier article sur-tout mérite une attention singulière. Quand on est née avec autant d'esprit, que vous en avez, c'est une tentation bien délicate, que le plaisir de le faire briller, au dépens du prochain : la méthode est aisée, & le succès presqu'infailible. Cela est si vrai, que je n'aurois point manqué d'en faire un article considérable, quand j'ai parlé des avantages, que les médisans retirent de leur art, si je n'avois pas vû, que l'on n'en est déjà que trop persuadé, & qu'on en abuse souvent. Car après tout, ce n'est point là la seule, ni peut-être la meilleure manière, de faire paroître son esprit. *Uranie & Lucinde*, sont deux Dames que la nature a partagées favorablement de ce côté-là, quoique dans
un

un goût & dans un degré bien différens. L'une a infiniment d'esprit de l'aveu de tous les connoisseurs, hors elle même, qui sachant fort bien rendre justice aux belles qualités des autres, ne la rend pas même à demi aux siennes: l'autre en a passablement au jugement d'autrui, & infiniment selon le sien propre. La première n'emploie ses talens, qu'à la satisfaction de ceux qui la fréquentent; son esprit ne semble fait, que pour servir avec grace, la bonté de son cœur: la seconde croit le monde entier fait exprès, ou pour servir de sujet à ses faillies, ou pour les admirer. Il arrive de-là qu'*Uranie*, sans se proposer d'autre but que celui de suivre, dans un doux commerce, les impressions de son excellent caractère, réussit également, à faire admirer son esprit & son cœur, & ce qui est plus précieux sans doute, à faire aimer l'un & l'autre: *Lucinde*, qui ne cherche qu'el-

R iij le-mê-

le-même, obtient tout au plus le froid aveu, que son esprit ne manque point de vivacité, dès qu'un peu de malignité l'anime; mais je ne connois personne, qui soit amoureux de cet esprit.

Vous voyez, Mademoiselle, par toutes ces réflexions, combien j'ai été enchanté, de votre caractère. Je vous en dirois bien davantage, si je ne craignois qu'un lecteur malin, ne nous accusât de nous prodiguer, l'un à l'autre de l'encens, à titre de retour, & n'allât peut-être, jusqu'à nous appliquer quelque proverbe impertinent. J'avoüerai même avec une modestie fort louable dans un Auteur, que vous avez bien voulu me donner des louanges, que je ne mérite point. Je veux parler entr'autres, de la générosité, que vous me prêtez dans le commencement de votre lettre, en disant *que je sacrifie mes propres intérêts, pour tâcher de corriger les défauts*

défauts du beau sexe. Il faut bien que cela soit ainsi, puisque vous le dites, aimable inconnue, vous qui connoissez mieux que moi, quelle est la maniere de penser du beau sexe. Cependant, j'avoue qu'en cela j'ai été généreux, sans le savoir. Quels sont les intérêts que je sacrifie? Seroit-ce peut-être, que je m'expose à l'indignation des personnes qui chérissent ces défauts, sur lesquels j'ai osé m'égarer? Je déplairai aux joieuses & aux médisantes: & quel si grand mal m'en arrivera-t-il? Les unes ne me mettront plus de leurs parties de *quadrille*, les autres ne me feront plus confiance, de leurs observations curieuses, de leurs commentaires spirituels. Hé-bien! je serai réduit à fréquenter d'autres Dames: je m'occuperai de leurs charmes, & non point de ceux de *l'As de pique*; nous nous entretiendrons de ce qui nous touche nous-mêmes, & non point de

R iij ce

ce qui intéresse les autres. En vérité, Mademoiselle, me plaindrez-vous beaucoup, & penserez-vous que j'ai fait une grande perte?

Ayez donc la charité, de ne plus me donner des louanges si peu méritées. Votre lettre en elle-même n'est déjà que trop propre à flater ma vanité. En effet, de ce que vous daignez me demander des conseils sur l'amour, à l'occasion de quelques réflexions, que je me suis permis de faire, sur des sujets qui y ont si peu de rapport, je n'ai pu m'empêcher d'en conclure, que vous avez trouvé dans mes deux pièces, des marques d'un génie supérieur, propres à réussir également dans tous les genres. Je crains fort cependant, que vous ne soyez trompée dans votre attente; mais quoiqu'il en soit, c'est bien le moins que je vous doive, que de faire tout ce dont je suis capable, pour répondre à vos intentions.

Le

Le mauvais succès de votre inclination m'a touché, véritablement, & la situation où vous vous trouvez, m'intéressé de la manière la plus sensible. Votre cœur ne devoit sentir que la douceur de l'amour, & vous ne paroissiez pas née pour essuyer l'infidélité d'un Amant. Celle du vôtre paroît d'abord si étrange, que je fus tenté à la première lecture, de regarder le récit que vous me faites de vos amours, comme une Histoire faite à plaisir. Au portrait que vous avez bien voulu me tracer, de vos deux cœurs, ils me sembloient faits exprès l'un pour l'autre; & je ne pouvois m'imaginer, qu'un Cavalier tel que vous dépeignez votre infidèle, ayant trouvé chez vous de la sensibilité, pût jamais cesser de faire de cette heureuse découverte, tout le bonheur de sa vie. Cependant, je fis réflexion, que dans cette supposition même, je devois croire, que les caractères se

R iiiij soute-

soutenoient jusqu'au bout; puisqu'à une Histoire contée par un Dame d'esprit & de goût, il faut tout au moins que l'on puisse y appliquer ce proverbe italien, *se non è vero è ben' trovato*.

Je relus donc votre lettre avec une nouvelle attention, & bien-tôt je crus y trouver le dénoiement de ce qui m'embarassoit. D'un côté, ma belle correspondante, je ne puis douter, que vous ne poussiez la vertu, jusqu'à la plus grande délicatesse; & de l'autre côté, vous déclarez expressément, que vous vous sentez *beaucoup d'insipatie, pour le lien conjugal*. Que vous proposiez-vous donc, dans votre passion, & qu'attendiez-vous de votre Amant? En auriez-vous exigé une de ces *belles Passions*, comme on parle, dans lesquelles on n'aime que pour aimer? J'avoue que deux belles ames, peuvent être unies de cette manière, & qu'elles trouveront dans
ce

ce doux commerce de tendresse, mille plaisirs ravissans, inconnus aux ames vulgaires. Mais un pareil engagement n'est plus une passion : c'est amitié ; amitié vive & délicate, il est vrai, & dont les charmes sont peut-être supérieurs à tous ceux de l'amour. Une tendresse aussi pure ne finit jamais ; elle se soutient par elle-même & n'a besoin d'aucun secours étranger. C'est toute autre chose, dès que la passion s'en mêle. Celle-ci n'est point assez naturelle à l'ame, pour qu'elle puisse s'y maintenir sans secours. L'Amour est une espèce d'animal qui ne vit point sans alimens : & ses vrais alimens, sont les attraits de l'espérance, & les phantômes séduisans de l'imagination. Qu'ils viennent à lui manquer, il est bien-tôt aux abois. Je conviens que dans les commencemens d'une passion, on ne se propose autre chose que le plaisir d'aimer. Dans ces momens d'un
tendre

tendre enthousiasme, un Amant fait consister tout son bonheur, à témoigner la vivacité de sa tendresse. Mais enfin ces feux si vifs se ralentissent : semblables à ceux d'une fournaise, ils s'éteignent bien-tôt, s'ils manquent de nourriture. La passion est un état violent qui fatigue, les forces du cœur s'épuisent, aussi-bien que celles de l'esprit & du corps, si elles ne sont pas réparées. Qu'arrive-t-il alors? Comme on a pris mal-à-propos ces mouvemens tumultueux pour la véritable tendresse, on ne les sent pas plutôt ralentis, que l'on s'imagina avoir fait infidélité à l'objet aimé; on a honte de s'offrir à lui, avec un cœur plus tranquille, & ce sentiment achève de rompre, tous les nœuds qui nous y attachoient; après quoi l'on passe bien-tôt à un autre engagement, si un nouvel objet vient frapper notre imagination.

Je

Je crois, Mademoiselle, que vous trouverez dans ces reflexions la cause de votre malheur. Ou, vous & votre Amant, vous vous êtes mépris sur la nature de l'engagement, qui convenoit à vos cœurs; ou vous en particulier, belle inconnuë, vous vous êtes abusée sur la manière, dont il convenoit de traiter cette inclination. Voulez-vous de l'amour? il falloit admettre aussi ce que l'amour? exige. Ne voulez-vous point de ce qu'il exige? vous deviez vous en tenir à cette amitié, vive & délicate, dont je viens de parler, & qui est l'aimable sœur de l'amour. Mais tous les symptômes de votre tendresse sont ceux de l'amour; & toutes vos maximes & votre conduite, ne conviennent qu'à l'amitié. Après tout il n'est point surprenant, que vous soyez tombée dans cette erreur. Hélas! le pas est glissant, pour un cœur aussi tendre que le vôtre. L'imagination n'a

n'a toujours que trop de part, dans tout ce qui se passe en nous: elle se range infailliblement du parti de l'amour; & par son secours enchanteur, il arrive aisément que cette passion, semble plus propre que l'amitié, à remplir un cœur sensible. D'ailleurs, les passions sont contagieuses entre deux cœurs, qui sympathisent: Votre Amant vous offroit l'amour le plus vif: qu'il étoit difficile de n'y pas répondre dans le même goût! Content de retenir vos sentimens dans les règles du devoir, & de les assujettir à votre inclination, pour le célibat, vous ne pensâtes point à choisir plutôt, une autre espèce de tendresse, qui se fût conformée sans contrainte à l'un & à l'autre.

La plupart des livres qui traitent de l'amour; je veux dire les *Romans*, sont encore tout-propres à causer une pareille méprise. Ce n'est point que je veuille accuser mon aimable correspond-

respondante, de donner dans les Romans. Mais enfin, quand on ne connoît point une chose par expérience, il est tout naturel de se laisser aller, aux idées que les livres nous en fournissent. Or ceux dont je parle en ont donné une très-fausse de l'amour, en alliant ridiculement les transports, les inquiétudes, & souvent les extravagances de cette passion, avec une pureté de sentimens, de vûes & une conduite qui n'appartiennent qu'à l'amitié parfaite. Je doute fort que votre inclination, eût tourné comme elle a fait, si vous eussiez appris à connoître cette amitié, que l'on appelle autrement *l'amour platonique*, dans les écrits de quelques modernes, & sur-tout dans une lettre à Madame la Duchesse d'*** écrite par l'un des plus beaux génies de notre siècle (a),
plus

(a) Monsieur de St. HYACINTHE.
voyez Recueil de divers écrits. A Paris,
chez la veuve Pissot, 1736.

plus admirable encore par la délicatesse charmante de ses sentimens, que par la finesse & l'heureuse fécondité de son esprit. Là-dessus, Mademoiselle, vous voulez bien que je vous allégué ma propre expérience, & que je vous rende Histoire pour Histoire : la mienne sera courte.

Je me rappelle toujours avec le plaisir le plus sensible, une inclination que j'ai eue dans ma jeunesse, Je fis connoissance avec une jeune personne, infiniment plus charmante par les qualités du cœur, & les dons de l'esprit, que par les avantages de la beauté, quoique toute sa figure & principalement sa physionomie, fussent des plus aimables. Avec un cœur naturellement sensible, il étoit difficile que je visse souvent cette aimable fille, sans concevoir pour elle l'amour le plus tendre : je lui donnai tous mes soins, & je me livrai sans résistance, au penchant qui m'entraînoit.

J'eus

J'eus bien-tôt la satisfaction de voir, que l'on m'accordoit quelqu'estime, & même de l'amitié. Ce n'étoit point là tout ce que mon cœur désiroit : mais je ne laissois pas d'en être enchanté ; & ces sentiments, tout modérés qu'ils fussent, faisoient la douceur de ma vie. Je ne savois même s'il m'étoit permis d'en souhaiter davantage. La fortune ne m'avoit point partagé assez avantageusement, pour que je pusse me flater de faire vivre une femme avec cette aisance, sans laquelle, dans le siècle où nous vivons, l'amour le plus tendre ne peut long-tems rendre des Epoux heureux. Je ne pouvois donc penser à épouser l'objet de ma tendresse : je l'aimois trop pour l'exposer à vivre moins agréablement, qu'elle ne devoit l'espérer. Dans cette situation, à quoi eût abouti son amour pour moi, qu'à lui donner les mêmes inquiétudes, les mêmes agitations dont j'étois tour-

S menté ?

plus admirable encore par la délicatesse charmante de ses sentimens, que par la finesse & l'heureuse fécondité de son esprit. Là-dessus, Mademoiselle, vous voulez bien que je vous allégué ma propre expérience, & que je vous rende Histoire pour Histoire : la mienne sera courte.

Je me rappelle toujours avec le plaisir le plus sensible, une inclination que j'ai eue dans ma jeunesse, Je fis connoissance avec une jeune personne, infiniment plus charmante par les qualités du cœur, & les dons de l'esprit, que par les avantages de la beauté, quoique toute sa figure & principalement sa physionomie, fussent des plus aimables. Avec un cœur naturellement sensible, il étoit difficile que je visse souvent cette aimable fille, sans concevoir pour elle l'amour le plus tendre : je lui donnai tous mes soins, & je me livrai sans résistance, au penchant qui m'entraînoit.

J'eus

J'eus bien-tôt la satisfaction de voir, que l'on m'accordoit quelque estime, & même de l'amitié. Ce n'étoit point là tout ce que mon cœur désiroit : mais je ne laissois pas d'en être enchanté ; & ces sentiments, tout modérés qu'ils fussent, faisoient la douceur de ma vie. Je ne savois même s'il m'étoit permis d'en souhaiter davantage. La fortune ne m'avoit point partagé assez avantageusement, pour que je pusse me flater de faire vivre une femme avec cette aisance, sans laquelle, dans le siècle où nous vivons, l'amour le plus tendre ne peut long-tems rendre des Epoux heureux. Je ne pouvois donc penser à épouser l'objet de ma tendresse : je l'aimois trop pour l'exposer à vivre moins agréablement, qu'elle ne devoit l'espérer. Dans cette situation, à quoi eût abouti son amour pour moi, qu'à lui donner les mêmes inquiétudes, les mêmes agitations dont j'étois tour-

S menté ?

menté? Cependant mon cœur étoit dans un état violent: j'aimois avec excès; je sentoie qu'il me manquoit quelque chose, & ce sentiment empoisonnoit tous mes plaisirs, & ne me laissoit plus aucun repos. Je ne voulois point travailler à me guérir de ma passion: il me sembloit que c'eût été faire une injustice à celle qui en étoit l'objet. Heureusement pour moi, je m'appliquois alors à la Philosophie. Ce que les Philosophes nous disent de la nature des passions, méclaira enfin sur ma situation, & m'ouvrit la voie du bonheur, que je cherchois. Je m'aperçus que les qualités, pour lesquelles j'aimois particulièrement ma Maitresse, étant de ces charmes qui touchent l'ame, pour ainsi dire, dans le fond même & dans l'intérieur de sa nature, je pouvois l'aimer sans aucun mélange de ces passions fongueuses, dont les sens & l'imagination, sont les principaux mobiles;

biles; que j'étois proprement amoureux de son ame, & que tous mes désirs se réduisant dans le fond & essentiellement à celui d'en être aimé, un retour d'amitié de sa part devoit suffire pour me rendre heureux. Je saisis avidement ces nouvelles idées; je m'appliquai à ne plus laisser entrer l'imagination pour rien dans ma tendresse; & je parvins enfin à aimer sans trouble & sans inquiétude, quoique peut-être, plus tendrement que jamais. J'eus même le courage, passant par dessus les ridicules maximes d'une fausse galanterie, d'apprendre à mon aimable amie la nouvelle situation de mon cœur. Je ne puis vous exprimer avec quelle joie elle en reçut l'aveu. Cette jeune personne, qui avoit déjà toute la raison d'une femme de trente ans, me félicita sur mon amendement, & voulut bien me promettre une amitié capable, de satisfaire toute la délicatesse de la mien-

S ij ne.

ne. J'ai passé dans une liaison si douce, les plus beaux jours de ma vie.

S'il est permis à un vieillard de vous proposer son exemple à suivre, vous trouverez, Mademoiselle, dans cette petite Histoire, tous les conseils que j'ai à vous donner, au cas que j'aie deviné juste, sur ce qui a pu causer l'inconstance de votre Amant. Si je me suis trompé dans ma supposition; si vous ne lui avez point défendu d'espérer ce que l'on espère en Amour; alors je ne puis chercher la cause de son changement, que dans une bisarrerie, qui n'est point incompatible avec l'esprit & la probité, mais qui ne laisseroit pas de le rendre indigne de vos regrets. Cependant, s'il arrivoit, que votre lettre le fît revenir à vous, je ne vous conseille point de tenir la résolution où vous paroissez être; & je ne pense pas non plus, que vous la teniez, puisque votre plaie saigne encore. Ce retour
seroit

seroit une preuve de la bonté de son cœur; & puis, tenez pour assuré, qu'un Amant qui revient à nous après un écart, nous est plus attaché que jamais, & que l'on peut compter désormais sur sa tendresse. Mais s'il étoit possible, qu'il ne fût point touché de votre lettre; s'il ne revient pas à vous, plus épris que j'amaïs, après l'avoir luë, il me semble qu'il ne doit pas vous être difficile de l'oublier entierement. Son insensibilité pour des sentimens aussi beaux que les vôtres, seroit un défaut horrible, qui le rendroit absolument indigne de votre souvenir. Remplissez-en votre imagination, sans lui permettre davantage, de se promener sur les belles qualités d'un perfide. Voilà le grand secret pour se guérir d'une passion; & ce secret qui m'a toujours réussi, doit être bien puissant chez les femmes; car on dit qu'elles ont l'imagination plus vive que nous. S'il ne

S iij réussit

réussit pas entièrement, j'en ai encore un autre à vous proposer. On tient qu'un grand moyen de se défaire absolument d'une inclination, c'est d'en former une nouvelle. Oserois-je, Mademoiselle, vous offrir à cette fin, le cœur d'un vieillard, qui n'a pu s'empêcher de concevoir pour vous les plus tendres sentimens, au hasard d'éprouver le sort de cet homme, qui s'étoit rendu fortement amoureux d'un portrait, dont l'original n'exista jamais? Quand je considère les traits charmans de votre caractère, répandus comme malgré vous dans votre lettre, & sur-tout ce désintéressement admirable, avec lequel vous rendez justice à une rivale heureuse, je vous crois tout-à-fait susceptible d'une tendresse épurée, dans laquelle le corps n'entre pour rien. Aussi ne ferai-je point difficulté de vous avouer, que le mien est un peu courbé sous le poids des années. Ma tête retombe
à peu

à peu près au niveau des épaules, & l'on ne diroit jamais à voir mes jambes, que j'ai été autrefois un bon danseur. Je suis un peu sujet aussi à l'influence des frimats; en un mot toute modestie à part, je suis obligé de convenir, que je ne mérite guères le titre de *beau Vieillard*. Mais si mon corps est un peu déchu, j'ose avancer, que mon ame en vaut bien une vingt-cinq ou trente ans. Après tout, mon aimable correspondante, c'est à l'ame seule que vous en voulez. Voyez donc si l'attachement de la mienne auroit de quoi vous flatter. Comme je n'ai pas l'honneur de vous connoître personnellement, & que quand même vous voudriez me procurer cet avantage, je doute fort que mes yeux pussent en profiter; vous aurez le plaisir d'être aimée pour vous-même, c'est-à-dire pour vos qualités intérieures, & non point pour les charmes de la
S iij beauté,

beauté, qui sont étrangers à la personne. C'est ainsi que vouloit être aimée la Princesse de *Salamis*, dans le *grand Cyrus*. Nous pourrions nous aimer de cette manière, aussi long-tems que vous le voudrez; car rien ne nous oblige à nous faire connoître: nos ames se connoissent, ç'en est assez: Qu'ont-elles à faire de nos corps, puisqu'aussi-bien elles ne veulent pas les mettre de la partie?

J'attens là-dessus votre réponse, aimable inconnuë; & pour commencer à vous marquer mon dévouement, je vais essayer, puisque vous le souhaitez, de donner quelques conseils aux jeunes personnes de votre sexe, qui pourroient être trop portées, à se laisser tromper par le nôtre. C'est un petit sacrifice que je vous fais; car j'avouë que je n'obéis point sans répugnance, par plus d'une raison. Premièrement, vous conviendrez, qu'il n'est pas fort agréable de présenter des

des armes à gens, qui n'ont aucune envie de s'en servir. Si la plupart des filles qui sont trompées, n'étoient pas d'intelligence avec l'imposteur, celui-ci ne réussiroit pas si aisément. Mais elles se défendent comme, si elles ne vouloient pas vaincre; leur propre cœur les trahit & livre à l'Amant une victoire, qu'il n'eût pas remportée, si on l'avoit disputée sincèrement. C'est ce qu'expriment admirablement bien deux vers d'Ovide, dont la grace ne peut être renduë dans une traduction, & que vous me permettrez de rapporter ici:

Quæ cum ita pugnaret, tanquam quæ
vincere nollet:

Victa est non ægrè, prodicione suâ.

Je sens bien que cette citation n'est pas autant à sa place, que celle du *grand Cyrus*; mais j'espère que vous me la pardonnerez, en faveur de ceux qui entendent le *Latin*.

S iiiij Après

Après cela, il ne convient pas, d'inspirer aux belles trop de défiance, sur les empressements des hommes, sous prétexte, qu'il est beaucoup de trompeurs & d'inconstans. Je trouve plus d'inconvénient à fuir tout engagement, dans la crainte de rencontrer un Perfide, qu'il n'y en a à courir le risque d'être trompée, plutôt que de rebuter un Amant sincère. Mais il y a un milieu à prendre : c'est de ne se rendre qu'avec précaution & à bonnes enseignes. Cette considération me détermine absolument à vous satisfaire, en faisant part à votre sexe du peu de lumières, qu'une longue expérience & de sérieuses réflexions, ont pu me fournir sur ce sujet.

Premièrement donc, je conseille à toute jeune fille de ne point lire les Romans : mais si elle veut apprendre dans les livres ce que c'est que l'amour, de consulter plutôt *Mr. de la Bruyère*, *Madame de Lambert*, *Mr. de Saint*

Saint Hyacinthe, & quelques-autres, que *Cyrus*, ou *Clélie*.

20. De ne point désirer avec trop d'ardeur, les hommages des hommes. Du plaisir d'être aimée, à celui d'aimer, il n'y a qu'un pas, & ce pas est bien aisé à franchir. Quand on se trouve dans une pareille disposition, si l'on n'est pas une coquette achevée, on se sent naturellement portée, à une tendre reconnoissance, envers celui qui nous adore; & de la reconnoissance, un bon cœur passe bien vite à l'amour. Ceci me mène à un troisième conseil. Une Belle ne doit point s'imaginer indifféremment, qu'elle a beaucoup d'obligation à ceux qui l'adorent. Il y en a tel, auquel elle n'est non plus obligée, que le seroit un avare à celui, qui ayant conçu un violent amour pour son coffre fort, employeroit les caresses, la flatterie, les ruses, & les souplesses pour s'en emparer.

Mon

Mon quatrième avis sert à expliquer le précédent, & il en rend la pratique plus facile. Une jeune personne doit s'appliquer sur toutes choses, à démêler le principe de l'amour qu'on lui témoigne; à reconnoître si cet Amour est dû seulement à sa beauté, ou si elle peut le regarder comme un tribut, que l'on paye à ses qualités intérieures, aux charmes de son esprit & de son cœur. Elle a deux moyens de s'en instruire: le premier est, de s'examiner soigneusement, pour voir ce qui se trouve en elle, qui soit capable d'inspirer une tendre passion; sans souffrir que l'amour propre d'un côté, ou la modestie de l'autre, lui fassent illusion. Il est rare que cette dernière trompe personne: j'en connoît cependant des exemples. Le second moyen est plus sûr & d'une pratique plus aisée: il consiste à observer dans un Amant, les symptômes de son amour. Par là on en découvre

couvre bien tôt le principe. La passion fondée principalement sur la beauté, est toujours vive, turbulente; elle rend un Amant inquiet, hardi, entreprenant. Toujours avide des preuves sensibles de votre complaisance, il cherche plus sa satisfaction, que celle de sa Maitresse. Au contraire, quiconque est amoureux de votre ame, plutôt que de votre corps, est toujours plein de délicatesse: son respect égale son amour: il ne souhaite que ce qui peut vous plaire, & ne demande rien pour lui-même, que le plaisir d'être aimé. Si l'on vous offre un Amour de la première espèce, non-seulement, comme je l'ai dit, vous n'êtes tenuë à aucune reconnoissance, mais de plus, si vous ne voulez pas être trompée, comptez qu'une telle passion ne sera pas de durée. Elle se propose un but: si elle l'atteint, on la voit aussi-tôt s'évanouir; ou souvent elle se rebute quand elle trou-

ve

ve trop de difficultés. Mais vous devez quelque reconnoissance, à un homme qui ne vous aime, que pour vous-même, pour ce que vous avez de véritablement aimable : Il n'y a pas de danger à écouter un sentiment si naturel, & si vous n'y mettez obstacle vous-même, vous pouvez faire fonds sur la constance d'un Amant aussi délicat : il fera quelque jour pour vous un mari tendre & complaisant, si la fortune est d'intelligence avec l'amour : sinon, vous êtes au moins certaine, qu'il ne pensera jamais à vous engager dans un faux pas.

5°. Non-seulement une fille doit s'appliquer à connoître, le principe de l'amour qu'on a pour elle, mais de plus ; elle doit se donner de garde de prendre pour amour, tous les empressemens des hommes. Il arrive souvent qu'un Cavalier, conçoit un certain goût pour un beau visage : il donne des soins, il cherche à se faire
aimer.

aimer. Mais de ce goût à l'amour, il y a loin encore ; & celle qui s'y fera méprise se verra bien-tôt forcée à revenir de son erreur.

6°. Enfin, je conseille à une personne qui voudra s'assurer de la sincérité d'un amour, que les hommes savent quelquefois assez bien feindre, de s'en fier moins aux discours de son Amant, qu'à ses actions.

Voilà, Mademoiselle, une légère ébauche, sur laquelle il y auroit encore mille choses à dire : mais ç'en est assez je pense, pour vous marquer mon obéissance, sans vous ennuyer. Si mon travail vous agrée, la reconnaissance ne pourroit-elle point vous porter, à donner de votre côté quelques avis charitables, aux jeunes gens de mon sexe, qui en ont peut-être plus de besoin que celles du vôtre ? Je doute fort que parmi nous, les dupes soient plus rares que chez les femmes.

mes.

mes. Il est vrai que les dangers sont moins grands de notre côté.

Mais je m'apperçois, que je tombe dans le vice ordinaire aux personnes de mon âge: ma lettre passe déjà de beaucoup les bornes, que j'aurois dû me prescrire. Je finis en vous assurant, Mademoiselle, que les sentimens de mon cœur pour vous, ne se sentent point de son antiquité, & que je suis avec autant de zèle que d'estime, &c.



RELA-



RELATION

D'UN JUGEMENT RENDU SUR LE MONT OLYMPE.

ON se propose dans cette fiction, de tourner en ridicule les jalousies, qui régneront souvent dans une Ville, parmi le beau sexe, & sur tout de faire sentir la bassesse des effets, que ces jalousies produisent ; & l'on essaie, en même tems, de faire voir, quels doivent être les vrais agrémens des Dames. On a divisé les Belles, qui peuvent aspirer à plaire, en quatre bandes, pour renfermer sous quatre Caractères principaux, les diverses qualités aimables, qui peuvent se trouver chez le beau sexe ; & par celles qui, n'étant d'aucune des quatre sociétés, prétendent leur être préférées, on a voulu désigner ces

T person-

personnes destituées de tout mérite, qui n'ont en partage que la malignité & l'envie, & dont toute la consolation est de déchirer impitoyablement, la reputation des autres. Il a fallu donner à tout cela, un tour susceptible d'ornemens, pour éviter un certain air sérieux & dogmatique, qui ne conviendrait guère à la matière, & qui, dans les sujets même les plus importants, est aujourd'hui si peu conforme au goût de la plupart des Lecteurs.

Dans ces tems fortunés, où les Dieux commerçoient encore avec les hommes, les bergères d'un hameau de la *Thessalie* étoient divisées en quatre bandes principales, distinguées par l'âge, & formées par la conformité des Caractères, par l'amitié & par le plaisir; sans compter un grand nombre d'autres, qui n'étant d'aucune de ces quatre sociétés, ne laissoient

soient pas de prendre leur part aux amusemens, & d'aspirer également à plaire. Les bergers, de leur côté, ne faisoient point de bandes à part; ils voyoient en général toutes les bergères, & couroient, pour la plupart, indifféremment de belle en belle; semblables aux Abeilles, qui voltigent de fleur en fleur, pour y faire une douce récolte.

Cependant, comme il ne se pouvoit faire, qu'ils se partageassent toujours également, & que le gout seul guidoit leurs pas, bientôt la préférence, qu'ils donnèrent à quelques-unes des coteries sur tout le reste, excita des jalousies; & des jalousies, on en vint aux querelles. Les hommes décident les leurs par l'épée. Mais les femmes se servent d'une arme bien plus dangereuse, d'autant qu'il est impossible de se garantir de ses coups. Combien de malins discours, de Brocards, de fatires, de médifances; ose-

rai-je le dire? combien de *calomnies*, la dispute de nos bergères ne fit-elle point éclore! Il ne faut pas s'abuser; en des cas semblables, il en étoit de même dans ces tems reculés, comme il en est dans le siècle où nous vivons: si les hommes ont toujours été hommes; pourquoi les femmes n'auroient-elles pas toujours été femmes? celles dont nous parlons, se disputoient le premier rang pour le mérite & les charmes; & la plupart se plaignoient de la décision injuste des bergers. Mais ces dernières, au lieu de recourir au remède le plus naturel & le plus légitime; qui étoit; ce semble, de travailler à surpasser réellement des Rivaux trop heureuses, s'efforçoient au contraire, par leurs discours, à les rabaisser jusqu'à leurs pieds. Il est bien plus aisé de ravalier malignement un mérite qui nous fait ombrage, qu'il ne l'est d'en acquérir un supérieur.

Les

Les Dieux virent ce desordre ; & pour y mettre fin, ils leur inspirèrent d'en appeler au jugement de l'Olympe, puisqu'elles étoient si peu contentes de celui des hommes.

Le jour fut donc marqué, pour la décision de cette affaire importante. Les quatre sociétés furent citées à comparoître devant la Cour céleste, aussi-bien que toutes les autres bergères, qui ne formoient point de corps. Mais parmi ces dernières, il s'en trouva plusieurs, qui ne s'étant point mêlées dans les querelles, ne voulurent prendre aucune part au procès ; se réservant seulement le plaisir d'un spectacle, qui leur promettoit des scènes divertissantes. Les autres se réunirent pour faire cause commune.

Enfin, les Dieux assemblés, sous la présidence du grand *Jupiter*, on appella les Parties. Nos bergères nouvellement réunies, prétendirent, que la qualité de doyennes, dont

T iij jouis-

jouissoient la plupart d'entr'elles, devoit mériter le pas à toute la Troupe. A ces mots, toutes les autres s'empressèrent à le leur céder, & l'on ne vit jamais, entre femmes, tant de facilité sur le cérémonial. Elles s'avancèrent donc & commencèrent à plaider leur cause. Mais comme elles parloient toutes ensemble, Jupiter leur ordonna de prendre un Avocat. Elles eurent beau alléguer, qu'elles défendroient leur droit mieux que personne; les Dieux n'y pouvoient tenir, & l'ordre fut réitéré. Mais il ne se présenta que des bergers de si mince apparence, qu'elles les rejetèrent avec hauteur. A lors une Déesse, qui remarqua sur leur visage un certain air malin & satyrique, proposa de leur donner *Momus* pour Avocat. Mais *Momus* se levant, dit, qu'il étoit bien le Dieu de la raillerie; mais non celui de la malignité & de la médifance; & qu'il remarquoit à la
cou-

couleur qui dominoit sur le teint de ces belles, que l'*Envie* feroit mieux leur fait. Quoique le nom de l'immortelle leur déplût d'abord, sa physionomie leur revenoit assez, & elles se déterminèrent à l'accepter. Elles tinrent donc ensemble un petit conseil, & comme il ne leur avoit pas été difficile de remarquer, que l'air du Bureau leur étoit peu favorable, l'une des bergères, habile dans la chicane, ouvrit la voie des récusations.

„Pere des Dieux, dit alors leur „Avocat, cette cause est assez importante, pour qu'elle ne doive être décidée que par des Juges impartiaux; „& pour cette raison, nous récusons „d'abord la Déesse *Venus*. Elle est „trop intéressée à décider en faveur „de la quatrieme bande; puisque celles qui la composent sont manifestement ses filles: Il y a trop de conformité entre la Déesse & elles, pour „s'y méprendre: mêmes yeux, même

T iiij „bou-

„bouche, même port, mêmes graces ;
„leurs personnes sont semblables com-
„me deux gouttes d'eau. Et s'il est
„permis de parler librement, sans of-
„fenser cette Déesse, les noms d'in-
„sensibles, de cruelles, de barbares &
„d'inhumaines, que vingt Amoureux
„transis donnent tous les jours à ces
„bergères, nous font penser, que le
„Dieu *Mars* pourroit bien en être le
„pere, puisqu'elles ont le cœur aussi
„peu compatissant que lui. C'est
„pourquoi, nous le récusons de mê-
„me que *Venus*. Aussi-bien cest ceux
„Divinités n'ont déjà que trop mani-
„festé leurs dispositions peu favorables
„à notre égard. *Venus*, a-t elle ja-
„mais répondu à nos bonnes inten-
„tions? Et si *Mars* est le Dieu de la
„victoire; n'est il pas évident qu'il n'a
„jamais été pour nous?

„Quant au fils de *Venus*, seroit il
„bien-séant à lui de juger entre nous
„& des bergères, dans les yeux def-
„quel-

„quelles il fait sa demeure ordinaire,
 „& dont il est si fort l'Esclave, qu'il
 „ose à peine tourner ses traits contre
 „elles; pendant que, de sa maudite
 „niche, il assassine tous nos bergers?
 „Nos rivales ne le connoissent guères,
 „que par les ravages qu'il fait chaque
 „jour pour elles. Et n'est ce pas lui
 „qui a surpris les suffrages des bergers,
 „dont nous nous plaignons? Quoi!
 „dit alors un jeune berger plein de
 „feu, qui parloit pour la quatrième
 „société, est-il possible que l'on veuil-
 „le récuser *Venus & Cupidon*, dans
 „la cause de nos bergères? Comment
 „ces divinités leur feroient-elles trop
 „favorables? Jamais personne ne fut
 „si rebelle à leur puissance, que ces ber-
 „gères insensibles. Celles qui par-
 „lent, au contraire, vont au devant
 „de leurs ordres, & ne demanderoi-
 „ent pas mieux, que l'occasion de
 „prouver leur docilité. „ *Jupiter*
 fourit de cette faillie; mais d'un sou-

T iiiij rire

rire qui ne fit point trembler l'Olympe. Cependant, aiant fait connoître au jeune Avocat, qu'il ne devoit point interrompre, l'Envie continua ainsi.

„Pour ce qui est des *Graces*, leur „partialité seroit trop manifeste. Tou- „tes les bergères de la quatrième ban- „de, ne font-elles pas leur ouvrage? „Elles les ont formées exprès, pour „faire sentir aux hommes leur pou- „voir. Ce sont elles qui dirigent leurs „regards, leurs gestes, leurs sourires : „ces petites filles sont leurs singes par- „faits.

„*Minerve* nous est suspecte par de „justes raisons : Elle décideroit, sans- „doute, en faveur de ces jeunes dis- „ciples, auxquelles toute la tendresse, „tous les empressements des bergers ne „peuvent faire oublier ses leçons. „D'ailleurs on connoît sa prévention, „pour une certaine espèce d'esprit, „dont nos rivales sont pourvuës. Ce „n'est

„n'est pas que nous n'en ayons de l'es-
 „prit, & sans vanité, bien autrement
 „que cette jeunesse: mais dès que
 „nous ouvrons la bouche, nous ne
 „voyons que trop à l'air refrogné de
 „la Déesse, que le notre n'est pas de
 „son gout.

„Nous ne pouvons recevoir Apol-
 „lon pour Juge; & cela, par la mê-
 „me raison. De plus, il montre tous
 „les jours sa partialité en faveur de
 „nos rivales. Tous ceux d'entre nos
 „bergers qui se disent ses nourriçons,
 „ne célèbrent qu'elles dans leurs Chan-
 „sons; & il n'en est aucune qui n'ait
 „fait éclore plus de vers, que nous
 „ne fîmes jamais naître de satyres. Le
 „Dieu du Parnasse devrait traiter ces
 „méchants Poètes, comme il a traité
 „le pauvre *Marsias*: mais il leur par-
 „donne, sans-doute, en faveur des
 „objets qu'ils chantent. Ce n'est pas
 „tout. Il leur permet de comparer
 „les yeux de leurs belles au soleil, &
 „il sem-

„il semble même s'étudier à justifier
 „la comparaison, en prêtant à ces
 „yeux ses feux les plus vifs.

„Nous n'avons pas plus de confi-
 „ance en la plupart des autres Dieux ;
 „ils font profession d'être trop galans.
 „Et vous-même, souverain des Dieux
 „& des hommes, souffrez que nous
 „vous récusions. Votre gout s'est
 „trop manifesté d'avance : de toutes
 „les mortelles, pour qui vous avez
 „fait tant de choses ; vous transfor-
 „mant en pluie d'or, en Cigne, en
 „Taureau ; pas une ne nous ressemble,
 „quant à la figure ; & l'on dit que ces
 „jeunes bergères, en sont les images
 „vivantes.

„Il semble d'abord que Cibeles de-
 „vroit nous être favorable : elle est
 „d'un âge où l'on a le sens raffiné. Ce-
 „pendant nous ne pouvons la recevoir
 „pour Juge. Cette folâtre jeunesse
 „danse continuellement dans ses as-
 „semblées ; la Déesse pourroit croire,
 „qu'elle

„qu'elle célèbre des fêtes à son honneur, & s'imaginer que ces bergères veulent imiter les Corybantes.

„Enfin, *Junon*, *Diane*
 Ouais! dit alors *Jupiter*, elles récuseront tout l'Olympe. Et par qui donc voulez-vous être jugées? Sans doute par la Fortune & Plutus, à qui vous sacrifiez nuit & jour. Mais je ne le souffrirai pas, moi; & les autres bergères auroient droit de s'en plaindre. Jamais ces divinités ne furent les Juges du mérite.

La question est toute jugée, dit *Mercur*: Les raisons de ces plaigneuses font leur propre condamnation & le triomphe de leurs rivales. Tel est le sort que votre divine sagesse a attaché aux discours de l'*Envie*, leur misérable Avocat: à mesure qu'elle veut noircir ceux qui lui font ombre, elle fait leur Eloge malgré elle.

Il ne reste qu'un point à décider, ajouta *Momus*; & si le grand *Jupiter*
 me

me permet de parler, je trouverai un expédient pour le vider bientôt. Les bergères qui viennent de parler, reconnoissent dans leurs rivales, mille qualités, qui rendront, disent-elles, les dieux partiaux, en faveur de ces dernières. Sans doute qu'elles prétendent avoir aussi leur mérite: mais un mérite d'une espèce singulière, inconnu aux dieux comme aux hommes. De plus elles veulent apparemment que l'on condamne les bergers à ne pas les négliger si fort. Nous! s'écrièrent les bergères mécontentes, nous, rechercher les bergers! Pour qui nous prend-on? Nous ne plaidons que pour notre mérite. Hé bien! dit Momus, voici mon avis: Je vous mets hors de Cour & de procès: allez-vous-en avec votre mérite, connu de vous seules: on vous permet de vous admirer vous-mêmes; & les bergers que vous méprisez, admireront vos adversaires. Tout l'Olympe

lympe applaudit à ce Jugement, & celles qui en étoient les objets s'en alloient, en gromelant, lorsque les plus jeunes bergères représentèrent modestement, qu'il n'étoit pas juste de les laisser exposées aux traits envenimés de leurs ennemies. Jupiter trouva leur requisition très-raisonnable. Mais il ne vouloit pas ôter à ces Infortunées leur liberté, ni la faculté de parler; & leur laissant l'une & l'autre, il étoit certain qu'elles en useroient au dommage de leurs rivales. Sa sagesse lui fournit un expédient. On rappella par son ordre les Clientes de l'*Envie*; il rendit le son de leur voix entièrement semblable, à celui de leur patronne, & leur imprima sur le front un Caractère ineffaçable, au moyen duquel il est impossible, que toute personne de bon sens, ne reconnoisse d'abord la source, d'où partent leurs discours. *Pour ce qui est de sots, vous ne devez point*, dit-il aux plus jeunes

jeunes, vous mettre en peine de leur Jugement : Vous avez notre approbation dans l'Olympe; & sur la terre, que les hommages des jeunes bergers vous suffisent.

Cette troupe de bergères disgraciées, étant donc éconduite; il ne resta plus devant l'assemblée des dieux que les quatre sociétés. Celles-ci ne s'amuserent point à chicaner. Chaque bande avoit un berger pour Avocat. Celui de la plus âgée parla le premier.

„Je crois, dit-il, que l'on ne con-
 „testera point à mes Clientes les char-
 „mes de la figure. Il est vrai que leur
 „beauté n'est plus dans son printemps;
 „mais elle n'en est que plus formée &
 „plus noble: la bonne mine, un air
 „de majesté, l'emportera toujours sur
 „ces beautés enfantines.“ Il étala ensuite
 les avantages d'un âge mûr, dans le-
 quel l'esprit est plus formé, plus pro-
 pre à la conversation; capable de s'ac-
 commodér

commoder à tous les goûts. „ Dans
 „ cet âge, l'usage & l'expérience ren-
 „ dent une femme habile en amour :
 „ elle en connoît toutes les finesſes, tous
 „ les obstacles, tous les plaisirs : elle ne
 „ perd point le tems en vaines chicanes,
 „ & ne défespère point un amant par
 „ ſes caprices. Enfin, ſon humeur li-
 „ bre & ouverte, ſe prête avec aiſance
 „ au badinage ; & ſi les plaisirs qu'elle
 „ procure ne ſont point ſi vifs, ſi ra-
 „ viſſans, ils ont quelque choſe de plus
 „ gai : ils n'excitent pas dans le cœur
 „ des mouvemens ſi violens ; mais ils y
 „ répandent une ſatiſfaction, plus entie-
 „ re & plus douce, & le laiſſent dans
 „ une aſſiète plus tranquille. “ Voila
 une partie de ce que dit ce berger.
 Il faut remarquer, qu'il n'étoit plus
 dans ſa première jeuneſſe.

L'Avocat des bergères qui compo-
 ſoient la ſeconde bande, parla enſuite.
 Il vanta beaucoup leur air modeste &
 ſage, leur douceur, leur diſcrétion, leur

V retenuë.

retenuë. Il parla plutôt des agrémens de leur visage, que de leur beauté : mais il soutint, qu'une figure aimable, sans être extrêmement belle, jointe à un esprit doux & complaisant, fait un composé préférable, à celui des qualités les plus brillantes. Ce berger étoit sur le point d'unir son sort à celui de l'une des bergères, pour lesquelles il parloit.

C'étoit le tout de la troisième bande. Son Avocat étala avec feu, le brillant, la vivacité, l'esprit & les charmes éblouissans de ses bergères. „Sortant à peine de leur première jeunesse, elles en ont, dit-il, encore „tout l'éclat : mais c'est un éclat plus „animé, plus frappant. Connoissant „déjà tous leurs charmes, elles savent „en faire usage, & les mettre dans leur „jour ; les ménageant avec art, selon „les goûts & les circonstances. Que „leur penchant à la joie, que leur vivacité est aimable ! Les ris & les jeux „font

„font toujours à leur fuite. Leur es-
 „prit est sans cesse en action ; il nous
 „éblouit à tout coup, par les plus
 „charmantes faillies. Heureux qui
 „peut toucher leur cœur ! Quelle vi-
 „vacité de sentimens ! Quels transf-
 „ports ! Que de tendresse n'y trouve-
 „t-il pas ! A peine toute la fienne y
 „peut-elle suffire.“ Il en dit bien da-
 vantage ; car il étoit en beau chemin.
 Mais il est tems d'écouter le quatrié-
 me berger. Il parloit pour les plus
 jeunes.

„O grand Jupiter, dit-il, si mes
 „bergères n'étoient pas ici présentes,
 „je craindrois de ne pouvoir les faire
 „connoître ; une partie de leurs char-
 „mes les plus touchans sont inexplica-
 „bles. La beauté est chez elles dans
 „sa fleur, personne n'en disconvient.
 „Mais qu'est-ce que cette beauté elle-
 „même, au prix de cette modestie char-
 „mante, de cet air de naïveté, d'in-
 „nocence, de pudeur, qui embellit

U ij fans

„sans cesse leur visage, & qui accom-
„pagne toutes leurs actions; de ces
„graces enfantines & touchantes, de
„cette gaieté si engageante, quoique ti-
„mide; de cette finesse inimitable &
„naturelle; de cette physionomie ai-
„mable; enfin, de tout cet air enchan-
„teur, qui porte avec soi la tendresse
„& l'amour? O que les traits de Cu-
„pidon sont dangereux & inévitables,
„lorsqu'ils prennent leur force dans un
„composé si parfait! Tout cet extéri-
„eur est la fidèle image d'un esprit &
„d'un cœur, qui y répondent parfai-
„tement. Ils ne doivent rien à l'art;
„c'est de l'aimable nature seule qu'ils
„tiennent tous leurs avantages. La
„vivacité chez elles, n'est point incom-
„patible avec une modeste retenue; &
„la timidité ne leur fait point étouffer
„ces vives saillies, toujours pleines de
„graces. Leur cœur est naturelle-
„ment sensible; mais ce doux pen-
„chant est retenu par l'empire d'une
„pudeur

„pudeur timide, qui lui donne de
 „nouveaux charmes. Qu'un autre
 „vante l'air enjoué & libre de quel-
 „ques bergères : pour moi, il me sem-
 „ble qu'un cœur bien placé ne brûle-
 „ra jamais d'une flamme pure, que
 „pour les Graces modestes & les char-
 „mes innocens de *Philis*. Hélas ! il
 „est vrai ; lorsque j'entretiens de mes
 „peines cette bergère trop difficile à
 „toucher, il m'échape quelquefois de
 „souhaiter, qu'elle fût de ce caractère
 „si vanté par le premier d'entre nous
 „qui a parlé. Mais je ne tarde pas à
 „sentir l'erreur de mon impatience ;
 „& si j'obtiens de ma bergère un re-
 „gard favorable, je le trouve mille
 „fois plus précieux, que ne pourroi-
 „ent l'être toutes les faveurs d'une
 „autre.“

Un silence attentif régnoit dans
 l'assemblée, pendant tout le discours
 de ce tendre amant. *Jupiter* consi-
 déroit avec plaisir la contenance des

jeunes beautés, dont on faisoit un si bel Eloge: leurs yeux étoient baissés, une modeste rougeur couvroit leur visage; tandis qu'au contraire, celles de la première & de la troisième bande, sembloient applaudir chacune à son panégyriste & l'encourager, par leurs regards.

Les dieux immortels sont toujours jeunes; c'est-à-dire qu'ils sentent toujours dans toute sa force la vive impression, que produisent des charmes naturels. Tous les suffrages furent entraînés par l'éloquence du dernier Orateur, soutenuë merveilleusement bien par la présence de ses bergères. *Jupiter* prononça avec complaisance, l'Arrêt de sa Cour divine: il adjugea le prix à la plus jeune bande; (a) & ce prix,

(a) L'histoire dit, que le Caractère des bergères de la seconde bande, avoit assez agréé au grand *Jupiter*, & que s'il avoit eu à se remarier, il auroit préféré des qualités semblables aux leurs, aux yeux de boenf

prix, ce fut le don précieux de ne toucher véritablement, que des cœurs bien faits; de ne voir jamais les feux d'un amant éteints par la possession; & de ne donner leur tendresse qu'à ceux qui en sont dignes par leur caractère. „ Je vous donne le prix, „dit-il; toutefois moins comme un „prix, que comme un encourage- „ment. Pour être véritablement ai- „mables,

& aux *bras blancs* de son intraitable *Junon*. *Junon aux yeux de boeuf*, *Junon aux bras blancs*, sont des expressions, qui reviennent à tout coup dans *Homere*. Je les emploie à dessein, pour faire observer en passant, combien le Génie des Langues est souvent différent. La Langue Greque avoit certainement autant de délicatesse, qu'en peut avoir la Françoisse: cependant cette expression; *des yeux de boeuf*; si ridicule & même insultante parmi nous, étoit une louange chez les Grecs, & signifioit, *des yeux bien fendus*. Ceux qui se sont moqués d'*Homere*, qui l'emploie souvent, ont étalé leur ignorance, en voulant faire les beaux esprits.

112 JUGEMENT RENDU SUR &c.

„mables, vous ne devez jamais croire,
„que vous le foyez déjà autant, que
„vous pouvez le devenir. Pour vous,
„ajouta-t-il, s'adressant aux autres;
„qu'une basse jalousie, ne vous porte
„jamais à imiter les misérables, que
„j'ai condamnées il n'y a qu'un mo-
„ment. Ne craignez point que dans
„la grande variété, que j'ai mise à des-
„sein dans le caractère des hommes, il
„ne s'en trouve pas toujours plusieurs,
„que leur gout entraînera vers vous.
„Il est vrai que ces cœurs ne vaudront
„pas ceux, que je donne aux jeunes
„bergères: mais aussi vous ne senti-
„riez pas tout le prix de ceux-ci.
„Chacune sera partagée selon son ca-
„ractère. N'enviez point la part des
„autres. Mais quoiqu'il en soit, sou-
„venez-vous, que ravaller le mérite
„d'autrui, ce n'est point donner un
„vrai relief au vôtre.



